



Livre

1997

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

La promotion de l'identité culturelle européenne depuis 1946

Obaton, Viviane

How to cite

OBATON, Viviane. La promotion de l'identité culturelle européenne depuis 1946. Genève : Institut européen de l'Université de Genève, 1997. (Euryopa. Etudes)

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:113901>

Viviane Obaton

La promotion de l'identité
culturelle européenne
depuis 1946

EURYOPA
études 3-1997

Institut européen de l'Université de Genève

En tant que citoyens, quelle Europe voulons-nous!? Notre!objectif est-il la puissance, comme le laissent entendre nombre d'hommes politiques, ou la liberté des!personnes responsables!?

La collection EURYOPA, éditée par l'*Institut européen de l'Université de Genève*, entend contribuer à la réflexion sur!les!problèmes de l'Europe contemporaine et la mise en!œuvre de la future grande Europe.

Elle privilégie les travaux portant sur le rôle de la Suisse dans la construction européenne, sur le fédéralisme, les minorités et les droits de l'homme, sur l'Europe centrale et orientale et les relations euro-méditerranéennes, ainsi que sur les organisations internationales et les réseaux trans-nationaux en Europe.

S'inspirant de la pensée de Denis de Rougemont, EURYOPA publie des travaux universitaires mais aussi des essais, articles et conférences susceptibles de nourrir les!grandes controverses actuelles sur l'avenir des citoyens d'une Europe une, diverse et ouverte au monde.

EURYOPA étant un lieu de libre débat, le contenu des!textes publiés ne reflète pas nécessairement les enseignements donnés à l'*Institut européen* ni les opinions des membres du Comité de lecture.

ISBN 2-940174-00-8
ISSN 1421-6817

EURYOPA études

© *Institut européen de l'Université de Genève*
Mars 1997

Table des matières

Introduction	1
Chap. Ier!: Europe, culture et identité culturelle	5
L'Europe: plusieurs réalités	5
Les différentes approches de la culture	7
L'identité culturelle européenne!: un concept récent	10
Chap. II: L'héritage commun des Européens	15
Les sources	15
<i>L'héritage romain</i>	16
<i>L'héritage grec</i>	16
<i>L'héritage judéo-chrétien</i>	17
<i>L'héritage barbare</i>	18
L'histoire	19
<i>L'Europe chrétienne</i>	20
<i>L'Europe moderne</i>	23
<i>Histoires nationales ou histoire européenne!?</i>	24
La "communauté de destin"	27
<i>La nation selon Ernest Renan</i>	27
<i>Une "communauté de destin" européenne</i>	28
<i>Le sentiment d'appartenance à l'Europe</i>	29
Chap. III: Les caractéristiques de la culture européenne	33
Une Europe multiple	36
<i>La diversité européenne</i>	37
<i>Les deux Europes</i>	39
<i>Une "dialogique culturelle"</i>	41
L'unité de culture selon Denis de Rougemont	43
<i>Une critique personnaliste de l'Etat-nation</i>	44
<i>"L'Europe est d'abord une unité de culture"</i>	45
<i>"L'Europe a fait le monde"</i>	47
Une culture universelle	48
<i>L'Europe et les deux grandes puissances</i>	49
<i>Que reste-t-il en propre aux Européens ?</i>	51
<i>L'universalité des droits de l'homme</i>	54
Chap. IV: Une action culturelle pour unir l'Europe et les Européens	57
Le Congrès de l'Europe: La Haye, mai 1948	60

<i>Un congrès dans une Europe divisée</i>	61
<i>Affirmation de l'importance de la culture.</i>	63
<i>Débats sur un rapport et une résolution</i>	64
La première séance de l'Assemblée européenne: Strasbourg, août 1949	69
<i>L'action culturelle du Conseil de l'Europe</i>	70
<i>Une conception militante de la culture</i>	72
La conférence européenne de la culture: Lausanne, décembre 1949	74
<i>Le Rapport général</i>	76
<i>Les Etats généraux de la culture</i>	79
Chap. V: L'action du Conseil de l'Europe	83
La réconciliation	84
<i>Un drapeau pour l'Europe</i>	84
<i>La Table ronde de l'Europe!: Rome, octobre 1953</i>	87
<i>Actions visant à la propagation de l'idée européenne</i>	90
<i>Le colloque de Brest!: mai 1976</i>	94
L'action en commun	96
<i>La Déclaration européenne sur les objectifs culturels (1984)</i>	96
<i>La promotion, une action prioritaire</i>	98
<i>La conférence de Palerme: avril 1990</i>	100
<i>Les itinéraires culturels</i>	101
Chap. VI: Le Centre européen de la culture	105
Origines et fondements idéologiques	105
<i>Un Centre créé par des militants européens</i>	106
<i>La mise en œuvre d'une idéologie fédéraliste</i>	107
De nombreuses initiatives avec peu de moyens	110
<i>L'Europe des réseaux</i>	111
<i>Création de nouveaux organismes</i>	112
<i>La campagne d'éducation civique européenne</i>	113
<i>Un lieu de rencontre</i>	114
Conclusion	117
Abréviations utilisées	120
Annexes	121
Sources et bibliographie	131
Index des noms de personnes	139
Table des matières	141

Introduction

La construction européenne est le fruit d'un idéal de partage et de paix, mais aussi la conséquence d'une nécessité économique et politique. Depuis cinquante ans, l'activité communautaire s'est étendue à de nombreux domaines : économique d'abord, mais aussi politique, militaire et culturel. L'aspect culturel de l'intégration a souvent été considéré comme annexe, n'ayant que peu d'implication politique. Il reste peu étudié. La coopération culturelle fut menée à ses débuts par des militants parfois idéalistes, partisans d'une Europe fortement intégrée. Ils défendaient l'idée d'une culture commune, d'un sentiment d'appartenance, bases réelles préexistantes à toute union politique. Dans leur esprit, il ne pouvait exister de véritable Europe sans des hommes et des femmes qui se reconnaissent semblables. Ce souci d'asseoir les fondations de la nouvelle Europe sur une base culturelle commune a peu à peu été délaissé au profit d'un pragmatisme essentiellement économique.

Les organismes agissant dans le domaine culturel, tels le Conseil de l'Europe et le Centre européen de la culture, semblaient aller à contre-courant de la logique réaliste, en restant fidèles aux idées des militants de l'immédiat après-guerre. Mais depuis quelques années, un nombre croissant d'organisations développe une action en faveur de la culture européenne, répondant sans doute à la nécessité de provoquer l'adhésion des populations à une Europe qui hésite entre une forte intégration ou un simple marché unique. Il faut ajouter que l'Europe culturelle est beaucoup plus vaste que celle qui se construit à travers les institutions communes. L'intégration a d'abord été un projet uniquement occidental. Depuis 1989 cependant, avec la chute du mur de Berlin, les pays de l'Europe centrale et orientale sont associés au processus. La dimension politique tend à coïncider avec la dimension culturelle.

Les Européens n'ont pas tous conscience de leur identité culturelle. C'est pourquoi des intellectuels et des hommes politiques militant pour une Europe unie ont cherché à définir les bases du sentiment d'appartenance à leur civilisation. Ils considèrent que la culture est un lien entre les Européens, peut-être le seul qu'ils aient

véritablement en commun. Pour convaincre ces derniers, ils ont tenté de mettre en lumière les caractéristiques de leur culture : sa réalité, son histoire, son avenir.

Après avoir défini les termes essentiels — Europe, culture et identité culturelle — les premiers chapitres de cet ouvrage tentent de définir les axes communs dans le foisonnement des points de vue sur la dimension culturelle de l'Europe. Cette synthèse s'intéresse essentiellement aux idées ou idéaux des défenseurs ou militants de l'Europe pendant les cinquante dernières années. Une place privilégiée y est donnée aux idées de Denis de Rougemont. Au-delà des discours, la promotion de l'identité culturelle est nécessaire pour diffuser la conscience du sentiment d'appartenance à une même culture et amener les Européens à reconnaître dans l'Europe leur patrie. Les derniers chapitres seront consacrés à cette promotion.

La nécessité d'agir dans le domaine de la culture apparaît au cours des congrès fondateurs de l'Europe unie, au sein des mouvements européens. L'Europe culturelle n'est pas à créer comme l'Europe politique, économique ou militaire, puisqu'elle a toujours existé. Pourtant, une méthode de coopération culturelle est définie et des institutions spécialisées sont imaginées. Le *Conseil de l'Europe*, institution intergouvernementale créée à Strasbourg en mai 1949, devra notamment agir dans le domaine culturel, afin de réconcilier les Européens qui se sont déchirés pendant la guerre. Indépendant des gouvernements et animé par des militants fédéralistes, le *Centre européen de la culture* est fondé à Genève une année plus tard. La deuxième partie de cet ouvrage se propose d'examiner les espoirs des militants européens en matière culturelle, puis les réalisations concrètes de l'institution de Strasbourg et du Centre de Genève. Ces organisations, créées grâce à une volonté militante en faveur de l'Europe unie, sont particulièrement intéressantes. Même si elles ne sont plus les seules à avoir des prérogatives en matière culturelle, elles demeurent les plus anciennes.

Denis de Rougemont écrivait : "Rechercher l'Europe, c'est la faire!!!"¹. Chercher les fondements de l'identité culturelle européenne ou travailler à sa promotion constitue une démarche qui n'est jamais neutre. Pour les militants d'une Europe unie et sans frontières, l'identité culturelle européenne existe. Elle est utopie sans fondement réel pour ceux qui mettent l'accent sur ce qui sépare les Européens. Utopie ou réalité, elle est pourtant depuis

¹ Denis de ROUGEMONT, *Les chances de l'Europe*, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1962, p.115.

cinquante ans sujet de réflexion pour les intellectuels et objet d'une promotion active pour les institutions européennes.

Cette étude est la version remaniée d'un mémoire de Diplôme d'études approfondies (DEA) qui a été présenté en 1995, sous la direction du Professeur Marie-Thérèse Bitsch, à l'Institut des hautes études européennes de l'Université Robert-Schumann de Strasbourg.

CHAPITRE PREMIER

Europe, culture et identité culturelle

Une réalité multiple

L'Europe est nommée par les Grecs au VII^e siècle avant J.-C. Elle est la partie nord de leur contrée, ces régions qu'ils ne connaissent pas. Ils ont donné à ces terres inconnues le nom de la fille du roi Agenor de Tyr, dont le mythe raconte qu'elle fut enlevée par Zeus métamorphosé en taureau. Ce récit explique la réalité du peuplement de l'Europe par des populations venues d'Asie mineure et du delta du Nil¹. De nos jours, l'Europe est à la fois un concept géographique, historique, politique et institutionnel.

On peut admettre, avec Edgar Morin, que sa définition physique est floue : "L'Europe est au premier regard une entité géographique bien définie puisqu'elle est délimitée aux trois quarts par des côtes maritimes. Mais l'Asie n'a pas de limite naturelle à l'Ouest et l'Europe n'a qu'une limite arbitraire à l'Est : l'Oural. Ce qui est dessiné de façon précise, c'est en somme la péninsule occidentale de l'Asie, nommée continent par incontinence de langage"². Pour les géographes, un continent est une terre continue entourée de mers et d'océans : cette définition ne s'applique donc pas *stricto sensu* à l'Europe, bien qu'elle soit communément appelée continent. L'absence de limite orientale claire a permis de nombreuses définitions de ce qu'est l'Europe, et des critères non géographiques entrent alors en jeu. Du point de vue géographique, on peut seulement dire, selon l'expression de Paul Valéry, qu'elle n'est qu'un "petit cap de l'Asie"³. La seule géographie ne suffit donc pas à la définir. Selon Jean-Baptiste Duroselle, "l'Europe étant une construction de l'esprit humain à partir d'une réalité

¹ Le mythe est raconté et expliqué, entre autres, par Denis de ROUGEMONT, *Les chances de l'Europe*, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1962, pp.14-15.

² Edgar MORIN, *Penser l'Europe*, Paris, Gallimard, 1990 [1987], p.138.

³ Paul Valéry cité par Denis de ROUGEMONT, *Vingt-huit siècles d'Europe : la conscience européenne à travers les textes, d'Hésiode à nos jours*, Paris, Payot, 1961, 427 p. [réimpression en fac-similé, avec une préface de Jacques Delors : Etrépilly, Christian de Bartillat, 1990], p.133.

géographique mal délimitée, il y a là, depuis que les hommes y réfléchissent, une immense variété d'Europes"⁴.

Elle est aussi un concept historique. Si la première Europe fut celle que nommèrent les Grecs, d'autres se sont succédé au cours des siècles. Ses régions ont une histoire commune. Une certaine unité politique a été parfois réalisée, souvent par la force, pour des périodes plus ou moins longues (l'Empire de Charlemagne ou celui de Napoléon).

Plus qu'un concept géographique et historique, l'Europe est un concept politique et un idéal. Depuis longtemps⁵, des hommes ont rêvé de son unité. Le XX^e siècle voit cette idée s'affermir avec des hommes comme le comte Richard de Coudenhove-Kalergi, mais il faut attendre la seconde guerre mondiale pour qu'elle prenne une véritable ampleur. Pendant le conflit, la résistance au fascisme, s'insurgeant contre l'idée d'une unité européenne réalisée par la force et sous la domination de l'Allemagne nazie, rêve d'une Europe libre et unie. Au sortir de la guerre, les militants des mouvements européens, issus de la résistance, imaginent une Europe unie sur le mode démocratique. La notion d'Europe devient alors indissociable de celle de sa création. Le terme est utilisé pour définir la réalité d'un processus en évolution, une démarche volontaire et démocratique d'unification de différents Etats. "Faire l'Europe" est un processus de création, mais aussi un acte de foi : les militants qui construisent l'Europe croient en la volonté des hommes de s'unir afin de rendre la guerre impossible entre eux.

L'Europe devient dès lors une réalité institutionnelle. Des mouvements européens vont naître des institutions et de nombreux organismes plus ou moins indépendants des Etats. Ces institutions seront souvent identifiées à l'Europe, puisqu'elles lui donnent une réalité tangible, visible. Une des premières d'entre elles est le Conseil de l'Europe. Seront ensuite créées les institutions supranationales comme la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) ou la CEE (Communauté économique européenne).

Répondre à la question "Qu'est-ce que l'Europe?" implique de prendre en compte cette dernière dans ses quatre dimensions conceptuelles : concept géographique et historique, mais aussi concept politique lié à un espoir d'union et à une volonté de création, et enfin concept définissant une réalité institutionnelle.

⁴ Jean-Baptiste DUROSELLE, *L'idée d'Europe dans l'Histoire*, Paris, Denoël, 1965, p.25.

⁵ Plus de vingt siècles pour certains!; cf. à ce propos les ouvrages mentionnés aux deux notes précédentes.

Les différentes approches de la culture

Thomas Stearns Eliot, poète anglais d'origine américaine, affirme dans ses *Notes towards the definition of culture* que "La culture peut [...] être définie comme ce qui rend la vie digne d'être vécue"⁶. Cette acception, fort subjective puisque chacun a sa propre définition de ce qui est "digne d'être vécu", présente l'avantage de lier la culture à la vie et à l'homme. Le concept de culture est complexe. Son sens varie au cours des temps et inclut des réalités très différentes. C'est un terme pluriel. T.S. Eliot note aussi qu'il faut distinguer la culture de l'individu de celle d'un groupe, d'une classe sociale ou d'une société donnée.

La culture peut être considérée en premier lieu comme un acte personnel d'accomplissement, d'instruction, d'apprentissage et de raffinement. Acquérir une culture, se cultiver, c'est tendre vers un idéal de perfection individuel. Un homme est cultivé par opposition à ceux qui ne le sont pas. La définition du sénateur belge Victor Larock, proposée dans un projet de déclaration lors de la première séance de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, illustre ce point de vue : "La seule culture digne de ce nom est celle qui vise à l'enrichissement intellectuel et au perfectionnement moral de la personne humaine [...]. Elle réside essentiellement dans un effort de connaissance désintéressée et dans un épanouissement des facultés personnelles, qui peut emprunter, selon les individus, les formes les plus élevées ou les plus humbles"⁷. La culture est perçue ici comme une acquisition personnelle par l'éducation.

La culture comme raffinement est liée aux arts, peinture, musique, littérature, sculpture et architecture. Cette définition, comprenant les beaux-arts et certaines techniques nouvelles comme la photographie ou le cinéma, est restrictive et liée à une culture d'élite : la Culture avec majuscule. Elle est cependant révélatrice, dans la mesure où elle implique l'idée de création, artistique ou technique, individuelle ou collective. Elle est aussi le produit d'une société.

Pour les anthropologues, la culture d'un peuple se confond avec son style de vie. Elle est visible dans les arts, dans le système social, les mœurs et traditions, la religion et la manière de vivre. Claude Lévi-Strauss la définit comme un système de significations à travers

⁶ Thomas Stearns ELIOT, *Notes towards the definition of culture*, Londres, Faber & Faber, 1963 [1948], p. 127 et chapitre Ier. "Culture may [...] be described simply as that which makes life worth living."

⁷ Archives de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe (Strasbourg; désormais Arch. ACCE), PV de la première séance : discussion générale, Coopération culturelle, 26 août 1949, p. 175. — Voir le Chap. IV ci-dessous.

lequel les hommes perçoivent leur monde!⁸. Henri Janne, sociologue et longtemps expert auprès du Conseil de l'Europe, pense que créer une culture est la fonction de toute société. Pour lui, la culture se définit comme l'ensemble des activités humaines qui ont créé ou créent, dans une société donnée, des relations entre l'homme et la nature (adaptation à la nature), entre l'homme et la matière (arts et techniques), entre les êtres humains (rôles sociaux, mœurs et éthique), entre l'homme et la femme (sexualité et amour), entre l'homme et son être (prise de conscience)⁹.

D'une manière plus générale, Denis de Rougemont décrit "la notion de culture comme désignant l'ensemble des créations, techniques, comportements sociaux que l'homme ajoute à la nature". Elle est en somme "égale à la nature plus homme"¹⁰. L'activité créatrice étant constante, elle est en perpétuel recommencement.

La notion de culture recouvre une réalité d'autant plus complexe qu'elle est différemment perçue d'un pays à l'autre. La pensée allemande, notamment, perçoit la *Kultur* comme ce qui est spécifique à un peuple ou une société, ce qui fait son génie particulier. Rougemont résume en quelques mots ces différentes perceptions : "La culture, pour le Français moyen, consiste à cultiver les lettres!; pour l'Anglais, à assimiler individuellement le savoir acquis et affiner son esprit et son goût!; pour l'Allemand, à assurer la bonne marche de l'économie et des institutions sociales, tout en maîtrisant les instincts et en formant la personnalité. Au pire, en caricaturant un peu : pour le Français moyen la culture consiste à lire des romans!; pour l'Anglais, à s'occuper des beaux-arts!; pour l'Allemand, à faire marcher la technique". Il en conclut que tous se mettent d'accord sur la culture en tant que création!¹¹.

Un terme est proche de celui de culture : civilisation. Les Allemands différencient culture et civilisation par le fait que cette dernière n'est pas le trait spécifique d'un peuple, mais ce qui peut être acquis et transmis d'une société à l'autre. Edgar Morin explique qu'au XVIII^e siècle, la civilisation s'opposait à la barbarie, et la culture à la nature. Au XIX^e siècle, les Français insistaient sur le terme de civilisation en tant que "bienfait qui peut être répandu

⁸ Claude LEVI-STRAUSS, cité dans le *Guide des centres culturels européens*, sous la direction de José Vidal-Beyneto, Strasbourg, Publication du Conseil de l'Europe, 1990, p.11.

⁹ *Les finalités culturelles du développement*, sous la direction de Henri Janne, Strasbourg, Publications du Conseil de l'Europe, 1980, p.19.

¹⁰ Contribution de Denis de Rougemont à la Charte culturelle européenne, Archives du Conseil de l'Europe (Strasbourg!; désormais Arch. CE), CDCC (80)8, p.163.

¹¹ Contribution de Denis de Rougemont à la Charte culturelle européenne, p.162.

à tous les peuples" (dans l'esprit de la Révolution française de 1789). Avec l'expansion de l'Europe, la culture européenne est en ce sens devenue civilisation!; il est dès lors difficile au XX^e siècle de définir la frontière entre ces deux termes. Morin estime qu' "il n'y a pas de rigueur terminologique possible là où il n'y a pas de frontières nettes, pire encore, là où il y a permutation éventuelle entre culture et civilisation. Ainsi [...] j'emploierai tantôt l'un, tantôt l'autre terme [...]!"¹². Eliot pense de même : "Je n'ai pas essayé de déterminer dans cet essai la frontière entre les sens de ces deux mots [culture et civilisation] : car je suis arrivé à la conclusion que toute tentative ne pourrait produire qu'une distinction artificielle!"¹³. Ces deux termes représentent des réalités très proches, dès lors que l'on parle de culture ou de civilisation européenne.

La notion de culture est complexe. Différentes composantes y entrent en jeu, chacune ne correspondant qu'à une partie de sa réalité. Il faut cependant s'arrêter sur une définition globale, prenant en compte les différents éléments. À cette fin, les définitions adoptées par les organismes étudiés ici semblent satisfaisantes. Pour le Conseil de l'Europe, "la culture est tout ce qui permet à l'individu de se situer par rapport à son environnement, à la société ainsi que par rapport au patrimoine!; tout ce qui lui permet de mieux comprendre sa situation et de pouvoir, le cas échéant la modifier!"¹⁴. Les textes formulant la mission et le programme du Centre européen de la culture définissent quant à eux la culture comme "ce qui donne un sens à l'existence, au travail comme aux loisirs, et aux relations entre les hommes. Elle n'est pas seulement un héritage à conserver mais une commune manière de vivre et de créer, en accord avec une conception générale de l'homme, de sa dignité et de sa destinée!"¹⁵.

Il ne saurait être question de clore le débat. Tout le monde s'accorde néanmoins pour dire que la culture est un facteur d'identification et de communication, puisqu'elle est l'élément commun d'une communauté. Ainsi la culture européenne serait pour les Européens le dénominateur commun qui leur permettrait de se reconnaître comme semblables et de dialoguer.

¹² Edgar MORIN, *Penser l'Europe*, pp.182-83.

¹³ Thomas Stearns ELIOT, *Notes towards the definition of culture*, p.113. "I have made no attempt in this essay to determine the frontier between the meanings of these two words : for I came to the conclusion that any such attempt could only produce an artificial distinction."

¹⁴ Cité dans l'intervention de Charles Ricq lors d'un symposium international réuni à l'Institut universitaire Kurt Bösch, *Les valeurs culturelles pour l'avenir des régions d'Europe*, (actes du symposium), Sion, 1992, cahier n°2, p.170.

¹⁵ Cité dans la contribution de Denis de Rougemont à la Charte culturelle européenne : Arch. CE, CDCC 80(8), p.164.

L'identité culturelle européenne : un concept récent

La notion d'identité culturelle —ce qui fait qu'un peuple, une communauté, possèdent une culture spécifique, un patrimoine commun de valeurs à partager— apparaît dans les années soixante, dans le contexte de la décolonisation. Selon Nicolaus Sombart, philosophe et fonctionnaire au Conseil de l'Europe pendant une trentaine d'années, l'identité culturelle est "une formule de lutte dirigée contre les tendances à l'uniformisation résultant de la civilisation technologique qui s'est étendue à notre globe tout entier, contre les dangers d'aplanissement des différences ethniques, géographiques et culturelles, contre la liquidation du passé et la perte de mémoire. Elle s'élève contre l'instauration d'un modèle de développement obligatoire défini unilatéralement pour tout le monde et pour tous les peuples". Le terme est né dans le tiers monde, où des peuples de civilisation ancienne revendiquent leur autonomie, face à l'hémisphère Nord qui impose son universalisme¹⁶. La décolonisation suppose l'indépendance culturelle, qui passe par la prise de conscience d'une identité culturelle. La déclaration de Bogotá de janvier 1978 en témoigne : "L'identité culturelle, base de la vie des peuples, jaillit de leur passé et se projette dans l'avenir de sorte qu'elle n'est jamais statique mais à la fois historique et prospective, étant toujours en marche vers son amélioration et son renouvellement"¹⁷. En 1982, sous l'égide de l'UNESCO, a lieu à Mexico une conférence mondiale sur les politiques culturelles, qui publie la déclaration suivante : "L'identité culturelle contribue à la libération des peuples [...], toute forme de domination nie ou compromet cette identité", qui est à "préservée et à défendre"¹⁸.

L'identité culturelle est une formule de contestation contre la suprématie de l'hémisphère nord, et contre la domination de la technologie et de l'économie. Elle est aussi, puisque l'identité distingue, prise de conscience de la différence d'un peuple par rapport à un autre.

¹⁶ Nicolaus SOMBART, "La séduction de la mémoire", dans Robert Dulau, sous la dir., *Repousser l'horizon*, Rodez, Editions du Rouergue, 1994, p. 172

¹⁷ Citée par l'historien des Caraïbes Oruno D. LARA dans "L'histoire et l'élaboration de l'identité culturelle", *Histoire et diversité des cultures*, Paris, Editions de l'UNESCO, 1984, p. 309. — La déclaration de Bogotá est le document final adopté par les Etats d'Amérique latine et des Caraïbes, présents à la conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles, tenue à Bogotá en janvier 1978.

¹⁸ UNESCO, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico, 26 juillet au 6 août 1982, Rapport final, pp. 39-40.

Sombart explique que cette notion, initialement dirigée contre l'Europe, va être reprise par les Européens, qui l'utiliseront pour mieux expliciter une recherche pourtant entreprise une trentaine d'années auparavant. L'Europe d'après 1945 est devenue une région parmi d'autres, alors qu'elle était pendant des siècles le centre du monde. Elle cherche à savoir ce qui la différencie des autres parties du monde. Parce qu'elle s'unifie, elle met en relief ce qui unit les Européens, "le fondement substantiel à la solidarité recherchée"¹⁹.

Au niveau du Conseil de l'Europe, le terme d'identité culturelle apparaît à la fin des années soixante-dix et sera utilisé fréquemment à partir des années quatre-vingts. On le trouve d'abord dans les rencontres et conférences mises sur pied par l'organisation. En mai 1976, un colloque intitulé *L'identité culturelle de l'Europe* se tient à Brest. Le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Georg von Ackermann, envoie un message où il affirme que "la construction de l'Europe repose dès ses origines sur la prise de conscience d'une identité culturelle européenne"²⁰. La formule s'officialise. En octobre 1978, les ministres responsables des Affaires culturelles adoptent une résolution où il est spécifié qu' "il importe d'affirmer et de sauvegarder l'identité culturelle, passée et présente, de cette région du monde"²¹. En avril 1985, une résolution adoptée par le Comité des ministres porte sur "l'identité culturelle européenne"²². Le Conseil de la coopération culturelle, chargé de la politique culturelle du Conseil de l'Europe, n'utilise le terme dans ses documents qu'à partir de 1984²³.

L'expression est dès lors couramment utilisée, en particulier par des intellectuels comme Edgar Morin²⁴. Pourtant, certains s'en méfient et mettent en garde contre ce qu'ils estiment n'être qu'une mode. Gilbert Rist, professeur à l'Université de Genève, fait au cours d'un symposium un exposé sur le thème : "Pièges et paradoxes de la notion d'identité culturelle européenne"²⁵. Il explique que cette notion est utilisée dans une perspective contestataire. Elle peut provenir d'un discours identitaire tendant vers l'exclusion de la

¹⁹ Nicolaus SOMBART, "La séduction de la mémoire", p.173.

²⁰ Arch. CE, Acte du colloque de Brest, *L'identité culturelle de l'Europe*, mai 1976, p.13.

²¹ Résolution adoptée à la conférence d'Athènes par les ministres européens responsables des Affaires culturelles, 24-26 octobre 1978, Arch. CE, CMC (79)1.

²² Arch. CE, R (85)6.

²³ Budget-programme du Conseil de la coopération culturelle (CDCC): CDCC (1984)1.

²⁴ Edgar MORIN, *Penser l'Europe*.

²⁵ Gilbert RIST, "Pièges et paradoxes de la notion d'identité culturelle européenne", *Les valeurs culturelles pour l'avenir des régions d'Europe* (actes du symposium), Sion, 1992, cahier n°2, pp.81-84.

différence, ou au contraire d'une fascination pour l'autre relevant du dégoût de soi. Ces positions extrêmes peuvent certes être évitées, mais la notion d'identité culturelle européenne reste une source de conflits et d'illusions. En 1993, une recommandation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe la qualifie même de "contestable" car peu claire, à cause du flou qui persiste sur l'étendue de l'Europe!²⁶.

Malgré ses faiblesses, le terme d'identité culturelle européenne s'impose actuellement, au détriment des expressions utilisées au début de la construction européenne et pendant plus de trente ans. On se référait alors au "sentiment d'appartenance à une civilisation commune", à une "communauté de valeurs", ou encore à une "communauté spirituelle".

Il convient d'éviter toute confusion entre identité européenne et conscience européenne. L'historien Robert Frank explique la différence entre les deux expressions : "L'identité d'un groupe est faite de traits communs qui font que les membres de ce groupe se sentent "mêmes". [...] Bien que distincts, ils se sentent semblables dans la mesure où ils s'opposent aux "autres". L'identité européenne est donc une conscience d'être Européen, par opposition à ceux qui ne le sont pas, une conscience de similitude, un sentiment d'appartenance. [...] La conscience européenne, c'est encore autre chose. Elle ne se réduit pas au sentiment d'appartenance ou de similitude. Elle n'est pas seulement conscience d'être Européen, elle est conscience de la nécessité de faire l'Europe!"²⁷. Ainsi, l'identité européenne se ressent par rapport au passé et au présent, alors que la conscience européenne est conscience pour l'avenir.

Etre Européen signifie être habitant de cette partie du monde nommée Europe, mais revient aussi à avoir ses racines culturelles dans une civilisation. Tout Européen ressent confusément cette appartenance culturelle —notamment quand il s'éloigne de l'Europe— mais il semble ne pas pouvoir la définir plus explicitement. François de Menthon, président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, disait en 1953 : "Si nous sentons profondément en nous-mêmes la réalité culturelle et spirituelle de l'Europe, si cette réalité est également évidente hors d'Europe [...], dès que nous tentons une analyse, l'unité spirituelle

²⁶ Archives de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (Arch. APCE), Recom. 1216 (1993), p.14; et Doc. 6850, p.19.

²⁷ Robert FRANK, pp.133-134 dans René Girault, sous la dir., *Identité et conscience européennes au XXe siècle*, Paris, Hachette, 1994.

de l'Europe paraît se dérober à toute définition acceptable pour tous dans chacun de nos pays"²⁸.

De nombreux intellectuels ou hommes politiques ont pourtant tenté de définir la civilisation européenne et ses caractéristiques. Au moment où l'Europe devient une réalité institutionnelle, ces analyses se multiplient. Les défenseurs de l'Europe unie, cherchant à justifier leur ambition, plongent dans le passé. La construction d'un avenir commun exige la recherche de bases communes. Celles-ci sont avant tout culturelles.

²⁸ Intervention de François de Menthon lors de la Table ronde de l'Europe, Rome, 13-16 octobre 1953 : Arch. CE, dossier 034 15-1bis, PV de la Table ronde, p. 14. — Cette Table ronde, organisée par le Conseil de l'Europe, rassemblait des personnalités politiques et intellectuelles européennes, autour du thème "le problème spirituel et culturel de l'Europe considérée dans son unité historique et les moyens d'exprimer cette unité en termes contemporains".

CHAPITRE II

L'héritage commun des Européens

Pour les défenseurs de l'Europe unie, la civilisation européenne est la synthèse de sources multiples, réalisée au cours des siècles. Ils insistent, avec l'appui des historiens, sur les périodes pendant lesquelles a existé une certaine unité politique et spirituelle du continent. Ces sources diverses, cette histoire commune constituent l'héritage que les Européens se partagent. Elles sont aussi, pour Edgar Morin, les bases d'une communauté de destin.

Les sources

Paul Valéry, en 1922, considère comme européens tous les peuples qui ont subi au cours de l'histoire les trois influences de la Grèce, du christianisme et de Rome!: "Toute race et toute terre qui a été successivement romanisée, christianisée et soumise, quant à l'esprit, à la discipline des Grecs, est absolument européenne"¹. Denis de Rougemont et Henri Brugmans s'accordent sur l'idée que la civilisation européenne possède également des sources "barbares"².

L'héritage romain

¹ Les citations de Paul VALÉRY proviennent d'une conférence prononcée à l'université de Zurich en novembre 1922!: cf. Denis de Rougemont, *Vingt-huit siècles d'Europe!: la conscience européenne à travers les textes, d'Hésiode à nos jours*, Paris, Payot, 1961 [réimpression en fac-similé, avec une préface de Jacques Delors!: Etrépilly, Christian de Bartillat, 1990], pp. 334-35.

² Tous deux furent membres de l'Union européenne des fédéralistes. Henri Brugmans, socialiste néerlandais et recteur du Collège d'Europe à Bruges dès sa création, a écrit une *Histoire de l'Europe* en trois tomes. Dans le premier tome, *Les origines de la civilisation européenne* (Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1958), il consacre un chapitre aux "Héritages européens"!; dans cette partie sur les sources de la culture européenne, les citations de Henri Brugmans proviennent toutes de ce chapitre.

"Rome, affirmait Valéry, est le modèle éternel de la puissance organisée et stable". Pour Henri Brugmans, l'héritage primordial de Rome est d'ordre juridique, politique et civique. Les Romains ont élaboré un système juridique, l'Empire, structure politique qui restera une référence en Europe pendant des siècles. Même s'il fut hégémonique et sans caractéristiques communes avec une démocratie au sens moderne, l'Empire romain fut à la base de la notion de citoyenneté, de la responsabilité civique des hommes libres ayant droit de justice et devoir de discipline. Selon T.S. Eliot, d'ailleurs, "nous sommes encore tous citoyens de l'Empire romain"³.

Les Romains nous ont aussi légué la loi, "la volonté obstinée d'encadrer les relations de société dans de fermes cadres juridiques"⁴. Les Européens se réfèrent encore au droit romain. Face à l'arbitraire du pouvoir, le respect des textes s'est peu à peu imposé.

Rome nous a surtout légué le latin, langue européenne pendant de nombreux siècles. Le latin n'a pas seulement été à l'origine des langues romanes, il a été la langue de l'Eglise, de la science et de l'érudition dans l'Europe entière, et en tant que tel a été un puissant vecteur de la vie culturelle.

L'héritage grec

Pour Rougemont, la Grèce a inventé la Cité, alors que les Romains ont inventé l'Etat et ses institutions. Le citoyen d'Athènes était à la fois libre et responsable⁵. On admet cependant, en général, que l'apport de la Grèce et plus particulièrement d'Athènes à la civilisation européenne se situe surtout sur le plan de la pensée.

Valéry estimait que nous devons à Athènes "la discipline de l'Esprit" et "une méthode de penser qui tend à rapporter toutes choses à l'homme [...]: l'homme se devient à soi-même le *système de références* auquel toutes choses doivent enfin pouvoir s'appliquer". Brugmans reprend cette idée. Pour lui, c'est en Grèce que l'homme a appris à parler à la première personne du singulier, qu'il s'est découvert lui-même. Cette reconnaissance de l'individu comme entité cohérente et unique lui a permis d'acquérir une pensée autonome.

³ Thomas Stearns ELIOT, *On poetry and poets*, 1957, cité dans Denis de Rougemont, *Vingt-huit siècles d'Europe*, p.1344.

⁴ Georges DUBY, "La séduction de l'histoire", p.129 dans Robert Dulau, sous la dir., *Repousser l'horizon*, Rodez, Editions du Rouergue, 1994.

⁵ Les idées de Denis de ROUGEMONT exposées dans cette partie sur les sources de la culture européenne proviennent de sa *Lettre ouverte aux Européens*, Paris, Albin Michel, 1970, pp.140-44.

Les Grecs ont aussi cherché à comprendre la nature, à expliquer ce qui se cachait derrière les dieux. À l'exemple de Socrate, leurs philosophes se sont mis en quête de la vérité. Ils ont fait preuve d'une curiosité intellectuelle, philosophique et scientifique désintéressée.

L'héritage judéo-chrétien

Jérusalem nous a dicté des lois morales. Avant d'être la capitale de la chrétienté, elle est le lieu symbolique de l'héritage biblique. Le christianisme est issu de la religion juive, qui a une conception particulière de la loi. La loi divine est révélée et éternelle, alors que la loi romaine est laïque. Les dix commandements sont à la base de la morale des Européens. L'Ancien Testament dit : "Tu aimeras ton prochain comme toi-même". Dans le Nouveau Testament, cela devient : "Aimez-vous les uns les autres". C'est pourquoi Rougemont pense que le christianisme nous lègue un message d'amour, de service du prochain et de sens du sacrifice.

Par-delà la morale, le christianisme permet à l'Europe de façonner la notion de personne humaine. Beaucoup s'accordent à dire que la philosophie chrétienne donne à l'homme une valeur infinie, puisque Dieu s'est fait homme dans la personne du Christ, et que celui-ci a versé son sang pour les hommes. Les hommes sont considérés comme égaux puisqu'ils sont frères. Cette philosophie de la valeur de la personne humaine sera à la base de la notion de droits de l'homme. Brugmans ajoute que l'homme est une "personne sacrée mais libre, responsable, puisque Dieu lui laisse une redoutable autonomie, et lui fait un devoir de répondre de toutes ses actions et omissions, de ses paroles et de ses silences". L'homme est donc libre dans la mesure où il ne transgresse pas la morale chrétienne.

Pour le recteur du Collège de Bruges, la loi chrétienne est demeurée le fondement, le point de référence et la norme de notre morale commune. Il discerne même dans le marxisme la subsistance d'un vestige chrétien, "le mythe de la salvation absolue qui absoudrait tous les crimes". Eliot note à ce propos : "Un individu européen peut ne pas croire que la foi chrétienne est vraie, et déjà ce qu'il dit, construit et fait, va jaillir de son héritage de culture chrétienne et dépend de cette culture pour toute signification. Seule une culture chrétienne peut avoir produit un Voltaire ou un Nietzsche [...]. Si le christianisme disparaît, la totalité de notre culture disparaît"⁶. La foi chrétienne, au XX^e siècle, n'est

⁶ Thomas Stearns ELIOT, interventions radiodiffusées à la Radio allemande en 1946, "The Unity of European culture", dans *Notes towards the definition of culture*, Londres, Faber & Faber, 1963 [1948], p. 122 : "An individual European

plus aussi répandue qu'au Moyen Âge, et la ferveur des chrétiens s'est affaiblie. Jean-Rodolphe de Salis affirmait néanmoins, lors des premières Rencontres internationales de Genève, que l'Europe, "même affranchie de la foi, est toute pétrie de christianisme". Il ajoutait que "Les guerres et les révolutions passent, les clochers et les coupoles demeurent!"⁷.

Le christianisme est certes une religion à vocation universelle. Mais l'Europe est son terrain de prédilection. Alcide de Gasperi, leader de la démocratie chrétienne italienne, constatait en 1953 que "le christianisme, étant à nos yeux une chose divine, appartient et s'adresse à tous les hommes. En faire une chose seulement européenne, ce serait le restreindre, le dégrader. D'autre part, comment concevoir l'Europe sans tenir compte du christianisme, [...] comment exclure de l'Europe le christianisme!?"⁸.

L'héritage barbare

Henri Brugmans qualifie "d'héritages des barbares" les sources slave, celte et germanique. Il précise qu'il est difficile de tracer des frontières définies entre elles, car les mélanges sont fréquents. Il existe cependant trois familles linguistiques bien distinctes. De plus, ces peuples ont donné à l'Europe son folklore.

L'héritage slave semble un peu flou. En revanche, les Celtes ont laissé à l'Europe des héros, comme Vercingétorix, et des poètes, créateurs de la conception européenne de l'amour. Denis de Rougemont estime qu'ils ont donné à l'Europe le sens du rêve et le désir de la quête aventureuse. Jean-Rodolphe de Salis disait que l'on peut reconnaître l'hérédité celte à des qualités de rêve, d'imagination, de fantaisie, de vivacité d'esprit, de familiarité et de légèreté, et précisait que cette hérédité résiste à l'ordonnance romaine et au sérieux germanique!⁹.

Pour Rougemont, les Germains sont à la source du droit communautaire et des valeurs d'honneur et de fidélité. Il cite Gonzague de Reynold : "L'organisation politique et sociale [des Germains] les opposait à la centralisation bureaucratique des Romains. Leur

may not believe that the Christian Faith is true, and yet what he says, and makes, and does, will all spring out of his heritage of Christian culture and depend upon that culture for its meaning. Only a Christian culture could have produced a Voltaire or a Nietzsche [...]. If Christianity goes, the whole of our culture goes."

⁷ Jean-Rodolphe de SALIS, lors des premières Rencontres internationales de Genève, dans *L'esprit européen*, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1947, pp. 90 et 94.

⁸ Alcide de GASPERI, lors de la séance d'ouverture de la Table ronde de l'Europe, Rome, 1953! : Arch. CE, dossier 03415-1 bis, PV de la Table ronde, p. 19.

⁹ Jean-Rodolphe de SALIS, *L'esprit européen*, p. 81.

organisation était fédérative au sens plein du terme, puisqu'elle reposait sur le serment [...]. Le principe du droit germanique est, en effet, l'idée d'association"¹⁰. Il n'est, bien sûr, pas innocent que ce soient des Suisses qui insistent sur les sources germaniques de la culture européenne. Elles sont aux racines du fédéralisme.

A ces sources, il convient d'ajouter des influences extérieures, parmi lesquelles celle de la culture arabe, décrite par Edgar Morin : "Il y eut, au cours même des Croisades, des influences culturelles clandestines allant des Arabes raffinés aux rudes chevaliers francs. Il y eut, pendant quelques siècles, *via* l'Espagne islamique, l'irrigation de la pensée médiévale par les traductions du grec et par les mathématiques arabes"¹¹. Ces sources se sont mêlées et ont été peu à peu assimilées, au fil de l'aventure européenne.

L'histoire

Notre propos n'est pas d'évoquer toute l'histoire du continent, mais de mettre en lumière quelques périodes qui ont, d'après les défenseurs de l'Europe unie, forgé une culture commune.

De Gasperi affirmait qu'il existe une histoire européenne comme il existe une civilisation européenne. Il ajoutait : "l'Europe, qui n'est pas Rome seulement, n'est pas non plus l'antiquité seulement!; elle est le Moyen Age, elle est l'époque moderne, elle est hier, elle est aujourd'hui. Tous ces éléments s'unissent, aucun d'entre eux ne saurait être exclu ou minimisé. Les voix de toutes les époques s'harmonisent dans le concert européen. Elles se fondent dans une tradition dont les racines sont classiques mais qui se ramifient en branches luxuriantes et touffues, une tradition qui nous inspire en nous unissant"¹².

Dans son introduction à *L'Idée de l'Europe dans l'histoire*, Jean-Baptiste Duroselle s'oppose aux idées exposées par Denis de Rougemont dans *Vingt-huit siècles d'Europe*. D'après l'historien français, ce dernier veut montrer que "l'Europe est beaucoup plus ancienne que ses nations [...]. Depuis deux mille ans, il y a eu une certaine chose, "l'Europe", qui vivait d'une sorte de vie organique, et, par-dessus cette réalité profonde, sont venues se superposer des nations qui ont tout perturbé". Duroselle pense, en 1965, que cela est discutable et peu conforme à la réalité historique. Vingt ans plus

¹⁰ Gonzague de REYNOLD (1937) cité par Denis de Rougemont dans *Vingt-huit siècles d'Europe*, pp. 346-47.

¹¹ Edgar MORIN, *Penser l'Europe*, Paris, Gallimard, 1990 [1987], p. 146.

¹² Alcide de GASPERI lors de la Table ronde de l'Europe, 1953, Arch. CE, PV de la Table ronde, p. 18.

tard, il a changé d'avis. Quelques mois avant la mort de Rougemont, il lui fait parvenir une lettre dans laquelle il reconnaît s'être trompé : "Toutes les recherches que je fais depuis plusieurs années — je prépare un livre genre manuel sur l'histoire de l'Europe envisagée globalement—!¹³ m'ont convaincu que j'avais tort et que vous aviez raison [...]. Ce qui m'a convaincu, c'est la permanence, depuis les Dolmens inclusivement, d'une sorte de Communauté, non raciale, ni politique, mais psychologique, et technique, ainsi que sociale. Les limites géographiques des Dolmens, des cathédrales gothiques, les zones occupées par les Celtes, puis les Romains, puis les Germains, se ressemblent étrangement [...]; il y a un lien tissé au cours des siècles"!¹⁴. Ainsi Duroselle, en scrutant l'histoire européenne, est arrivé à la conclusion qu'à travers les siècles, une communauté de culture s'est forgée.

Georges Duby pense que l'histoire n'a jamais cessé de jouer en Europe un rôle d'impulsion. Il lui semble nécessaire de "considérer d'un regard net ce que fut notre passé commun, ce patrimoine que nous sommes appelés, tous unis, à sauvegarder et à faire fructifier"!¹⁵.

L'Europe chrétienne

De nombreux historiens insistent sur la période où Europe et chrétienté se confondaient. Elle est souvent considérée comme l'âge d'or de l'Europe, l'époque où les sources antiques se sont confrontées au christianisme pour fonder la civilisation européenne.

Pour Georges Duby, cette synthèse s'accomplit entre le IV^e et le VIII^e siècle, période obscure où tout semble se désagréger. Ce n'est qu'au seuil du IX^e siècle que naît l'Europe, avec l'Empire de Charlemagne, où latinité, christianisme et coutumes germaniques se mêlent intimement. Jamais l'Europe n'a été plus unie que durant le haut Moyen Âge. Elle est alors "rassemblée sous l'autorité des deux glaives, le spirituel et le temporel, sous le pouvoir du pape et de l'empereur que Dieu chargeait de guider ensemble son peuple. Enerrée dans un réseau dense de liaisons fluviales, routières, maritimes et de réunions marchandes. Soudée enfin par le même ensemble de rites et de croyances, le même encadrement moral, par cette langue unique, toujours vivante, le latin, écrit, parlé, dans tous ses lieux de culte, dans toutes ses chancelleries et dans toutes ses écoles". Cette époque de grande communication est celle des ordres

¹³ Jean-Baptiste DUROSELLE prépare alors son ouvrage *L'Europe, histoire de ses peuples*, Paris, Perrin, 1990.

¹⁴ Lettre de Jean-Baptiste Duroselle à Denis de Rougemont, du 18 juin 1985, publiée dans *Cadmos* n°35 (automne 1986).

¹⁵ Georges DUBY, dans Robert Dulau, *Repousser l'horizon*, pp.27-28.

monastiques, des pèlerinages, des universités et des cathédrales, signes de la "cohésion de l'Europe"¹⁶.

Selon Régine Pernoud, l'homme médiéval éprouve le sentiment d'appartenir à une civilisation commune grâce aux pèlerinages, à l'esprit de chevalerie et aux croisades¹⁷. D'un bout à l'autre de l'Europe, des édifices similaires sont bâtis, au sein desquels le pèlerin ne se sent pas en terrain étranger. Cette architecture commune, avec des variantes dues à la marque des bâtisseurs, procède "d'une semblable image de l'homme et du monde", qui cherche sa source d'inspiration dans la Bible, base de notre culture commune. Le Moyen Âge est aussi l'époque de la chevalerie, qui invite à un dépassement de l'instinct de domination et de la volonté de puissance. L'homme fort décide de mettre sa force au service du faible et s'engage au respect de la parole donnée. C'est par cet idéal que l'individu trouve "sa finalité propre et la société son unité spirituelle". Cette époque voit encore se concrétiser un but commun aux Européens, reprendre aux musulmans ce qu'ils considèrent comme leur "fief", Jérusalem et la Terre sainte. Des volontaires venus de tout l'Occident se donnent un chef, Godefroi de Bouillon, pour mener à bien l'entreprise commune de la première croisade (1096). Des ordres religieux, en particulier les Hospitaliers et les Templiers, sont créés et mis au service de cette ambition.

Pour Edgar Morin, c'est la conquête arabe qui a fait l'Europe, "en y enclosant la chrétienté" au VII^e siècle, en islamisant l'Orient et l'Afrique du Nord, en enfermant ainsi pour des siècles le christianisme en Europe. Dans un deuxième temps, cette dernière s'est faite contre l'islam, en le faisant refluer à Poitiers (732). Ainsi, avec Charlemagne, et surtout après sa mort, "l'idée de chrétienté absorbe l'idée d'Europe". La religion chrétienne a le monopole sur toute autre croyance ou pensée¹⁸.

Arnold Toynbee se réfère à l'histoire pour définir l'Europe et les Européens : celle-là serait une création du Saint-Siège, ceux-ci les anciens sujets du patriarche de Rome. Le Saint-Siège aurait créé l'Europe en parvenant à contenir sa désunion politique jusqu'à la Réforme et à la dislocation de la communauté chrétienne. Le loyalisme envers la communauté chrétienne d'Occident considérée dans son ensemble prendrait le plus souvent le pas sur les loyalismes locaux¹⁹. L'unité selon "un principe d'essence religieuse"²⁰ aurait fait triompher l'unité politique de l'Europe.

¹⁶ Georges DUBY, dans Robert Dulau, *Repousser l'horizon*, pp. 29-32.

¹⁷ Régine PERNOUD, "Le sentiment d'appartenance à une civilisation commune", *Cadmos* n° 43 (automne 1988), pp. 36 et 43-45.

¹⁸ Edgar MORIN, *Penser l'Europe*, pp. 43-45.

¹⁹ Arnold TOYNBEE, "L'idée européenne et l'unité de l'Europe: le destin commun des Européens", intervention du 13 octobre 1953 à la Table ronde de

Ce point de vue autorise certains, comme Charles Flory, président des Semaines sociales de France (association chrétienne) dans les années 1950, à estimer que "l'Europe est véritablement l'œuvre du christianisme". Ils pensent que l'Eglise a joué un rôle essentiel sur le plan culturel, parce qu'avec elle se sont répandus la langue latine, la pensée antique et le droit romain, par l'intermédiaire des universités et des monastères. La chrétienté apparaît comme une "société interpolitique" de princes chrétiens, sous l'autorité morale du pape!²¹.

Le Moyen Age apparaît ainsi à beaucoup comme l'époque de l'unité religieuse et politique de l'Europe. Pourtant, c'est aussi une époque de désunion. L'Europe chrétienne est divisée en deux. La séparation de l'Empire d'Orient et de l'Empire d'Occident (395) est suivie par le schisme définitif entre orthodoxie et catholicisme (en 1054). Pour Jean-Rodolphe de Salis, la rupture entre les Empires d'Orient et d'Occident a créé deux Europes d'origine gréco-romaine, deux mondes, deux civilisations, deux architectures, deux styles "que leurs origines communes et le christianisme qui leur était également commun, n'empêchaient point de se sentir profondément différents les uns des autres"!²².

L'Europe unie et chrétienne, en d'autres termes, relève d'une relative idéalisation.

L'Europe moderne

Selon Edgar Morin, l'Europe moderne se forme en perdant le Monde Ancien (chute de Byzance en 1453), en découvrant le Nouveau Monde (1492) et en révolutionnant sa cosmologie (Copernic, 1473-1543)!²³. La Renaissance et la Réforme brisent l'unité spirituelle de l'Europe médiévale. Christopher Dawson estime pourtant que la désunion religieuse ne détruit pas son unité culturelle. Celle-ci a désormais pour base une tradition intellectuelle commune et, plutôt qu'une foi commune, un respect pour la tradition classique!²⁴.

l'Europe, Arch. CE, PV de la Table ronde, pp.121-23.

²⁰ Jean-Baptiste DUROSELLE, *L'idée d'Europe dans l'histoire*.

²¹ Charles FLORY, "Le rôle de la foi religieuse dans le développement politique de l'Europe", Centre universitaire de Nancy, Fascicule n°19, p.14. (document non daté mais écrit sans doute dans les années cinquante).

²² Jean-Rodolphe de SALIS, lors des Rencontres internationales de Genève, *L'esprit européen*, p.183.

²³ Edgar MORIN, *Penser l'Europe*, p.151.

²⁴ Christopher DAWSON, dans Denis de Rougemont, *Vingt-huit siècles d'Europe*, p.1348.

La Renaissance est la période de sécularisation de la culture européenne. Léo Moulin, professeur au Collège d'Europe à Bruges, ne pense pas qu'il faille opposer valeurs humanistes et valeurs chrétiennes médiévales : "Je ne puis imaginer qu'entre ces valeurs humanistes [...] et les valeurs chrétiennes [...], il n'y ait eu qu'antagonisme et que ce soit par hasard et malgré la méfiance et l'opposition de l'Eglise qu'elles aient fait leur apparition en Europe [...]. Je crois, au contraire, qu'il existait, au sein des valeurs chrétiennes [...] et dès l'origine, l'essentiel du message humaniste. Je crois que les valeurs humanistes ne sont que les reflets laïcisés, sécularisés et démocratisés" des valeurs chrétiennes!²⁵.

Edgar Morin oppose pourtant ces valeurs, en affirmant que la Renaissance est l'éclatement entre foi et raison, religion et humanisme. La culture européenne, synthèse des cultures judéo-chrétienne, latine et grecque, "cesse de former une unité symbiotique, bien enveloppée dans le cocon théologique"!²⁶. Cet éclatement sera suivi d'un éclatement économique, avec le développement de la bourgeoisie, et politique, avec celui des Etats nationaux.

A la suite de la division entre protestants et catholiques, l'Europe se morcelle spirituellement et politiquement. Certains auteurs rejettent néanmoins l'idée d'une désintégration de la culture européenne en unités nationales distinctes et séparées. Max Beloff donne l'exemple du XVIII^e siècle, qui avec sa culture intellectuelle et artistique, largement basée sur l'hégémonie de la France, est un âge extrêmement cosmopolite!²⁷.

L'Europe divisée, c'est aussi l'Europe des guerres. Les historiens Antoine Fleury et Robert Frank se sont attachés à étudier le rôle des guerres de ce siècle dans la mémoire des Européens, et leur effet sur leur conscience d'être Européens. Ils ont cherché à savoir si la découverte de l'autre dans des circonstances particulières (prisonniers, populations déplacées, anciens combattants) est un facteur de prise de conscience européenne. Au terme de leur travail, ils constatent que la guerre met en scène le patriotisme et anéantit toute idée d'Europe fondée sur la fraternité!²⁸. La mémoire des guerres reste nationale.

²⁵ Léo MOULIN, *Aux racines profondes de l'Europe*, Lausanne, Centre de recherches européennes, 1988, pp. 20-21.

²⁶ Edgar MORIN, *Penser l'Europe*, p. 52.

²⁷ Max BELOFF, *Europe and the Europeans*, Londres, Chatto & Windus, 1957, p. 53. — Max Beloff a écrit *Europe and the Europeans* à la demande du Conseil de l'Europe, après la Table ronde de l'Europe de Rome de 1953.

²⁸ Antoine FLEURY, Robert FRANK, "Le rôle des guerres dans la mémoire, des Européens, leur effet sur leur conscience d'être européen", pp. 149-56 dans René Girault, sous la dir., *Identité et conscience européennes au XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1994.

Il ne faut néanmoins pas oublier qu'au cours de la seconde guerre mondiale, la résistance et le pacifisme ont favorisé l'épanouissement d'une conscience européenne.

Histoires nationales ou histoire européenne!?

Fervents militants européens, Henri Brugmans et Denis de Rougemont affirment que l'Europe a existé avant les nations : "L'histoire européenne ne s'explique point par les histoires nationales considérées comme des "monades sans fenêtre", des entités immuables : elle n'est pas la somme de leurs histoires nationales juxtaposées. C'est l'Europe, au contraire qui est antérieure et qui explique les nations [...]. Les variations de son histoire ne s'expliquent que par un fond commun!"²⁹. Jean-Baptiste Duroselle leur répondait en 1965! : "Je ne pense pas que Dieu ait créé l'Europe, pas plus qu'il n'a créé la France ou l'Allemagne. La France, l'Allemagne, l'Europe sont des inventions des hommes, et l'invention de l'Europe comme unité politique est singulièrement plus récente que celle de la France ou de l'Allemagne!"³⁰. Nous avons vu que vingt ans plus tard, il avait changé de point de vue.

C'est à partir du XIX^e siècle, avec la création de l'Etat-nation, que les histoires nationales apparaissent. Elles tentent de décrire l'histoire spécifique d'un peuple regroupé à l'intérieur d'un Etat. Cette vision historique sera vivement critiquée après les deux guerres mondiales, qui ont fait la preuve de l'absurdité du nationalisme. Ces critiques s'appuient sur une analyse plus large des interactions incontournables entre Etats européens. Selon Marc Bloch, "il n'y a pas d'histoire de France, il y a une histoire de l'Europe!"³¹.

Karl Ferdinand Werner, directeur de l'Institut historique allemand à Paris, s'insurge contre une vision étriquée de l'histoire!³². En 1988, il juge ridicules les tentatives d'expliquer l'ensemble de la vie d'une nation comme une affaire purement nationale et autochtone. Pourtant, depuis le XIX^e siècle, les histoires nationales soulignent l'influence de la nation d'appartenance sur les autres nations, mais passent sous silence l'influence reçue des autres pays. Pour Werner, il n'est de vraie histoire qu'européenne!; les histoires nationales sont

²⁹ Henri BRUGMANS cité par Denis de Rougemont dans *Vingt-huit siècles d'Europe*, p.1389.

³⁰ Jean-Baptiste DUROSELLE, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, p.118.

³¹ Marc BLOCH cité par Jean-Claude Casanova, dans "Sur le patriotisme européen", *Commentaire* n° 57 (printemps 1992), p.16.

³² Karl Ferdinand WERNER, "L'Europe précède les nations", pp.122 et 25 lors du colloque du BILD (Bureau international de liaison et de documentation à Paris), "Identité nationale et conscience européenne", 19-21 octobre 1988, *Documents! : revue des questions allemandes* n°1, 1989.

"toutes trop étroites, trop unilatérales pour l'englober en entier, mais elle est partout présente, et combien, dans toutes les histoires nationales".

La critique d'une vision historique étriquée a été faite dès 1932 par Christopher Dawson : "Il faut nous défaire des fausses représentations du passé [...] et recouvrer le sens historique de la tradition européenne!; il nous faut réécrire notre histoire du point de vue européen et nous donner, pour comprendre l'unité de notre civilisation commune, autant de peine que nous en avons prise pour étudier nos individualités nationales"!³³. Rougemont, Brugmans ou Eliot réfutent, à l'instar de Dawson, l'existence d'histoires nationales au nom d'une histoire culturelle commune et indivisible.

Pour Rougemont, les cultures nationales n'existent pas. "Il n'est pas une seule des branches de notre culture qui ne résulte de mille échanges, tissant l'œuvre commune des Européens!; et il n'en est pas une seule que l'on puisse étudier d'une manière sérieuse ou intelligible dans le champ limité par les frontières d'une seule de nos nations actuelles [...] car avant tous ces découpages arbitraires, il y a la grande communauté de créations et d'influences mutuelles qui s'appellera toujours l'Europe dans l'histoire de l'esprit humain"!³⁴.

Cette analyse s'appuie sur l'idée, chère à Eliot, "qu'aucun art n'a jamais été la propriété exclusive d'un seul des pays de l'Europe"!³⁵. De même, pour Brugmans, chaque "thème" artistique ou politique s'est répandu en Europe avec des variantes locales. L'Europe constitue un *tema con variazioni*, car les grands mouvements qui l'ont secouée — les "thèmes" — ont tous, sans exception, traversé les frontières politiques : les architectures, l'art roman, les réformes, l'art gothique, les universités, la Renaissance, l'humanisme, le classicisme, le baroque, les Lumières, le romantisme, le socialisme... Aucun de ces courants ne s'est limité à une seule nation, tous ont une origine régionale précise et l'exemple a été suivi par d'autres. Le plus grand des paradoxes est d'ailleurs que le mouvement nationaliste lui-même est tout sauf national, puisque c'est Napoléon qui l'a répandu en cristallisant les oppositions contre sa politique d'expansion nationaliste : "Napoléon s'est servi de cette passion avant qu'elle ne se retourne contre lui"!³⁶.

³³ Christopher DAWSON cité par Denis de Rougemont dans *Vingt-huit siècles d'Europe*, pp.1387-88.

³⁴ Denis de ROUGEMONT, *Lettre ouverte aux Européens*, p.164.

³⁵ Thomas Stearns ELIOT, intervention radiodiffusée "The Unity of European culture", *Notes towards a definition of culture*, p.112! : "No art has ever been the exclusive possession of any one country of Europe."

³⁶ Henri BRUGMANS, *A travers le siècle*, Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes, 1993, p.308.

Un "marché commun culturel" a donc toujours existé en Europe!³⁷, et les élites intellectuelles en étaient conscientes. Stefan Zweig, parlant du premier avant-guerre, s'exclame : "Ah! nous aimions tous notre temps, qui nous portait sur ses ailes, nous aimions l'Europe !" L'écrivain voyageait à travers le continent, et correspondait avec de nombreux intellectuels. Le cosmopolitisme nourrit sa conscience européenne. "Grâce à la fierté qu'inspiraient à chaque heure les triomphes sans cesse renouvelés de notre technique, de notre science, pour la première fois un sentiment de solidarité européenne, une conscience nationale européenne était en devenir. Combien absurde, nous disions-nous, ces frontières qu'un avion se fait un jeu de survoler, combien provinciales, combien artificielles ces barrières douanières et ces gardes-frontières, combien contradictoires à l'esprit de notre temps qui manifestement désire l'union et la fraternité universelle!"³⁸. Certains intellectuels ont eu et continuent d'avoir, comme Zweig, la conscience de participer au destin de l'Europe.

³⁷ Expression employée par Edgar MORIN notamment, dans *Penser l'Europe*, p. 198.

³⁸ Stefan ZWEIG, *Le monde d'hier! : souvenirs d'un Européen*, Paris, Editions Albin Michel, 1948, pp. 233 et 237 (traduction de Jean-Paul Zimmermann); réédité en 1982. Réimprimé en fac-similé en 1986 chez Belfond, l'ouvrage fit l'objet d'une nouvelle traduction en 1993 (Serge Niémetz).

La “communauté de destin”

Après la seconde guerre mondiale, l'Europe s'institutionnalise, donnant une existence juridique à une entité dont l'histoire et la culture sont considérées comme le patrimoine fondateur d'une "communauté de destin"³⁹. Le passé est garant de l'avenir. Pour Karl Ferdinand Werner, "l'Europe n'est pas un rêve, situé loin dans le passé ou loin dans le futur, l'Europe est une réalité du passé et du présent, donc de l'avenir. Il faut seulement qu'enfin nous admettions que nous sommes des Européens [...]"⁴⁰. L'Europe a un passé commun, fait de cassures et de retrouvailles, mais les Européens ont-ils le désir de vivre ensemble ?

La nation selon Ernest Renan

Se sentir Européen, se sentir patriote de l'Europe, exige de dépasser le sentiment national. Il est intéressant de retourner à ce propos aux écrits d'Ernest Renan. En 1882, celui-ci donne en Sorbonne une conférence célèbre, intitulée "Qu'est-ce qu'une nation ?"⁴¹. Renan s'oppose à la conception allemande de la nation fondée sur la race. Il pense que l'on ne peut définir la nation ni selon la race, ni selon la langue, car "il y a dans l'homme quelque chose de supérieur à la langue : c'est la volonté"; ni selon la religion, qui est devenue un choix individuel; ni selon une communauté d'intérêts, qui ne saurait mettre en jeu des sentiments; ni selon la géographie, car "la terre fournit le substratum, le champ de la lutte et du travail, l'homme fournit l'âme". Ainsi "l'homme n'est esclave, ni de sa race, ni de sa langue, ni de sa religion, ni du cours des fleuves, ni de la direction des chaînes de montagnes. Une grande agrégation d'hommes, saine d'esprit et chaude de cœur, crée une conscience morale qui s'appelle une nation". La nation est donc une "conscience" où l'individu abdique au profit de la "communauté". Elle est aussi, dans la pensée de Renan, "une âme, un principe spirituel" constitué de deux éléments, l'un trouvant ses sources dans le passé, l'autre dans le présent. D'un côté, la nation est "l'aboutissement d'un long passé", et ses membres possèdent en commun des souvenirs d'efforts et de solidarité : "avoir souffert, joui, espéré ensemble". De l'autre, son existence est "un plébiscite de

³⁹ Expression de Edgar MORIN dans *Penser l'Europe*.

⁴⁰ Karl Ferdinand WERNER lors du colloque du BILD, *Documents! : revue des questions allemandes* n°11, 1989, p.125.

⁴¹ Ernest RENAN, conférence faite en Sorbonne, le 11 mars 1882: *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Presses Pocket, 1992, pp.137-58. — Pour une nouvelle édition critique, voir *Qu'est-ce qu'une nation ?, et autres écrits politiques*, présentée par Raoul Girardet, Paris, Imprimerie nationale, 1996, 260 p.

tous les jours, comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de vie". Former une nation suppose donc un désir de vivre ensemble, un consentement, "une volonté de continuer à faire valoir l'héritage que l'on a reçu indivis". La nation a un passé et un présent, avant de s'inventer un futur. Visionnaire, Ernest Renan ajoutait que les nations ne sont pas éternelles. "Elles ont commencé, elles finiront. La confédération européenne, probablement les remplacera. Mais telle n'est pas la loi du siècle où nous vivons". Une centaine d'années plus tard, l'Europe est une réalité institutionnelle. Ce que Renan disait en 1882 sur la nation vaut aujourd'hui pour l'Europe. Certains auteurs recourent à la même argumentation afin de défendre l'idée d'une Europe unie.

Une "communauté de destin" européenne

Edgar Morin estime que "nous sommes arrivés au moment de la communauté de destin"⁴². Celle-ci renferme "le ferment et le ciment, sinon d'une nation européenne, au moins d'une unité métanationale [...] qui aurait son identité, son unité, son vouloir vivre en dépit et à cause de toutes les diversités ethniques et nationales qu'elle contiendrait". Morin soulève le problème du passé européen. Il rappelle qu'une nation est une communauté liée par une histoire, une culture, une mémoire communes, des normes et des règles communes. Mais notre mémoire d'Européens n'est nourrie que de divisions et de guerres. L'héritage commun, ce sont les inimitiés. C'est pourquoi une communauté européenne de destin ne peut émerger du passé. Elle s'extraît à peine du présent. Et surtout, elle est imposée par le futur. C'est ce que Morin appelle le "nœud gordien paradoxal de l'identité européenne". Jamais jusqu'à présent ne s'est créé une conscience ou un sentiment de destin commun à partir du futur. C'est ce qui est demandé aux Européens. La solution que Morin entrevoit est que la communauté de destin actuelle rétroagisse sur le passé européen et le rende commun. Il ne s'agirait en aucune manière de falsifier le passé, mais de "réécrire l'Histoire, comme le fait chaque génération en fonction des expériences vécues au présent, qui, rétrojetées de façon critique sur le passé, le ré-éclairent d'un angle nouveau". Cette rétroaction du présent sur le passé permet d'apprendre ce que les Européens ont en commun malgré les divisions et les antagonismes : "C'est aujourd'hui que nous pouvons comprendre que l'Europe s'est faite et développée parce qu'elle a été un marché commun culturel millénaire, et que l'unité de culture européenne est dans la vitalité

⁴² Edgar MORIN, *Penser l'Europe*, pp.1195-98.

de ses antagonismes". Une telle prise de conscience suppose une conscience historique nouvelle.

Le sentiment d'appartenance à l'Europe

Le sentiment d'être Européen peut être mis en parallèle avec le sentiment national. Se sentir Européen reviendrait à se sentir solidaire des autres Européens par-delà les clivages nationaux, tout comme les citoyens d'un Etat se sentent solidaires par-delà les clivages régionaux.

"La conscience de la communauté de destin est déjà répandue, affirme Morin, mais elle est encore éparse, épiphénoménale et vacillante. Il faudrait qu'elle s'enracine dans les zones profondes de notre pensée, de notre sentiment, de notre être. Comme toujours, ce ne sera jamais à la conscience seule de décider"⁴³. Selon Claude Imbert, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Le Point*, pour qu'une identité européenne analogue à l'identité nationale prenne forme, il ne suffit pas que l'Europe ait dégagé au long de son histoire des "traits identiques" et des valeurs dominantes. Il faut aussi que ces traits et ces valeurs soient perçus, "intériorisés", reconnus par ses habitants comme constitutifs d'une certaine "identité continentale"⁴⁴.

Un tel sentiment de patriotisme européen (voire mondial) a déjà été ressenti par des élites intellectuelles au cours de l'histoire. Montesquieu disait dans une maxime fameuse : "Si je savais quelque chose qui me fût utile et qui fût préjudiciable à ma famille, je la rejetterais de mon esprit. Si je savais quelque chose utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose utile à ma patrie et qui fût préjudiciable à l'Europe, ou bien qui fût utile à l'Europe et préjudiciable au genre humain, je la regarderais comme un crime"⁴⁵.

Devenir un patriote européen, c'est dépasser le sentiment national, se sentir responsable de l'héritage commun. Cela suppose la conviction qu'une Europe sans frontières est nécessaire, que ce soit sous la forme d'une fédération ou d'une confédération. C'est ressentir l'Europe comme le lieu où l'on vit, que l'on aime et que l'on choisit. Un tel patriotisme ne saurait être un sentiment objectif et explicable. Il est lié au "désir de vivre ensemble", selon l'expression de Renan.

⁴³ Edgar MORIN, *Penser l'Europe*, p.213.

⁴⁴ Claude IMBERT, "Identité européenne: le complexe de Prométhée", p.133, dans FONDATION ROBERT SCHUMAN, *Les nouvelles frontières de l'Europe*, Paris, Economica, 1993.

⁴⁵ MONTESQUIEU, cité notamment par Jean-Claude Casanova, dans "Sur le patriotisme européen", p.16.

L'identité européenne ne se substitue pas, mais s'ajoute aux autres identités, nationales ou régionales. Katharina von Bülow, essayiste et journaliste née Allemande, ayant vécu aux Etats-Unis et en France, en témoigne : "J'ai appris au cours d'une longue vie que j'ai en fin de compte trois identités, sinon une quatrième : celle de femme. Je suis d'abord Européenne [...] parce que nous tous —enfin presque— avons en commun ce rêve fou, qu'un jour existera cette Europe unie [...]. J'ai une autre nationalité qui est plus politique [la croyance en la démocratie]. La dernière identité est d'ordre culturel [...]: elle est à la fois allemande, française, américaine, anglaise, un tant soit peu juive enfin, bien que je ne sache plus très bien faire la distinction entre elles. [...] Je n'ai plus besoin de l'unité nationale pour savoir qui je suis!"⁴⁶. Cette femme cosmopolite ressent l'identité européenne comme un idéal, une croyance en ce qui adviendra de l'Europe, alors que l'identité culturelle lui est donnée par ses différentes nationalités.

Se sentir Européen implique d'accepter la rencontre en soi de plusieurs identités, européenne, nationale et surtout régionale. Joseph Rován pose le problème de leur coexistence au sein d'un même individu : "L'Etat national étant réducteur des différences, une structure étatique européenne pourra-t-elle ne pas l'être ?"⁴⁷. La question est légitime, mais le sentiment patriotique attaché à la nation est encore si fort et si répandu dans les pays européens qu'il semble difficile d'imaginer un patriotisme européen qui effacerait tout sentiment d'appartenance locale ou nationale. Même s'ils peuvent paraître contradictoires, les sentiments européen et national ne sont pas forcément antinomiques. André Maurois a tenté de réconcilier identité nationale et identité européenne : "L'Europe ne se fera pas en niant ou en tentant d'affaiblir les caractères nationaux, mais en les faisant aimer [...]. Pour que l'Europe soit unie politiquement, il n'est ni utile, ni souhaitable que les Français cessent d'être français ou les Allemands d'être allemands!; il faut et il suffit que toutes les nations d'Europe sachent que ce qui les unit est plus fort que ce qui les divise!"⁴⁸.

Etre Européen, c'est avant tout avoir conscience et ressentir la possession d'un héritage culturel, garant d'une communauté de destin et d'un avenir. Le patriotisme européen est conscience d'un futur et d'un passé — le présent restant aujourd'hui encore, après cinquante années d'unification, difficile à définir.

⁴⁶ Katharina von BÜLOW lors du colloque du BILD, *Documents! : revue des questions allemandes* n°11, 1989, p.173.

⁴⁷ Joseph ROVÁN, directeur du BILD, lors du même colloque, *Documents*, p.17.

⁴⁸ André MAUROIS, dans la préface à l'ouvrage de Salvador de Madariaga, *Portrait de l'Europe*, Paris, Calmann-Lévy, 1952, pp.X-XI.

CHAPITRE III

Les caractéristiques de la culture européenne

De nombreux auteurs se sont attachés à définir les caractéristiques de la culture européenne. Cet exercice, consistant à isoler des tendances communes dans un foisonnement, peut sembler hasardeux. Certains ont voulu définir l'esprit de la culture européenne, son essence particulière. Ces débats sur ce qui ferait le génie propre de l'Europe se situent pour la plupart dans la période de doute de l'immédiat après-guerre. Les Européens s'étaient entre-déchirés, s'étant révélés capables du pire. Les intellectuels ont senti la nécessité de retrouver des valeurs, qu'ils ont souvent idéalisées.

Pour définir un hypothétique esprit européen, ils ont évoqué les modèles mythiques. Le caractère aventurier des héros européens, comme Prométhée ou Ulysse, a été souvent mis en avant. Le titan Prométhée, qui brave les dieux pour donner le feu sacré aux hommes, incarne la curiosité et la révolte contre les puissances supérieures. Ulysse est plus familier aux Européens. Son odyssée est si fameuse qu'elle devient synonyme, dans bon nombre de langues, d'expédition lointaine semée d'embûches. Pour Richard de Coudenhove-Kalergi, c'est Ulysse plus que Prométhée qui est "au vrai sens du terme le prototype de l'Européen"¹. Le fondateur de l'Union paneuropéenne voit dans le personnage d'Homère l'Européen idéal, triomphant de la nature grâce à la technique. Prométhée et Ulysse, le titan et le héros, sont courageux. Ils bravent le destin, ils vont au-delà des conditions données par la Nature. La

¹ Richard de COUDENHOVE-KALERGI, "Odysseus der Europäer", traduit et cité par Denis de Rougemont dans *Vingt-huit siècles d'Europe! la conscience européenne à travers les textes, d'Hésiode à nos jours*, Paris, Payot, 1961 [réimpression en fac-similé, avec une préface de Jacques Delors: Etrépilly, Christian de Bartillat, 1990], pp. 340-41. — Pour la version intégrale d'origine, voir "Ulysse l'Européen", dossier C-VIII (Miscellanea), no. 134, Fondation Archives Européennes (Genève), API 2: fonds Coudenhove-Kalergi.

quête est une constante de la mythologie européenne. Ainsi la quête mystique du Saint Graal dans la mythologie celtique.

A ces mythes antiques s'ajoute "l'Olympe européen" décrit par Salvador de Madariaga, dont Henri Brugmans a pu dire qu'il représentait "l'humaniste, à qui rien n'est étranger"². L'écrivain espagnol pense que Hamlet, Don Quichotte, Faust et Don Juan sont nos dieux. Pour lui, "le monde des immortels européens" est "la source suprême la plus riche et la plus brillante de la conscience et de la vie de l'Europe"³. Aventuriers, ils le sont tous quatre, même si leurs aventures revêtent des formes différentes. Faust est un savant curieux de connaître et de dominer la nature. Comme Prométhée, il brave la loi divine, non pour apporter le savoir aux hommes, mais pour lui-même! sa curiosité insatiable l'amène à donner son âme au diable. Madariaga voit en lui "un homme à la volonté paresseuse, à l'intelligence active, habile avec les objets mais malhabile avec les êtres humains, attiré par le pouvoir"⁴. Faust incarne l'esprit de recherche de l'Européen. Don Juan pose lui aussi un problème d'ordre religieux. Il incarne la liberté absolue, l'anarchisme qui méprise les règles humaines et divines. Quant à Hamlet et Don Quichotte, Salvador de Madariaga en fait les symboles du problème européen de l'équilibre entre l'homme individuel et l'homme social. "Hamlet incarne l'âme torturée des hommes libres qui ont à vivre dans une communauté trop puissante et trop exigeante pour eux!; Don Quichotte incarne l'âme également torturée des hommes sociables qui ont à vivre dans une communauté trop ténue et raréfiée pour eux"⁵. Ces quatre personnages sont pétris de passion et de contradictions, ils sont "un débat vivant", "une discussion permanente sans solution"⁶. Madariaga considère cette caractéristique comme spécifiquement européenne. De même, Rougemont disait en 1946 que "l'homme typiquement européen : c'est l'homme de la contradiction, l'homme dialectique par excellence"⁷.

À partir des héros et de leurs qualités, les intellectuels ont essayé de définir l'esprit européen. Salvador de Madariaga le résume en deux termes : intelligence et volonté, issus de la tradition socratique

² Henri BRUGMANS, *A travers le siècle*, Bruxelles, Presses universitaires européennes, 1993, p.319.

³ Salvador de MADARIAGA, *Portrait de l'Europe*, Paris, Calmann-Lévy, 1952, pp.147 et 48.

⁴ Salvador de MADARIAGA, *Portrait de l'Europe*, Chap. III et IV.

⁵ Salvador de MADARIAGA, *Portrait de l'Europe*, p.61.

⁶ Salvador de MADARIAGA, *Portrait de l'Europe*, p.48.

⁷ Denis de ROUGEMONT, dans la conférence "Les maladies de l'Europe" (septembre 1946) donnée lors des Rencontres internationales de Genève, *L'esprit européen*, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1947, p.155.

et de la tradition chrétienne. Ces deux principes se sont influencés mutuellement au cours des siècles. "Socrate domine l'esprit de l'Europe, le Christ, sa volonté"⁸. Comparant les cultures des différents continents, le penseur espagnol recourt au symbole de l'arbre : la culture africaine correspond à l'entrelacement des racines, figure du passé obscur, de la communauté des ancêtres!; la culture asiatique est illustrée par le feuillage léger et aérien, qui évoque la religion et l'intuition de la lumière!; l'Europe est représentée par le tronc structuré, image de l'unité de vie, individualisé, conscient et volontaire. Quant à l'Amérique, il en dit seulement que "l'homme y est entré dans la nature, comme un éléphant dans une boutique de porcelaine"⁹.

Aux Rencontres internationales de Genève, Rougemont souligne le caractère inventif de l'Europe, son désir insatiable de comprendre. Elle est "patrie de l'invention", car elle est "patrie de la mémoire"¹⁰. "Chercher plus loin et de la sorte créer autant de risques qu'on résoud de problèmes" : telle est la formule du Progrès dans sa définition occidentale.

D'autres auteurs insistent sur le refus de la fatalité. Selon le social-démocrate allemand Carlo Schmid¹¹, la vertu primordiale de l'Européen est dérivée du modèle prométhéen. Elle consiste à "se refuser à n'être rien d'autre qu'un élément passif et déterminé de l'ordre de la Création". Il ne s'abandonne pas à la nature.

Presque cinquante ans plus tard, la philosophe Chantal Millon-Delsol définit l'esprit européen par le terme d'irrévérence¹². "Si l'Européen perd son esprit critique, s'il se prosterne, il perd en même temps son identité [...]. Quand l'Europe se met à révéler — un homme, un système, sans œil critique ni soupçon — on peut être sûr qu'elle est frappée de male mort. Son cadeau de baptême, c'est la distance"¹³. Cette irrévérence se traduit par un "esprit rebelle", une "curiosité malade" et le désir de liberté.

Cet esprit est souvent idéalisé par les militants européens. Certains vont même jusqu'à considérer comme non européen ce qui n'est pas conforme à leur idéal de paix et de tolérance. Madariaga juge "contraire à l'esprit européen", car socratiques

⁸ Salvador de MADARIAGA, 1952, cité par Denis de Rougemont dans *Vingt-huit siècles d'Europe*, p.352.

⁹ Salvador de MADARIAGA, *Portrait de l'Europe*, 1ère partie, Chap. II.

¹⁰ Denis de ROUGEMONT, dans "Les maladies de l'Europe", *L'esprit européen*, pp.161-62.

¹¹ Carlo SCHMID (1949), cité par Denis de Rougemont, *Vingt-huit siècles d'Europe*, pp.365-66.

¹² Chantal MILLON-DELSOL, *L'irrévérence! : essai sur l'esprit européen*, Paris, Mame, 1993.

¹³ Chantal MILLON-DELSOL, *L'irrévérence*, p.17.

mais non chrétiennes, les expériences faites par les médecins de Göring sur des prisonniers des camps de concentration pour découvrir la limite de la résistance humaine!¹⁴.

A ces points de vues, Jean-Baptiste Duroselle, plus réaliste, répond: "Quand on me dit que l'Europe est le pays du droit, je songe à l'arbitraire, qu'elle est le pays de la dignité humaine, je pense au racisme, qu'elle est celui de la raison, je pense à la rêverie romantique. Et je trouve la justice en Pennsylvanie, la dignité humaine chez les nationalistes arabes, la raison partout dans l'Univers, s'il est vrai, comme le dit Descartes, que le bon sens est la chose du monde la mieux partagée!"¹⁵. L'historien français estime impossible de définir un esprit ou une essence de l'Europe, car ils n'ont jamais existé. Essayer de les décrire serait "détacher d'une réalité complexe une série particulière de facteurs, choisis par nous, donc selon un certain arbitraire, et par la même simplifier, c'est à dire déformer la réalité!"¹⁶.

L'esprit européen est une construction intellectuelle, fondée sur une tradition culturelle. Il ne reflète qu'une partie d'une "essence" qu'il demeure difficile, voire impossible de définir concrètement. Il est impalpable, parce que l'Europe est diversité, et parce que sa culture a essaimé sur les autres continents.

Une Europe multiple

Edgar Morin, dans le prologue à *Penser l'Europe*, explique la difficulté de la tâche : "La difficulté de penser l'Europe, c'est d'abord de penser l'un dans le multiple, le multiple dans l'un". Car l'Europe est un "complexe" (de *complexus*, ce qui est tissé ensemble) "dont le propre est d'assembler sans les confondre les plus grandes diversités et d'associer les contraires de façon non séparable!"¹⁷.

L'Europe est un espace contrasté, où les cultures locales se côtoient. Les intellectuels qui se sont attachés ou s'attachent au défi de définir son identité culturelle ne minimisent pas cette diversité. Ils ne nient pas qu'il existe plusieurs Europes, qui ont parfois été séparées au cours de l'histoire. Ils ont cependant tenté de trouver,

¹⁴ Salvador De MADARIAGA cité par Denis de Rougemont dans *Vingt-huit siècles d'Europe*, p.354.

¹⁵ Jean-Baptiste DUROSELLE cité par Edgar Morin dans *Penser l'Europe*, Paris, Gallimard, 1990 [1987], pp.81-82.

¹⁶ Jean-Baptiste DUROSELLE, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Paris, Denoël, 1965, p.123.

¹⁷ Edgar MORIN, *Penser l'Europe*, pp.122 et 24.

par delà cette diversité évidente, ce qui unit les Européens et ce qui constitue leur base culturelle commune. Un autre problème se pose alors : cette culture commune contient en elle-même des antagonismes, qui rendent encore plus difficile sa définition.

La diversité européenne

Paul Valéry dit en 1922 de l'Europe qu' "elle est assez petite pour être parcourue en un temps très court, qui deviendra bientôt insignifiant. Elle est assez grande pour contenir tous les climats, assez diverse pour présenter les cultures et les terrains les plus variés"¹⁸. Edgar Morin appelle cette diversité un "univers de petits compartiments culturels", univers qui renferme une "extraordinaire variété de micro-cultures provinciales, fruit de la texture micro-ethnique de l'Europe après les ultimes invasions, ces richesses sauvées par l'inachèvement de l'unité nationale"¹⁹.

De nombreuses personnalités, en particulier certains hommes politiques, insistent sur la diversité de l'Europe, qui est présentée comme une richesse, mais elle est souvent utilisée comme un argument contre l'unification de l'Europe et son éventuelle uniformisation.

Au sein du Conseil de l'Europe, cette diversité n'a pas été niée. Quatre ans après sa création, François de Menthon, président de l'Assemblée consultative, affirme : "La diversité présente de nos cultures et de nos familles spirituelles, d'une nation à l'autre, et à l'intérieur même de chaque nation est un obstacle pour une définition concrète de l'unité spirituelle de l'Europe". Il rassure ensuite les sceptiques : "la richesse culturelle de l'Europe est faite en grande partie de la diversité, de l'originalité de nos cultures nationales, ou même régionales, unifier ne saurait signifier appauvrir, et nos concepts européens devront pouvoir assembler cet ensemble incomparable de nos patrimoines particuliers"²⁰.

Toujours au sein du Conseil de l'Europe, mais quarante ans plus tard, la ligne de pensée et d'action reste la même. José Vidal-Beyneto, alors directeur de l'éducation, de la culture et des sports, écrit : "Plus que toute autre, la culture européenne ne peut se décliner qu'au pluriel [...]. Nous pouvons donc caractériser la culture européenne comme un ensemble de différences et comme le

¹⁸ Paul VALÉRY cité par Denis de Rougemont dans *Vingt-huit siècles d'Europe*, p.1393.

¹⁹ Edgar MORIN, *Penser l'Europe*, pp.176-77.

²⁰ François de MENTHON lors de la Table ronde de l'Europe, Rome, 1953; Arch. CE, dossier 03415-1bis, PV de la Table ronde, p.115.

lieu, par excellence, de la diversité". Pour lui, la culture au quotidien est par excellence le contexte de la différence. "Notre style de vie, nos modes de vie sont très étroitement liés aux spécificités de notre milieu culturel le plus immédiat". Les cultures des terroirs, les cultures quotidiennes ne souffrent pas de déracinement, et sont vulnérables "face au rouleau uniformisateur de la consommation/universalisation de masse"²¹.

Catherine Lalumière, secrétaire général du Conseil de l'Europe de 1989 à 1994, ouvrait en 1990 à Palerme la conférence des ministres des Affaires culturelles par ces mots : "Il y a bien une identité culturelle européenne [...] mais l'originalité de cette identité, son paradoxe, c'est d'abord sa diversité. L'identité européenne, c'est d'être multiculturelle. Depuis toujours — les siècles nous ont légué cet héritage — nous sommes pluriels, nous sommes multiculturels, nous sommes divers, nous sommes une mosaïque"²².

Diversité et variété n'empêchent pas une certaine unité. Pour Madariaga, "cette variété n'est pas un chaos", elle est au contraire un trésor. Il existe, à son opinion, trois types d'Européens: le Nordique, l'Eurasiatique, le Méditerranéen. Mais n'y a pas de race pure. Ce "mélange des différentes souches humaines est peut-être la vraie cause de l'unité européenne". Les Européens auraient tendance à s'attarder sur la diversité, alors que vue de loin, l'Europe apparaît comme un tout!²³.

²¹ José VIDAL-BEYNETO, sous la dir., *Guide des centres culturels européens*, Strasbourg, Publication du CE, 1990, pp. 12-13.

²² Allocution de Catherine LALUMIERE dans le Rapport de la 6e conférence des ministres responsables des Affaires culturelles, Palerme, 25-26 avril 1990, p. 22.

²³ Salvador De MADARIAGA, *Portrait d'Europe*, pp. 13 et 17

Les deux Europes

Aux quatre points cardinaux correspondent quatre Europes. L'Europe du Nord germanique s'oppose culturellement à l'Europe du Sud latine. L'Europe de l'Ouest s'est opposée culturellement puis politiquement à l'Europe de l'Est. Pendant la guerre froide, la séparation Est/Ouest passait au centre de l'Europe. Il y avait alors deux Europes, l'une occidentale, l'autre orientale. Cette coupure de quarante ans fut avant tout politique et idéologique, mais la question de la culture commune des Européens de l'Est et de l'Ouest se posait, comme si la dépendance de la partie orientale de l'Europe envers l'Union soviétique lui enlevait son identité européenne.

Avant d'être séparées par le rideau de fer, les deux Europes ont eu une histoire qui n'était pas toujours commune. La séparation Est/Ouest ne daterait pas uniquement de la période 1948-89. André Reszler rappelle qu'à l'époque romaine, une frontière séparait "les provinces de l'Empire romain du *no man's land* des empires barbares éphémères qui se sont succédé dans le bassin danubien"²⁴.

Au Moyen Age, la frontière devient religieuse. Elle sépare l'Europe occidentale, sous l'influence de Rome, de l'Europe orientale, dominée par Byzance. On peut penser que l'Occident, groupé autour de l'héritage religieux de Rome, a tendu ses efforts de développement spirituel et matériel vers l'Atlantique, en venant ainsi à tourner le dos à l'Europe orientale. Celle-ci, défendant les bastions qui protégeaient précisément l'Occident des attaques musulmanes, s'ouvrit tout naturellement à l'Asie, avec ses richesses, ses civilisations et sa spiritualité. Eduardo Lourenço, écrivain portugais, affirme au contraire que cette "différence structurelle" entre les deux Europes n'a pas été déterminante pour le processus historique et culturel qui a fait de l'Europe une civilisation à part, sauf pendant le communisme²⁵. Le christianisme de Rome ou de Byzance aurait ainsi permis une évolution commune. Denis de Rougemont ne nie pas les différences entre les Européens de l'Est et ceux de l'Ouest, mais il pense que le christianisme les rassemble : "Le plus grand dénominateur entre les Européens de Gibraltar à Moscou et du cercle polaire à l'île de Chypre, c'est sans doute la religion chrétienne et son empreinte même sur les incroyants". Les

²⁴ André RESZLER, *Rejoindre l'Europe, destin et avenir de l'Europe centrale*, Genève, Georg, 1991, p.128.

²⁵ Eduardo LOURENÇO, "L'Europe, une réalité multiculturelle", *Forum* n°131 (septembre 1994), pp.137-138.

variétés de la religion chrétienne "rendent compte des variétés de l'être européen"²⁶. La religion ne sépare pas, elle unit.

Après la seconde guerre mondiale, un rideau de fer sépare les deux Europes, empêchant presque toute communication entre elles. Les démocraties d'Europe occidentale, respectueuses des droits de l'homme, rassemblées au sein du Conseil de l'Europe, seraient-elles les seules à pouvoir revendiquer une identité européenne ? Les militants européens insistent sur le fait que l'intégration ne se fait pas contre l'Europe de l'Est, mais en attendant qu'elle puisse rejoindre les institutions communes. Ils ne nient pas l'appartenance à l'Europe des pays satellites de l'Union soviétique, car ils sont conscients de leur identité culturelle européenne. Henri Brugmans, témoin de cette époque, se rappelle qu'il était "vain de vouloir décrocher une participation de l'Europe centrale tant que l'Union soviétique y tenait le haut du pavé [...]. Pour nous, Européens, elle [la politique de Moscou] était désastreuse, puisqu'elle coupait notre civilisation en deux tronçons"²⁷. Si l'esprit européen est un esprit de contradiction, un esprit irrévérent et critique, il est légitime de se demander s'il a pu rester vivant sous un régime totalitaire. André Reszler affirme que ces pays ont cultivé "l'europanité à l'intérieur même des structures des régimes totalitaires"²⁸.

Milan Kundera, exilé en France en 1975, s'opposa à l'idée que la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie constituent un tout culturel avec l'Union soviétique. En 1983, il estime que cette partie de l'Europe est "située géographiquement au centre, culturellement à l'Ouest et politiquement à l'Est"²⁹. La partie "centrale" de l'Europe a, selon lui, subi les mêmes influences historiques, culturelles et religieuses que sa partie occidentale. Ce n'est qu'après 1945 que "quelques nations qui s'étaient toujours considérées comme occidentales se réveillèrent un beau jour et constatèrent qu'elles se trouvaient à l'Est". Ces nations perdirent ainsi l'essence même de leur identité. Pendant les années de la guerre froide, le mot "Europe" représentait à l'Est une notion spirituelle, alors que dans l'Europe occidentale des années quatre-vingts, l'Europe n'est plus ressentie comme une valeur. Les Européens d'Europe centrale n'ont jamais laissé leur culture se confondre avec celle des Russes, car elles sont antinomiques: "L'Europe centrale voulait être l'image condensée de l'Europe et de sa richesse variée, une petite Europe

²⁶ Denis de ROUGEMONT, "L'apport culturel de l'Europe de l'Est", *Cadmos* n°131 (printemps 1981), p.119.

²⁷ Henri BRUGMANS, *A travers le siècle*, p.257.

²⁸ André RESZLER, *Rejoindre l'Europe*, p.17.

²⁹ Milan KUNDERA, "Un Occident kidnappé", *Le Débat* n° 27 (novembre 1983), pp.13-22.

archi-européenne [...] conçue sur la règle du maximum de diversité sur un minimum d'espace. Comment pourrait-elle ne pas être horrifiée par la Russie qui, en face d'elle se fondait sur la règle opposée, le minimum de diversité sur l'espace maximal". Les peuples d'Europe centrale sont inséparables de l'histoire européenne. Mais ils en sont l'envers, "ses victimes et ses outsiders".

En 1989, avant même la fin des régimes communistes, Mikhaïl Gorbatchev parlait de "maison commune" européenne — une "maison" où chacun avait sa place avec ses différences. Il n'était plus question de nier l'identité culturelle européenne des pays d'Europe centrale et orientale. Actuellement, on ne parle plus de deux Europes mais de trois, sinon plus : une Europe occidentale, une orientale et une centrale. C'est admettre la pluralité du continent. Mais n'y a-t-il pas en fin de compte une contradiction entre la reconnaissance de la diversité et la proclamation d'une culture commune ?

Une "dialogique culturelle"

Multiple, la culture européenne l'est aussi parce que des tendances contradictoires existent en son sein. Edgar Morin ne recherche pas un esprit européen ou un "attribut authentique" de l'Europe, ce qui reviendrait pour lui à l'aseptiser la réalité. Il veut interroger l'Europe dans ce qu'elle a de contradictoire. Toute idée née en Europe possède son contraire, et en est inséparable. C'est ce que Morin appelle la "dialogique tourbillonnaire", au cœur de l'identité culturelle européenne!³⁰.

Cette idée ne lui est pas propre. Karl Jaspers affirmait dès 1946 que "pour toute prise de position, l'Europe a elle-même développé la position inverse. Elle ne possède peut-être en propre que cette capacité d'être toute chose"!³¹. Rougemont pense que c'est la "fusion jamais achevée" des différentes sources de la culture européenne qui fait de celle-ci une culture "instable", puisqu'elle est le mélange "d'éléments de provenances diverses et de tendances contradictoires"!³².

Morin n'est donc pas seul à avoir compris les contradictions internes de la culture européenne. Au cœur de cette culture, il place ce qu'il appelle le principe "dialogique", qui signifie "que deux ou

³⁰ Edgar MORIN, *Penser l'Europe*, pp.181 et 147.

³¹ Karl JASPERS, lors des Rencontres internationales de Genève de 1946, *L'esprit européen*, p.1298.

³² Denis de ROUGEMONT, *Les chances de l'Europe*, Neuchâtel, Edition de la Baconnière, 1962, p.116.

plusieurs logiques différentes sont liées en une unité de façon complexe (complémentaire, concurrente, antagoniste) sans que la dualité se perde dans l'unité". Le mot est construit à partir du terme *dialogue*, qui est "insuffisant pour exprimer la conflictualité", et du terme *dialectique*, qui est "insuffisant pour exprimer la persistance de l'opposition dualiste au sein de l'unité". Ce qui fait l'unité de la culture européenne n'est pas, pour le sociologue, la synthèse "judéo-christiano-gréco-latine", mais le jeu complémentaire et concurrent entre chaque composante ayant sa propre logique. La confrontation des sources de la culture européenne a ouvert le champ de la "dialogique". Edgar Morin ne nie pas qu'il y ait une "dialogique" dans toute culture, mais son processus a souvent été freiné ou contrôlé, et elle a été plus ou moins "enfermée dans une ceinture de dogmes et d'interdits". La culture européenne a ceci de spécifique que ses "dialogiques" sont ininterrompues et qu'aucun élément n'a exercé durablement une hégémonie ou n'a annihilé les autres termes de la dualité. La culture européenne vit de ses oppositions, conflits et crises : "ce qui est important [...] ce n'est pas seulement les idées maîtresses [...] ce sont ces idées et leurs contraires". La "dialogique" a été rendue possible par la laïcisation de la culture européenne; elle implique que rien n'est assez sacré ou assez maudit pour échapper au débat et à la polémique. On retrouve cette approche chez Chantal Millon-Delsol, lorsqu'elle qualifie l'esprit européen d'*irrévérent*. Tous deux s'accordent pour dire que l'esprit critique est une constante de la culture européenne. Tout peut être mis en question, même Dieu, et ceci depuis la Renaissance. Morin conçoit le "tourbillon dialogique" comme un tourbillon de négativité, puisque les idées se nient sans cesse les unes les autres. La négation doit cependant être relativisée, puisqu'elle est niée à son tour!³³.

La "dialogique" réside au cœur de l'identité culturelle européenne. On peut avancer que cette idée se trouvait déjà en filigrane dans la pensée de Salvador de Madariaga, Karl Jaspers et Denis de Rougemont. Ce dernier, militant pour une Europe unie, a néanmoins préféré s'attacher à ce que les Européens ont en commun : leur culture.

L'unité de culture selon Denis de Rougemont

³³ Edgar MORIN, *Penser l'Europe*, pp. 184-93 et 147-54.

Rougemont n'a pas seulement développé une pensée originale sur la culture européenne, mais il a défendu cette culture par son action!³⁴. Dans les années trente, il fait partie du mouvement personnaliste et collabore à la revue *Ordre nouveau* aux côtés d'Alexandre Marc. Il est un écrivain reconnu. Durant les premiers mois de la guerre, il participe à Berne à la fondation d'un mouvement de résistance, la Ligue du Gothard. L'indignation provoquée par l'occupation de Paris lui inspire un article publié dans la *Gazette de Lausanne*: "A cette heure où Paris exsangue voile sa face de nuages et se tait...". Il est mis aux arrêts pour atteinte à la neutralité mais ne purge aucune peine de prison. Devenu gênant en Suisse, il est envoyé aux Etats-Unis. Il y passe six ans, donne des cours à l'Ecole libre des hautes études et devient l'un des rédacteurs des émissions en français de La Voix de l'Amérique. Il y côtoie de nombreux exilés européens.

Invité en 1946 aux premières Rencontres internationales de Genève, il rentre enfin en Europe. "Sans que je m'en doute, cela a été mon premier acte d'engagement européen. J'avais conçu une théorie de l'engagement de l'écrivain, mais là je passais de la théorie à la pratique. Si bien que je peux faire remonter mon engagement européen à quarante ans exactement, et le soir de mes quarante ans", racontait-il peu avant sa mort!³⁵. Averti par son ami Alexandre Marc et Raymond Silva pour rejoindre l'Union européenne des fédéralistes (UEF), alors présidée par Henri Brugmans, il prononce au premier Congrès de celle-ci à Montreux (27-31 août 1947) une "lumineuse conférence sur l'attitude fédéraliste"³⁶. Selon Mary Jo Deering, ce discours marque un tournant dans sa vie. Il devient, "aux yeux de plusieurs personnages influents et d'un large public, un porte-parole reconnu de l'unité européenne"³⁷. Cheville ouvrière de la commission culturelle du Comité international de coordination des mouvements pour l'unité européenne, il prépare le Congrès de La Haye. Son objectif sera dès

³⁴ Pour un portrait de l'essayiste-diariste, voir Bruno ACKERMANN, *Denis de Rougemont : une biographie intellectuelle*, Genève, Labor et Fides, 1996, 2 vol. Sur les débuts de l'engagement européen, cf. Mary Jo DEERING, *Combats acharnés : Denis de Rougemont et les fondements de l'unité européenne*, Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe / Centre de recherches européennes, 1991, 458 p.

³⁵ "Denis de Rougemont tel qu'en lui-même..." [entretien], *Cadmos* n° 33 (printemps 1986), p. 13.

³⁶ Henri BRUGMANS, dans *Du personnalisme au fédéralisme européen: en hommage à Denis de Rougemont*, colloque organisé par la Fondation Denis de Rougemont pour l'Europe et le Centre européen de la culture, 21-23 avril 1988, Genève, Ed. du Centre européen de la culture, 1989, p. 113.

³⁷ Mary Jo DEERING, *Combats acharnés*, p. 14.

lors de créer le Centre européen de la culture, dont il sera le premier directeur.

Une critique personnaliste de l'Etat-nation

Sur un mode théorique, les personnalistes ont élaboré une conception selon laquelle l'Europe doit dépasser les nationalismes en se fédérant. L'Etat-nation (terme forgé selon Rougemont par les personnalistes) est dénoncé comme une tyrannie, car l'Etat et ses fonctionnaires tendent à priver les hommes de leurs responsabilités. "Dans le monde des Etats-nations, dans ce monde dont le seul but est la puissance, on oublie l'essentiel, c'est-à-dire les finalités de ce que l'on fait". Pour Rougemont, la finalité est la liberté de l'homme, "considéré non pas comme un objet [...] mais comme un sujet"³⁸.

Il ne cessera de critiquer l'Etat-nation, à la fois trop grand et trop petit. Trop grand, car l'homme n'est pas fait pour vivre dans de grandes organisations centralisées!; il a besoin, pour être libre et responsable, du cadre d'une petite communauté, la région, la commune, la famille. Trop petit, car il n'a pas les dimensions nécessaires pour jouer un rôle mondial dans le contexte de l'après-guerre, face aux deux super-puissances. De plus, l'Etat-nation est "né de la guerre et pour la guerre"³⁹; centralisateur, il mène à l'Etat totalitaire. Contre la centralisation, Rougemont propose d'instituer le fédéralisme au niveau européen. Fédérer les régions est le seul moyen de sauver l'Europe, prise en tenaille entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. En 1947, au Congrès de l'UEF, il expose les six principes directeurs du fédéralisme. La Fédération européenne doit renoncer à toute "hégémonie organisatrice" exercée par les nations. Elle ne connaît donc pas de problème de minorités. Fédérer revient à "arranger ensemble", non à ordonner ou effacer les diversités. Ceci suppose "l'amour de la complexité". Enfin, "une fédération se forme de proche en proche, par le moyen des personnes et des groupes et non point à partir d'un centre ou par le moyen des gouvernements".⁴⁰

L'obstacle majeur à la création d'une fédération européenne est l'Etat-nation, qui revendique le droit de maintenir sa souveraineté. Or cette souveraineté n'est plus qu'une "prétention puisque l'Europe est maintenue dans la dépendance des deux super-

³⁸ "Denis de Rougemont tel qu'en lui-même..." pp.110 et 14.

³⁹ Denis de ROUGEMONT, "L'Etat-nation contre l'Europe", *Cadmos* n° 25 (printemps 1984), p.97.

⁴⁰ Le discours de Denis de ROUGEMONT est cité dans Mary Jo DEERING, *Combats acharnés*, pp.212-13.

puissances!⁴¹. Les nations font croire à leurs nationaux qu'elles sont immortelles, alors qu'elles n'ont même pas un siècle d'âge. Les Etats font croire que leurs frontières sont naturelles, alors qu'elles ne sont que des "cicatrices" résultant de conflits armés. Le découpage de l'Europe moderne ne traduit pas les diversités véritables, qui sont régionales, religieuses ou linguistiques. Parlant aux Européens, Rougemont précise : "Vous croyez donc que chacun de nos Etats-nations a sa langue et que ses frontières coïncident avec son extension. Vous croyez que les Européens sont trop différents les uns des autres pour s'unir et qu'on ne pourra jamais les fédérer, parce que nos vingt-cinq Etats-nations ne sauraient céder sans trahir un pouce de leur sacro-sainte souveraineté et qu'ils sont immortels. Or tout est faux dans cet enseignement, et dans les croyances qui en résultent"⁴².

"L'Europe est d'abord une unité de culture"

Nous avons vu que des intellectuels niaient l'existence de cultures nationales. Denis de Rougemont est le fervent défenseur de cette idée. Les frontières nationales n'ont jamais correspondu à un découpage culturel, "la culture de nos peuples est une"⁴³. Et cette culture commune est la base même de l'Europe. Au Congrès de La Haye, il proclame que "l'Europe est une culture, ou elle n'est pas grand chose"⁴⁴. Plus tard, il reprendra cette maxime et ajoutera : "Cette définition simple me rappelle l'équation la plus célèbre du siècle, qui est celle d'Einstein $E=mc^2$ [...]. Je la transpose terme à terme en désignant naturellement l'Europe par E, sa petite masse par m, et sa culture par c. $E=mc^2$ se lit alors comme suit : l'Europe égale cap de l'Asie multiplié par sa culture intensive (c au carré)"⁴⁵. La culture de l'Europe est le secret de son dynamisme.

En 1946, à peine rentré des Etats-Unis, l'écrivain-militant constate la "mauvaise santé" et les "rides" de l'Europe. Il estime néanmoins que grâce à son compartimentage géographique, son scepticisme et son esprit critique, son accommodement au désordre et sa capacité créatrice, elle pourra faire face à sa dépendance et se relever de la

⁴¹ Denis de ROUGEMONT, "L'Etat-nation contre l'Europe", p. 107.

⁴² Denis de ROUGEMONT, "L'Europe est d'abord une unité de culture" [1971], *Cadmos* n° 43 (automne 1988), pp. 9-12.

⁴³ Denis de ROUGEMONT, "L'Europe est d'abord une unité de culture", p. 12.

⁴⁴ Congrès de l'Europe, compte rendu des débats de la Commission culturelle, séance plénière du 9 mai 1948 au matin, p. 78, Arch. CE.

⁴⁵ Denis de ROUGEMONT, *Les chances de l'Europe*, pp. 38-39.

guerre!⁴⁶. Cette foi en l'Europe et en sa culture apparaît comme le moteur même de sa pensée et de son action.

En 1962, il donne une série de conférences sur *Les chances de l'Europe*. L'une d'elles est consacrée aux "secrets du dynamisme européen"⁴⁷. Ceux-ci résident dans sa diversité. Diversité géographique d'abord : l'Europe, découpée par des mers, cloisonnée par des plis montagneux et des fleuves, est le plus petit et le plus complexe des continents. Elle est compartimentée, mais aucune barrière géographique n'est infranchissable. La communication reste donc toujours possible. Ce qui frappe le plus Rougemont est la densité de population. Le continent européen est le seul qui n'ait pas de désert!; "nulle part au monde le paysage n'apparaîtra aussi intensément humanisé, travaillé, modelé, décoré, exploité par les œuvres de l'homme". De plus, les villages et les villes d'Europe se ressemblent par leur complication, ils ont une "unité paradoxale", c'est-à-dire "une unité non point faite d'uniformité, mais au contraire de variété de formes, de complexité de structures". Ils sont nés autour d'une citadelle, mais c'est la place centrale (l'agora), image d'une Europe "pluraliste et non unitaire", qui est "le fondement de notre civilisation".

Partant de ce constat d'unité dans la diversité, Rougemont pense que pour unir l'Europe, la seule structure constitutionnelle appropriée est le fédéralisme. "L'unité différenciée se transpose tout naturellement en union des diversités, et cette forme d'union, [...] c'est de toute évidence le fédéralisme"⁴⁸. Celui-ci, contrairement à la formule de l'Etat-nation, rend possible le respect des diversités locales. La création culturelle ne doit pas être centralisée!; elle a besoin de foyers nombreux, connectés entre eux. Rougemont donne comme exemple de foisonnement culturel les universités du Moyen Age, et comme contre-exemple la France de Napoléon, qui fut un "désert culturel" parce que Paris seule, selon le désir de l'empereur, réunissait les esprits distingués non bannis!⁴⁹. Au contraire de la tradition centralisatrice, le fédéralisme est respectueux des différences : "Les fédéralistes européens s'engagent à ne jamais faire à une nation quelle qu'elle soit ce que les unitaires et les centralisateurs qui les combattent au nom de l'indépendance et de la diversité des traditions ont fait eux-mêmes aux régions de leur

⁴⁶ Denis de Rougemont, dans "Les maladies de l'Europe", *L'esprit européen*, pp.160-63.

⁴⁷ Denis de ROUGEMONT, *Les chances de l'Europe*, pp.125-41.

⁴⁸ Denis de ROUGEMONT, *Lettre ouverte aux Européens*, Paris, Editions Albin Michel, 1970, p.108.

⁴⁹ Denis de ROUGEMONT, "L'Europe est d'abord une unité de culture", p.14.

Etat"!⁵⁰. Il faut "helvétiser l'Europe"!⁵¹, l' "unir dans le respect et la force du divers"!⁵². La structure politique de l'Europe est donc déterminée par sa structure culturelle. Elle permettra de dépasser les nationalismes, "liqueur tout d'abord enivrante bientôt devenue poison"!⁵³ — poison que l'Europe a communiqué au monde entier.

"L'Europe a fait le monde"

Denis de Rougemont estime que l'Europe est le "centre du monde humain". Aux sceptiques, il rétorque : "Il est ridicule et condamnable de se croire le centre du monde quand on ne l'est pas. Mais s'il se trouve qu'on l'est, il serait ridicule et condamnable de le nier au seul nom d'une hypocrite humilité". Il tient ces propos en 1962, au moment où l'Europe doute d'elle même, maintenue dans la dépendance économique, politique et militaire des deux Grands, et contrainte à la décolonisation. Elle a fait le monde en ce sens qu'elle l'a "découvert, exploré, exploité, réveillé, mis en marche vers son unité". Par les grandes découvertes et l'expansion missionnaire, elle a mis en relation les continents qui vivaient dans l'ignorance les uns des autres, et "permis à l'humanité de prendre conscience de son unité". L'idée d'universalité, l'idée même de genre humain sont des créations de l'Europe gréco-romaine, puis chrétienne, puis technicienne!⁵⁴. Ne craignant pas l'eurocentrisme, Rougemont affirme : "Nous avons presque tout inventé"!⁵⁵.

La civilisation de l'Europe est la seule qui soit devenue universelle. Elle a pu le faire grâce à son caractère "complexe et multiforme" qui s'oppose aux autres cultures, "monolithiques et homogènes"!⁵⁶. Sa complexité a permis de séduire d'autres peuples, qui y puisent ce dont ils ont besoin. Son universalité tient au fait qu'elle est d'essence chrétienne, car l'universalisme — tous les hommes sont égaux — est à la base de la philosophie chrétienne. Le monde, en imitant l'Europe, n'y a pas forcément pris le meilleur. Même si celle-ci a cessé de dominer le monde, sa civilisation demeure universelle.

⁵⁰ Denis de ROUGEMONT, *Lettre ouverte aux Européens*, p. 71.

⁵¹ Denis de ROUGEMONT, "L'Europe est d'abord une unité de culture", p. 17.

⁵² Denis de ROUGEMONT, "Madame de Staël et l'esprit européen", *Cadmos* n° 10 (été 1980), p. 17.

⁵³ Denis de ROUGEMONT lors de la Table ronde de l'Europe, Arch. CE, TR(53)12, p. 4.

⁵⁴ Denis de ROUGEMONT, *Les Chances de l'Europe*, pp. 19 et 26-27.

⁵⁵ Denis de ROUGEMONT, *Lettre ouverte aux Européens*, p. 85.

⁵⁶ Denis de ROUGEMONT, *Lettre ouverte aux Européens*, p. 98.

Rougemont peut paraître idéaliste et européocentriste. À ceux qui auraient voulu le critiquer sur ce point, Brugmans répondait : "Son patriotisme européen n'est ni agressif, ni exclusif : il est ouvert au monde et ne nie la valeur d'aucune autre culture sœur. Surtout, il ne se demande pas ce que l'Europe doit "préserver" ou "défendre", mais ce qu'elle peut apporter!"⁵⁷. La force de Rougemont est d'avoir essayé de diffuser et de concrétiser ses idées par son action au sein du Centre européen de la culture. Peu avant sa mort, il déclarait : "Je ne crois pas que les utopies vont se réaliser comme ça, sans nous!"⁵⁸. Pour ne pas s'abandonner à la force des choses, il conseillait d'être "pessimiste actif", conscient mais en action.

Une culture universelle

Comme Denis de Rougemont, de nombreux intellectuels ont souligné le caractère universel de la culture européenne. En 1953, François de Menthon estimait qu'elle s'est toujours caractérisée par son universalisme. "Les concepts élaborés par elle pour la vie individuelle ou pour la vie sociale ne l'ont jamais été en fonction d'une race ou d'un continent!; à travers les siècles, elle a assimilé des hommes de races et de continents divers, et cette œuvre se poursuit!"⁵⁹.

Edgar Morin souligne qu'en essaimant, l'Europe "a corrélativement européisé le monde et mondialisé l'europhisme" — pour le meilleur et pour le pire. "Les pires ennemis du genre humain sont venus d'Europe" : totalitarisme, menace nucléaire, nationalisme. La culture occidentale s'est universalisée à travers l'hégémonie des puissances européennes, mais aussi parce que les pays ont eu besoin pour s'émanciper de "la puissance technique, industrielle et militaire forgée par l'Europe". La culture européenne est par essence universelle, selon Edgar Morin, non à cause du christianisme, qui n'est pas la seule religion destinée à tous les hommes, mais parce que "l'Europe est la seule à avoir apporté une universalité non religieuse" : humanisme, raison et science.⁶⁰

Après la guerre, la démocratie devient le système politique de référence. À la notion de démocratie s'attache celle de droits de

⁵⁷ Témoignage de Henri BRUGMANS, dans André Reszler, Henri Schwamm, eds., *Denis de Rougemont, l'écrivain européen / études et témoignages publ. pour le soixante-dixième anniversaire de Denis de Rougemont*, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1976, p.129.

⁵⁸ "Denis de Rougemont tel qu'en lui-même...", p.122.

⁵⁹ François de Menthon lors de la Table ronde de l'Europe, Arch. CE, PV de la Table ronde, pp.14-15.

⁶⁰ Edgar MORIN, *Penser l'Europe*, pp.143-45.

l'homme. Cette notion s'universalise avec la Déclaration des droits de l'homme, proclamée par les Nations unies en 1948, sous l'impulsion notamment du gouvernement américain. Dans le contexte de l'après-guerre, l'Europe pose la question de sa spécificité culturelle par rapport aux deux Grands. Son identité ne peut se fonder sur la notion de droits de l'homme, puisque le monde s'en réclame.

L'Europe et les deux grandes puissances

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Européens sont conscients de leurs faiblesses. Ils doivent réapprendre à vivre ensemble. L'Europe est à reconstruire. Elle va bientôt perdre son empire colonial. Elle est surtout dominée par deux puissances liées à sa culture. Sa partie orientale glisse sous domination soviétique, sa partie occidentale sous domination américaine (même si les deux dominations ne sont pas de même nature). En 1962, Denis de Rougemont la décrit en ces termes : "La voici réduite à elle-même, ramenée dans les limites de son cap asiatique, et pas plus grande [...] qu'elle ne le fut au Moyen Age. Elle reste le cœur d'un Occident né de ses œuvres mais où deux grands empires lui disputent la primauté — l'un avec hostilité, l'autre avec amitié — [...]"⁶¹.

En 1946, des intellectuels européens se rencontrent à Genève. Ils sont conscients de cette faiblesse, politique mais aussi morale : "Une Europe démoralisée par sa victoire douteuse sur Hitler, rétrécie et coincée entre deux grands empires, dépossédée par eux de presque tous ses monopoles et moyens de puissance, vidée de rêves et divisée non seulement par l'esprit de faction, mais parce que beaucoup de ses habitants espèrent ailleurs, et dans deux directions opposées"⁶². D'accord avec Rougemont, les intellectuels présents tentent de définir ce qui différencie l'Europe des empires qui la dominent. Ils sont motivés par deux choses : la nécessité de prouver que l'Europe possède encore une culture propre, et l'ambition de montrer que face aux Etats-Unis et à l'Union soviétique, elle peut s'unir sur une base qui lui est commune, sa culture.

Karl Jaspers pose le problème de l'euroanéité de la Russie et de l'Amérique. "Toutes deux sont peuplées d'Européens, les Russes se sont déversés à l'Est et ont peuplé tout le Nord de l'Asie. Des Européens de toutes les nations émigrèrent en Amérique et peuplèrent le nouveau continent". Mais la Russie, proche de l'Europe "dans l'espace", est "lointaine dans l'esprit" —

⁶¹ Denis de ROUGEMONT, *Les chances de l'Europe*, p.119.

⁶² Denis de Rougemont, dans "Les maladies de l'Europe", *L'esprit européen*, p.151.

essentiellement du fait de son système politique. Quant à l'Amérique, elle est "lointaine dans l'espace, et si proche par l'esprit que nous nous reconnaissons presque en elle, comme si elle nous offrait à nouveau nos propres possibilités!"⁶³.

Les Russes sont-ils Européens ? Le débat est sans fin et toujours contemporain!; en Russie même, il oppose occidentalistes et slavophiles. Le propos n'est pas ici de l'analyser, mais de rapporter ce que certains défenseurs de l'Europe unie en pensent. Francesco Flora, s'appuyant sur l'histoire, dissocie la Russie de l'Europe : "La Russie, que Dostoïevski disait incomprise et incompréhensible pour l'Europe — désignant l'absolue dissemblance des caractères russes et européens comme étant la cause de cette incompréhension — sortit [...] de la préhistoire quand elle prit contact avec les Grecs et l'Empire byzantin, puis progressivement accepta le christianisme qui lui découvrit avec la religion et les livres sacrés l'art de la lecture et de l'écriture!"⁶⁴. Elle a donc subi une évolution à marche forcée, alors que l'Europe progressait lentement. On dit souvent que la Russie est devenue européenne sous le règne de Pierre le Grand, qui fit construire St-Petersbourg sur le modèle des villes occidentales. Pierre le Grand ou Catherine II ont voulu certes lier le destin de leur pays à celui de l'Europe occidentale, mais pour beaucoup cela ne suffit pas à rendre la Russie européenne, car elle n'a vécu ni la Renaissance ni la Réforme. Pour Denis de Rougemont, "l'homme s'y trouve donc moins préparé à courir sa propre aventure individuelle, il est plus facilement dominé par les puissances établies et collectives!"⁶⁵. Au XIX^e siècle, l'Europe s'est appropriée Tolstoï, Dostoïevski ou Tchaïkovski. Pour Francesco Flora, "la grande prose narrative et la grande musique russes devinrent, tout en gardant leur ineffaçable caractère autochtone, plus européennes et à leur tour influencèrent l'Europe". Mais la révolution de 1917 a de nouveau isolé la Russie de l'Europe : "Quand [...] la Russie accueillit les thèses communistes [...], elle en fit une expérience qui lui fut propre dans une société qui n'avait pas encore connu l'évolution de l'Europe. [...] La Russie allait développer ses théories avec des méthodes et des idéaux conformes à sa propre histoire et à son propre génie!"⁶⁶.

Le cas des Etats-Unis est différent. La civilisation américaine a ses origines en Europe, du fait de l'émigration. Mais les Etats-Unis,

⁶³ Karl JASPERS lors des Rencontres internationales de Genève, *L'esprit européen*, p.1306.

⁶⁴ Francesco FLORA lors des Rencontres internationales de Genève, *L'esprit européen*, p.142.

⁶⁵ Denis de ROUGEMONT, *Les chances de l'Europe*, p.140.

⁶⁶ Francesco FLORA lors des Rencontres internationales de Genève, *L'esprit européen*, p.142

malgré leur passé européen, n'ont pas d'histoire millénaire. Ce manque de racines est visible, selon Rougemont, dans la géographie humaine : "En Amérique les villages naissent comme au hasard, le long des routes frayées par les pionniers : ils ne sont guère enracinés, ils sont en marche". L'Amérique n'a pas eu de Moyen Age!; l'homme, moins lesté, est plus facilement entraîné par les courants superficiels. Sans passé, les Etats-Unis cherchent à se réapproprier celui de l'Europe. Rougemont relève, non sans ironie, le paradoxe selon lequel au pays des gratte-ciels, on persiste à construire des églises en faux gothique, voire d'énormes bâtisses imitées des cathédrales du Moyen Age, tandis que dans toute l'Europe, on construit des églises en verre et en ciment armé!⁶⁷. Les Etats-Unis apparaissent aux Européens, qui ont le sens de l'équilibre humain, comme le territoire de la démesure. André Maurois relève en 1952 l'étonnement d'un voyageur : "Un gratte-ciel de New York paraît trop haut pour sa largeur, c'est que nos yeux européens y cherchent inconsciemment, quelque humaine ressemblance. L'architecture américaine nous semble atteinte de gigantisme"!⁶⁸.

Pays de la démesure, les Etats-Unis et l'Union soviétique le sont ou l'ont été également par leur production effrénée, libre de garde-fous. Par contraste, l'Europe est restée le territoire des proportions humaines et des antagonismes féconds.

Que reste-t-il en propre aux Européens!?

Le monde, converti à la culture européenne, serait-il devenu européen ? Si tel est le cas, comment les Européens peuvent-ils se définir et revendiquer une identité culturelle originale ? Ils le peuvent sans doute par leur histoire, mais qu'en est-il dans le présent ? Juste après la guerre, à son retour des Etats-Unis, Denis de Rougemont se demandait ce que nous conservons de spécifique!⁶⁹. Cinquante ans plus tard, Edgar Morin souligne le caractère paradoxal de cette culture européenne qui ne l'est plus vraiment, et le sentiment des Européens d'être dépossédés : "Nous pensons que l'héritage européen s'est universalisé mais que nous ne sommes plus propriétaires de rien"!⁷⁰.

⁶⁷ Denis de ROUGEMONT, *Les chances de l'Europe*, pp.129, 36 et 40.

⁶⁸ André MAUROIS, dans la préface à l'ouvrage de Salvador de Madariaga, *Portrait de l'Europe*, p.1XII.

⁶⁹ Denis de ROUGEMONT dans "Les maladies de l'Europe", *L'esprit européen*, p.151.

⁷⁰ Edgar MORIN, "Existe-t-il une identité culturelle européenne?" dans Bernhard Beutler, sous la dir., *Réflexions sur l'Europe*, Paris, Complexe, 1995, p.139.

Francesco Flora pense qu'il ne suffit pas d'une origine ou d'un passé européen pour reconnaître un esprit européen. Les Etats-Unis et la Russie ont reçu leurs prémices d'Europe, mais ils ont progressé dans une seule direction, n'ont développé que le rôle des masses et des machines, "tandis que l'enseigne de la civilisation européenne fut le suprême idéal de l'équilibre, de la loi de la proportion et de la synthèse"⁷¹.

Jean Guéhenno se montre plus dur à l'égard de ce qu'il appelle "l'américanisme et le soviétisme", qui ne sont à ses yeux que "des déformations de l'esprit européen". Celui-ci n'est vivant ni dans l'un ni dans l'autre pays, parce qu'il "est un humanisme et que ni le soviétisme, ni l'américanisme ne sont des humanismes". Hors de l'Europe, l'esprit européen est déformé⁷².

Pour Rougemont, l'équilibre européen entre tradition et innovation a permis d'encadrer la civilisation technologique. L'Europe avait les moyens de créer des garde-fous contre la civilisation technologique toute-puissante⁷³. Il ajoute que le héros américain ou russe est "l'homme le plus conforme au standard du bonheur", l'homme moyen, fruit de la société de consommation (ou de l'uniformisation), alors que le héros européen est l'homme exemplaire, le saint ou le martyr⁷⁴. Rougemont conclut :

"Que nous reste-t-il donc en propre ? Un monopole unique : celui de la culture au sens le plus large du terme, c'est-à-dire une mesure de l'homme, un principe de critique permanente, un certain équilibre humain résultant de tensions innombrables"⁷⁵.

Avec la consommation de masse, un nouveau problème se pose : l'uniformisation ou l'américanisation. La culture européenne s'est répandue à travers le monde, et depuis que s'est instaurée la suprématie des Etats-Unis, la culture américaine prend le relais. Certains Européens ressentent cela comme une menace. Catherine Lalumière déclarait en 1990 devant les ministres responsables de la culture :

⁷¹ Francesco FLORA lors des Rencontres internationales de Genève, *L'esprit européen*, p.143.

⁷² Jean GUEHENNO lors des Rencontres internationales de Genève, *L'esprit européen*, pp.110-11.

⁷³ Denis de ROUGEMONT, *Les chances de l'Europe*, pp.139-40.

⁷⁴ Denis de ROUGEMONT dans "Les maladies de l'Europe", *L'esprit européen*, p.154.

⁷⁵ Denis de ROUGEMONT dans "Les maladies de l'Europe", *L'esprit européen*, p.151.

"Si notre jeunesse, peu à peu s'uniformise, porte des blue-jeans, mange des hamburgers, boit du coca-cola, lit les mêmes bandes dessinées, écoute les mêmes disques, regarde les mêmes programmes standardisés à la télévision, en un mot subit une culture de masse qui n'est pas la nôtre, il y aura un appauvrissement de la culture européenne"⁷⁶.

La diversité européenne est menacée par l'uniformisation. L'Europe risque de perdre sa caractéristique première. Edgar Morin tente d'expliquer ce phénomène. Quand l'Europe est passée sous la coupe des puissances mondiales, elle a ressenti comme une fierté "sa mosaïque de micro-espaces culturels d'une fabuleuse variété". Mais "la crainte s'est progressivement associée à l'orgueil lorsqu'il est apparu de plus en plus clairement que nos cultures faisaient partie des cultures menacées dans le monde". Cette homogénéisation, pour le sociologue, n'est pourtant que

"l'aspect le plus imagé et le plus ostensible d'un processus issu de l'Europe même : celui du développement capitaliste qui transforme tout ce qu'il touche en marchandises, celui du développement industriel qui standardise tout ce qu'il intègre, celui du développement technico-bureaucratique qui anonymise tout ce dont il s'empare, celui de l'urbanisation à l'outrance qui désintègre les anciennes communautés et atomise les existences dans la foule solitaire "⁷⁷.

L'Europe a sa part de responsabilité dans le déclin de sa culture.

L'universalité des droits de l'homme

En diffusant sa culture à travers le monde, l'Europe a répandu sa notion de la personne humaine et son idéal de justice. Ceux-ci doivent beaucoup au christianisme, qui a introduit l'idée que tous les hommes sont égaux devant Dieu et donc devant la loi. Pour Arnold Toynbee, la religion chrétienne est la source historique de notre "foi sincère et passionnée dans les droits de l'homme", et dans ses applications pratiques que sont l'égalité devant la loi, la démocratie politique et la justice sociale!⁷⁸. Edgar Morin juge que la notion européenne de l'homme doit plus à l'humanisme qu'au christianisme. "L'humanisme retrouve l'idée de Protagoras!:

⁷⁶ Allocution de Catherine LALUMIERE dans le Rapport de la conférence de Palerme, 1990, p.123

⁷⁷ Edgar MORIN, *Penser l'Europe*, pp.172-73.

⁷⁸ Arnold TOYNBEE lors de la Table ronde de l'Europe, Arch. CE, PV de la Table ronde, p.124.

L'homme est la mesure de toutes choses. Mais il veut trouver dans l'Homme même le fondement de sa dignité et de ses vertus"!⁷⁹.

La civilisation européenne a, de par sa tradition, une conception particulière de l'homme. François de Menthon en rappelle les principes : "l'homme est la mesure de toute chose [...] l'individu ne doit jamais se perdre dans la masse, mais toujours pouvoir conserver son originalité, sa valeur propre, sa vie privée, le respect de sa dignité. L'homme est la fin de toute organisation sociale, de tout développement économique, de toute expansion intellectuelle ou artistique [...], il ne doit jamais être un simple moyen, un instrument inerte au service de la collectivité"!⁸⁰.

Denis de Rougemont estime que "le trésor de l'Europe, c'est son idée de l'homme"!⁸¹. Arnold Toynbee pense de même, mais précise que le devoir de l'Occident est de partager ce qu'il possède : "C'est un trésor commun à la majorité des Européens et de nos frères occidentaux d'au-delà des mers et c'est un trésor que nous voulons sauvegarder, non seulement pour l'apporter en patrimoine aux générations futures d'Européens et d'autres Occidentaux, mais parce qu'il représente un don précieux que l'Europe et l'Occident dans son ensemble, se doivent de faire au reste du monde"!⁸².

La conception particulière de l'homme est partie intégrante de l'identité culturelle de l'Europe. Constantin Tsatsos, président de la République hellénique en 1979, la plaçait au centre même de l'unité culturelle : "La force, la solidité, la durée historique de l'Europe unie s'appuient sur l'unité culturelle, la base idéologique commune, la conception commune des valeurs suprêmes de la vie, surtout celle de l'homme et de sa liberté"!⁸³. En octobre 1993, les chefs d'Etat et de gouvernement des trente-deux Etats membres du Conseil de l'Europe affirment : "Tous nos pays sont attachés à la démocratie pluraliste et parlementaire, à l'indivisibilité et à l'inviolabilité des droits de l'Homme, à la prééminence du droit, à un commun patrimoine culturel enrichi de ses diversités"!⁸⁴. L'Etat de droit démocratique se veut donc garant du respect des droits de l'homme. Des affirmations de ce genre sont très fréquentes dans les

⁷⁹ Edgar MORIN, *Penser l'Europe*, p.102.

⁸⁰ François de MENTHON lors de la Table ronde de l'Europe, Arch. CE, PV de la Table ronde, pp.17-18.

⁸¹ Denis de ROUGEMONT dans "Les maladies de l'Europe", *L'esprit européen*, p.159.

⁸² Arnold TOYNBEE lors de la Table ronde de l'Europe, Arch. CE, PV de la Table ronde, p.25.

⁸³ Constantin TSATSOS, "Nos racines culturelles", *Forum* n° 2, 1979, p.10.

⁸⁴ Cité notamment par Peter LEUPRECHT, "La séduction des droits de la personne" dans Robert Dulau, sous la dir., *Repousser l'horizon*, Rodez, Editions du Rouergue, 1994, p.253.

préambules de textes officiels, depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Il ne faut cependant pas exagérer l'impact de ces idéaux. L'Europe a aussi donné naissance à des tyrannies, à des monarchies absolues, à des régimes totalitaires bafouant ou ignorant les droits de l'homme. Arnold Toynbee avertit que "certains Européens sont peut-être assez naïfs pour penser que notre mode de vie européen se caractérise par un attachement sans précédent au bien, au vrai et au beau, à la liberté, à la justice et à l'humanité". Il leur répond que "toutes les civilisations tendent [...] vers ces idéaux communs à l'humanité, et toutes pareillement, sont bien loin d'y atteindre. La poursuite de ces idéaux universels ne peut donc constituer le signe distinctif d'une civilisation quelle qu'elle soit"⁸⁵.

L'Autrichien Peter Leuprecht, directeur de 1980 à 1993 du Département des droits de l'homme au Conseil de l'Europe, puis secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, pense que les droits de l'homme ne sont pas une invention purement européenne, même si la contribution de l'Europe est importante, notamment depuis la fin du XVIII^e siècle et la Révolution française. Dans différentes civilisations, dans différentes cultures et religions, à différents moments de l'histoire, on voit éclater cette aspiration au respect de la dignité de l'homme. Il note que l'Europe de la fin du XX^e siècle est "séduite" par les droits de l'homme. Cette séduction s'explique par ce qu'ils sont : "des droits que tout homme possède parce qu'il est homme [...] qu'il porte avec lui [...] et non des droits accordés ou octroyés par le pouvoir". Il ajoute que les droits de l'homme ne sont pas naturels, et que leur respect est contraire à la nature (animale) de l'homme. Mais ils sont "nécessairement universels" et depuis la seconde guerre mondiale ils se sont universalisés. Ce phénomène doit beaucoup à l'Europe, estime-t-il, "non à sa vertu, mais aux crimes monstrueux dont elle a été le théâtre sous des régimes totalitaires, nazis et fascistes, à cette explosion de barbarie au cœur même de notre continent qui se croyait tellement civilisé"⁸⁶.

La Déclaration universelle des droits de l'homme est à la base de l'Organisation des Nations unies. Elle affirme la nécessité du respect des droits de l'homme à l'échelle mondiale. Cette notion n'est donc plus strictement européenne. Elle est occidentale et mondiale, même si ces droits sont bafoués de par le monde. Pourtant, après la guerre et depuis la fin des régimes totalitaires en Europe de l'Est, l'Europe veut apparaître comme un îlot de démocratie et de liberté. La chute

⁸⁵ Arnold TOYNBEE lors de la Table ronde de l'Europe, Arch. CE, PV de la Table ronde, p.123.

⁸⁶ Peter LEUPRECHT, "La séduction des droits de la personne", pp.1251-56.

du mur de Berlin a suscité un immense espoir, celui de mettre en œuvre les idéaux démocratiques dans toute l'Europe. La crise bosniaque, en s'éternisant, a cruellement contredit cet espoir.

CHAPITRE IV

Une action culturelle pour unir l'Europe et les Européens

L'immédiat après-guerre, période d'espoirs, est propice au développement et à la concrétisation des idées européennes. Les militants désirent répandre leurs idées, afin de réaliser l'unité de l'Europe et des Européens.

Les mouvements européens issus de la résistance vont peu à peu s'organiser, et se fédérer en octobre 1948 en Mouvement européen. Celui-ci regroupe des hommes et des femmes convaincus de la nécessité de créer l'Europe sur le mode fédéraliste ou par une union des Etats. Les militants se sentent poussés par deux nécessités, celle d'éviter de nouvelles guerres en instaurant une paix définitive bâtie sur la démocratie et le respect des droits de l'homme, et celle de renforcer l'Europe face à l'hégémonie des Etats-Unis et de l'Union soviétique. Les différentes tendances du Mouvement européen se réunissent après la guerre en congrès ou conférences. C'est au cours de ces rencontres que le besoin d'une action culturelle apparaît. Une place importante lui sera donnée, car il est primordial que les Européens comprennent ce qu'ils ont en commun, se sentent semblables afin de désirer vivre ensemble et partager leurs institutions. Leur identité culturelle ou leur appartenance commune est la base même de la création d'une Europe unie.

En septembre 1946, à Genève, cette foi et cet espoir aboutissent à une réunion d'intellectuels qui tentent de définir l'esprit européen. C'est une des premières manifestations de l'après-guerre en faveur de l'Europe unie. Elle témoigne de l'importance que revêt la pensée, à côté de l'action politique, dans le militantisme européen. Ces Rencontres internationales apparaissent comme le préambule à toute union, parce qu'elles définissent ce que les Européens ont en commun. Denis de Rougemont dira plus tard de cette manifestation, à laquelle il a pris part : "Ces rencontres avaient alerté l'attention

d'une large élite sur le problème européen. Elles avaient contribué à créer un climat favorable et presque une mode intellectuelle"¹.

Des écrivains et des philosophes, au cours de neuf conférences suivies de débats publics, y définissent les caractéristiques de la culture européenne, son histoire mais aussi son avenir; ils veulent mieux l'identifier afin de mieux la défendre. Ils sont conscients de la perte de puissance de l'Europe, ruinée par la guerre. L'union leur paraît la seule solution pour survivre, se relever et faire face aux puissances mondiales dominantes.

Stephen Spender, poète et écrivain anglais, antifasciste combattant de la guerre d'Espagne, proclame que l'objectif de l'Europe est de créer "une communauté d'êtres humains" respectueuse de la culture européenne. Il pense que l'avenir spirituel de l'Europe dépend de "la réalisation par les Européens, dans leur vie, leur conduite et leur pensée, des valeurs que représentent leur architecture, leur peinture, leur littérature, leurs hommes et leurs femmes de génie. Les œuvres du passé doivent renaître en nous sous forme de valeurs telles que la recherche désintéressée de la vérité, l'amour du beau, la fraternité humaine"². Le patrimoine culturel de l'Europe doit devenir une raison d'être. Stephen Spender annonce ici la position des militants du Mouvement européen, en particulier des fédéralistes.

Le Mouvement européen ne se veut en aucune manière confessionnel. Pourtant de nombreux chrétiens y adhèrent. Parmi les hommes politiques qui fondent l'Europe, beaucoup sont des catholiques ou des protestants qui veulent unir la grande famille européenne, promouvoir la paix et un idéal de justice et d'égalité. Le Mouvement, notamment l'Union européenne des fédéralistes (UEF), compte parmi ses dirigeants nombre de chrétiens. Ces derniers pensent que la foi rassemble, et sont convaincus de l'identité religieuse de l'Europe. Pour eux, l'âme du vieux continent est la religion chrétienne³.

Depuis les débuts de l'intégration européenne, l'épiscopat catholique encourage ses adeptes à agir en faveur de l'Europe unie⁴.

¹ Denis de ROUGEMONT, "Vingt ans après, ou la campagne des Congrès, 1947-49", *Preuves* n°1211 (octobre 1968), p.20.

² Stephen SPENDER lors des Rencontres internationales de Genève, *L'esprit européen*, pp.1219 et 233.

³ A propos de la vision européenne des Eglises catholique et protestantes, voir les documents rassemblés sous le chapitre "Views of the Churches and other Christian Groups on the Postwar International Order", dans Walter LIPGENS, Wilfried LOTH, sous la dir., *Documents on the history of European integration*, Berlin, Walter de Gruyter, 1986, vol.III: *Plans for European Union in Great Britain and in exile, 1939-45*, pp. 699-753.

⁴ A propos du rôle de l'Eglise catholique dans la construction de l'Europe,

Certains fondateurs de l'Europe, tels Robert Schuman, Alcide de Gasperi, Konrad Adenauer ou Paul Van Zeeland sont des catholiques notoires. Leurs héritiers ne sont-ils pas Helmut Kohl, Jacques Delors ou Jacques Santer ? En novembre 1948, le pape Pie XII envoie un message aux membres de l'Union européenne des fédéralistes, pour leur II^e Congrès réuni à Rome⁵. Le souverain pontife annonce : "Nous sommes très sensibles à votre démarche, Messieurs". Il explique que cette action s'accorde avec celle que l'Eglise a engagée depuis dix ans, "en vue de promouvoir un rapprochement, une union sincèrement cordiale entre toutes les nations" et pour instaurer la paix. L'Eglise se garde de s'impliquer dans les "intérêts purement temporels", tout en spécifiant quelle structure doit adopter l'Europe: Pie XII parle d'une "unité politique et économique supérieure" à laquelle les grandes nations devraient se rallier, malgré leur gloire et leur puissance passées. Il affirme qu'il n'y a pas de temps à perdre. Cette union ne doit pas uniformiser, mais au contraire respecter les cultures de peuples qui forment une "harmonieuse variété".

Ce souci est proche de celui des fédéralistes. On peut supposer que si le pape envoie un message à l'UEF, c'est que l'Eglise ne s'oppose pas à sa vision fédéraliste. Le message principal du souverain pontife est que l'Europe, pour se maintenir en équilibre et pour aplanir les différends internes, a besoin de reposer sur "une base morale inébranlable" — comme au temps où elle était unie par la chrétienté, où "l'âme de cette unité était la religion qui imprégnait à fond toute la société de foi chrétienne". L'Europe doit rétablir le lien entre religion et civilisation, car l'irréligion est coupable de ses déchirements. "L'Europe unie, affirme Pie XII, ne peut se bâtir sur une simple idée abstraite". Elle doit s'appuyer sur la volonté des hommes "aimant sincèrement la paix, des hommes d'ordre et de calme, des hommes qui — tout au moins d'intention et de volonté — ne sont pas encore déracinés et qui trouvent dans la vie de famille, honnête et heureuse, le premier objet de leur pensée et de leur joie". Ainsi la hiérarchie catholique engage les chrétiens à agir en faveur de l'Europe unie. Grâce à eux, elle doit retrouver ses vraies valeurs et sa véritable identité, celles de l'unité chrétienne.

Les discussions sur la culture européenne et la nécessité de sensibiliser les Européens à leur commune identité alimentent les débats du Congrès fondateur de l'Europe, au printemps 1948. Elles

voir l'ouvrage de Philippe CHENAUX, *Une Europe vaticane!?, Entre le plan Marshall et les traités de Rome*, Bruxelles, Ciaco, 1990, 363 p.

⁵ Ce discours se trouve dans son intégralité dans Charles FLORY, *Le rôle de la foi religieuse dans le développement politique de l'Europe*, Centre européen universitaire de Nancy, Fascicule n° 9 (non daté), pp. 10-13.

animent également la première séance de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, en été 1949. Une conférence européenne de la culture, enfin, se tiendra fin 1949. Ces manifestations en faveur d'une action culturelle témoignent du souci d'insérer la culture dans l'intégration européenne.

Le Congrès de l'Europe : La Haye, mai 1948

L'Union européenne des fédéralistes, créée en décembre 1946, tient son premier congrès à Montreux en 1947. Les fédéralistes y décident de réunir des "Etats généraux de l'Europe" regroupant ses forces vives : syndicats, Eglises, mouvements de jeunes, etc. Par ailleurs, Winston Churchill a prononcé à Zurich, le 19 septembre 1946, un discours où il appelait à une union de l'Europe. Dans la foulée de ce discours, son gendre, Duncan Sandys, a pris la tête des mouvements unionistes. Ces derniers projettent de tenir une "grande conférence de notables"⁶, sous l'égide de Churchill, pour préparer l'Europe unie. L'UEF décide de renoncer à ses "aspirations révolutionnaires" afin d'éviter l'isolement, et rejoint les unionistes au sein du comité de coordination des mouvements pour l'unité européenne⁷.

Trois commissions, chargées respectivement de la politique, de l'économie et de la culture, préparent le Congrès de l'Europe qui se tiendra à La Haye⁸. Avec l'appui de Józef Retinger et l'aide de l'UEF, Denis de Rougemont réussit à s'imposer comme rapporteur de la commission culturelle⁹.

Un Congrès dans une Europe divisée

Quand le Congrès se réunit, l'Europe est déjà coupée en deux. Au début de l'année, la Tchécoslovaquie est passée dans le camp communiste, après les autres pays d'Europe centrale et orientale. L'aide américaine, organisée par le Plan Marshall, parvient à la seule Europe de l'Ouest. Elle permet de reconstruire l'Europe occidentale,

⁶ Denis de ROUGEMONT; "Vingt ans après...", p. 21.

⁷ Voir Mary Jo DEERING, *Combats acharnés : Denis de Rougemont et les fondements de l'unité européenne*, Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe / Centre de recherches européennes, 1991, pp. 114-120. Mary Jo DEERING relate l'opposition constante entre l'UEF et les autres mouvements au cours de la phase de préparation du Congrès.

⁸ Voir Dusan SIDJANSKI, "Les mouvements européens, de l'Union paneuropéenne au Congrès de La Haye", *Cadmos* n° 46 (été 1989), p. 121.

⁹ Mary Jo DEERING, *Combats acharnés*, Chap. 9. — Exilé polonais, Retinger exerce une grande influence dans les milieux politiques (p. 85.)

mais la rend économiquement dépendante des Etats-Unis. La coopération européenne prend forme. L'Organisation européenne de coopération économique (OECE) est créée par un traité signé en avril 1948. Plus restreint, le pacte de Bruxelles, signé en mars 1948, lie la Grande-Bretagne, la France, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg!; axé sur la défense, le pacte contient une clause culturelle.

Du 7 au 10 mai 1948, un millier de délégués de tous les pays européens sont présents à La Haye pour "réveiller la conscience de l'Europe", selon l'expression de Rougemont, et pour "établir l'Union européenne sur les bases qui manquent à l'ONU : la volonté consciente des groupes sociaux et l'enthousiasme des individus"¹⁰.

Les membres de la commission culturelle se sentent investis d'une mission. Ils ne veulent pas décevoir l'attente de l'opinion publique qui, selon eux, désire l'union de l'Europe. Ils pensent que le moment est important. Ils sont là pour "créer" l'Europe, c'est-à-dire pour concevoir des institutions européennes. Comme dans les autres commissions, une opposition se dessine entre les fédéralistes et les unionistes, en majorité anglais. Une relative supériorité des idées fédéralistes se fait néanmoins sentir. La commission culturelle permet aux partisans de ces dernières d'agir sur le Congrès et de faire valoir, sinon d'imposer leurs conceptions!¹¹.

Les délégués sont convaincus de l'évidente nécessité de leur action : au cours du siècle, les nations européennes ont montré deux fois leurs faiblesses!; le jeu des puissances, les débuts de la guerre froide font de l'Europe une sorte de champ de bataille. Ils sont néanmoins conscients de l'étroitesse de leur marge de manœuvre, qui n'empêche pas certains d'affirmer qu'il est possible d'être audacieux dans le secteur culturel, parce qu'il a peu d'implications politiques!¹². Il faut ajouter qu'une délégation allemande est présente au Congrès de La Haye, et que certains de ses délégués prennent la parole. Il est spécifié que tout ce qui est dit est valable pour les Allemands au même titre que pour les autres Européens!¹³.

Le Congrès de La Haye ne veut prendre parti dans la guerre froide, mais deux éléments concourent à le faire paraître hostile à l'Union soviétique. D'une part, les participants sont essentiellement des Européens de l'Ouest!; ceux qui viennent de l'Est sont des exilés ayant fui les régimes communistes. Parmi les

¹⁰ Denis de ROUGEMONT, *L'Europe en jeu*, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1948, p.131.

¹¹ Mary Jo DEERING, *Combats acharnés*, pp.289-305.

¹² Congrès de l'Europe, compte rendu (CR) des débats de la commission culturelle, pp.36-37.

¹³ CR des débats de la commission culturelle, p.16.

participants, toutes les tendances politiques sont représentées, sauf les communistes qui s'opposent à toute unification de l'Europe. D'autre part, les militants européens désirent une Europe unie et démocratique!; ils s'opposent à tout totalitarisme, en particulier au totalitarisme soviétique, qui constitue une menace réelle puisqu'il a assujéti les pays d'Europe centrale et orientale. Les membres de la commission culturelle expriment leur solidarité envers leurs compatriotes de l'Est. Le Tchèque Pavel Tigrid se fait le porte-parole des réfugiés en provenance de l'autre côté du rideau de fer : "Nous réfugiés, ressentons très fortement l'union de l'Europe, parce que l'Europe est le seul pays que nous ayons, et le seul pays pour lequel nous avons vraiment envie de nous battre![...]. Nous voulons insister sur le fait que la division entre une Europe occidentale et une Europe orientale est une fraude!"¹⁴.

Un autre élément marque la différence avec l'Union soviétique et le régime communiste : la référence constante au christianisme. Mgr!Hunkin, évêque de Truro, est l'un des premiers à prendre la parole. Il affirme que la civilisation européenne s'est créée avec la religion chrétienne, et que l'Europe a toujours besoin d'un humanisme chrétien. Cet humanisme s'oppose au matérialisme dialectique qui rend ses adeptes "fanatiques". Le communisme est pour l'évêque "le puissant rival" du christianisme. Il conclut même que "la majorité des gens sur lesquels on doit s'appuyer pour un développement vigoureux de la culture européenne sentent, comme moi-même, qu'un large fondement chrétien est vital et essentiel!"¹⁵. Le délégué britannique Rev. Lewis John Collins va plus loin dans l'opposition au communisme : "Je suis convaincu qu'une civilisation occidentale qui ne prend pas vraiment acte de l'héritage chrétien que nous possédons, est vouée à l'échec. [...] Si nous ne pouvons avoir une foi qui rend la culture européenne solide contre cette foi brûlante qu'ont les communistes, nous ferons plus de mal que de bien!"¹⁶. A cela certains répondent que l'origine du christianisme

¹⁴ CR des débats de la commission culturelle, p.127. "We refugees feel very strongly about a united Europe, because Europe is the only country we have and the only country we really want to fight for. [...].We want to stress that this division in a Western and Eastern Europe was achieved by fraud."

¹⁵ CR des débats de la commission culturelle, pp.15-6. "I believe that the majority of people to whom we must look for the vigorous development of European culture feel, as I do, that a broad Christian foundation is vital and essential."

¹⁶ CR des débats de la commission culturelle, p.121. "I am convinced that a Western civilization which takes no notice of the Christian heritage which we possess is bound to become unstuck. [...] If we cannot have a faith which solidifies European culture over against that burning faith which the communists have, than we shall do more harm than good."

n'est pas en Europe, et que la religion chrétienne est universelle. Quand il s'agit de placer la culture européenne sous le signe du christianisme, le socialiste français Jean Binot répond : "Nous voudrions que la culture ne fût pas condamnée à choisir dès l'abord entre tel signe ou tel autre!"¹⁷.

Affirmation de l'importance de la culture

Le fait qu'une commission culturelle se tienne aux côtés d'une commission politique et d'une commission économique montre le souci des militants européens de promouvoir la culture, considérée non comme un ornement mais comme une finalité. Denis de Rougemont, rapporteur, relève les originalités du Congrès, à commencer par celle d'être d'initiative privée, indépendante des gouvernements. "Il parle donc au nom des peuples de l'Europe". Il a de surcroît "placé sur le même pied d'égalité que sa commission politique et sa commission économique, une commission de la culture". Rougemont n'est bien sûr pas étranger à cette décision. Il a lui-même insisté auprès du comité de coordination pour que soit instaurée cette égalité, qui a été pour lui une condition *sine qua non* de sa participation!¹⁸. Selon l'écrivain, cela signifie que "ceux qui ont initié le Congrès ont senti l'urgente nécessité de dégager le sens, la signification de la grande espérance qu'ils éveillaient en lançant leur appel à l'Union. S'unir pourquoi? Et sur quelles bases ? Et pour quel bien que tous les hommes vraiment désirent ? C'est à l'esprit, à la culture, ont-ils pensé, qu'il incombe de répondre d'abord!"¹⁹.

Pour cela, des hommes de culture, des écrivains, des artistes, des hommes politiques se sont réunis au sein de la commission culturelle, sous la présidence de Salvador de Madariaga. Ce dernier estime présider "une assemblée de monarques de la culture européenne". Il insiste sur le fait que leur présence est une démarche volontaire : "nous sommes ici parce que nous voulons y être. Personne ne nous a forcés à venir ici". Cette démarche volontaire a deux conséquences : elle confère aux représentants plus de liberté, mais moins de pouvoir. Ceux-ci ne représentent qu'eux-mêmes. "Nous ne représentons strictement que la personne qui "porte nos souliers" et pas une autre!", spécifie Madariaga. Cette assemblée ressemble moins à une assemblée parlementaire qu'à un rassemblement d'amis. Par leur présence, les membres de la commission affirment "l'existence de quelque chose *sui generis*

¹⁷ CR des débats de la commission culturelle, p.139.

¹⁸ Denis de ROUGEMONT; "Vingt ans après...", p.123.

¹⁹ CR des débats de la commission culturelle, p.177.

dans le monde qui s'appelle l'Europe [...]. Il me semble que, du moment que nous sommes ici, nous croyons en l'Europe". Partageant la même foi, la même certitude et les mêmes connaissances, ils peuvent éviter les "discussions excessivement longues sur ce qu'est l'Europe, pourquoi elle existe, en quoi elle diffère des autres continents" : cela, "nous le savons tous"²⁰.

Etienne Gilson, philosophe "de la province française de l'Europe"²¹ prend la parole : "Nous croyons, d'abord que l'Europe, en fait, possède une unité de culture, nous croyons en outre que, si elle doit s'unir d'une manière plus intime, économiquement, politiquement et socialement, elle ne pourra le faire que si elle s'unit d'une manière aussi intime que possible sur le plan intellectuel". Il existe une unité culturelle européenne émanant du passé commun de l'Europe, et cette interaction culturelle permanente doit être perpétuée. Gilson spécifie que l'unification culturelle de l'Europe, qui devra être progressive, n'est pas seulement une condition de l'existence de l'Europe unie, mais une conséquence, en ce sens qu'à mesure que l'unification politique de l'Europe s'affirmera, son unité culturelle s'approfondira. Pour cela, les militants européens ont deux tâches à remplir, rendre à l'Europe la conscience de son "intime unité de fait dans l'ordre de la culture", et renforcer non seulement le sentiment de cette unité, mais l'unité elle-même, grâce à des institutions nouvelles²².

Débats sur un rapport et une résolution

Au cours des débats, deux documents sont analysés pour approbation. Il s'agit du rapport culturel élaboré par Denis de Rougemont²³, et de la résolution culturelle qui résume les grandes lignes du rapport. Ce dernier fait la synthèse d'idées émanant des intellectuels européens, mais Rougemont a réussi à y inscrire ses conceptions fédéralistes²⁴.

Après avoir affirmé la nécessité d'une union de l'Europe, s'appuyant sur "une unité déjà vivante" et sur le respect des droits de l'homme, le rapport fait des propositions concrètes. Pour que les droits de l'homme soient respectés, il préconise l'institution d'une Cour suprême, "instance supérieure aux Etats". Il propose surtout la

²⁰ CR des débats de la commission culturelle, pp.1 et 4.

²¹ Selon l'expression de Madariaga : CR des débats de la commission culturelle, p.17.

²² CR des débats de la commission culturelle, p.23.

²³ Le rapport culturel a notamment été publié dans Denis de ROUGEMONT, *L'Europe en jeu*, pp.149-160.

²⁴ Lire l'analyse du rapport culturel par Mary Jo DEERING, *Combats acharnés*, pp.269-79.

création d'un Centre européen de la culture, qui serait chargé de donner "une voix à la conscience de l'Europe", de "développer parmi nos diverses nations le sens de leur commune appartenance à l'Europe et leur commun attachement à la liberté de pensée", et enfin "d'assurer la mise en œuvre des idéaux [respectueux des droits de l'homme]". Une telle institution est jugée nécessaire, parce que les organes européens à construire, politiques, économiques ou juridiques, "ne sauraient fonctionner [...] que s'ils sont approuvés et soutenus par l'opinion européenne". Celle-ci devrait être informée, éduquée, rendue consciente de l'unité et des diversités de l'Europe. Le Centre, indépendant des gouvernements, offrirait un lieu de rencontre aux créateurs de la culture occidentale, et serait un maillon de la future Fédération européenne, "premier pas vers la Fédération mondiale".

Le débat intervenu au sein de la commission culturelle permet d'ajouter quelques éléments, mais ne change en rien l'esprit des documents d'ores et déjà rédigés. La première crainte exprimée est celle d'un nouveau nationalisme européen, fondé sur une culture qui se voudrait supérieure aux autres. Bertrand Russell, philosophe et mathématicien anglais, est parfaitement clair sur ce point: "Maintenant, si l'on commence à envisager une unité de l'Ouest, nous ne devrions pas le faire en accentuant notre supériorité sur les autres parties du monde — car ainsi on créerait un nouveau nationalisme européen occidental — mais en minimisant les différences entre les différentes parties de l'Europe de l'Ouest, qui ne sont en effet ni très importantes, ni profondes!"²⁵. Etienne Gilson rejoint les préoccupations de Russell: "Sous aucun prétexte et sous aucune forme, nous ne permettrons que cette organisation de la culture de l'Europe ou de la culture en Europe, devienne l'occasion de la naissance d'un nouveau nationalisme de la culture. [...]. Nous ne voulons pas nous flatter d'une culture européenne qui serait supérieure à des cultures non européennes [...]. Nous n'avons aucunement l'intention de décréter l'universalité de la culture européenne, mais nous considérons comme faisant partie de la culture de l'Europe tout ce qui est universel, et nous dirons que tout ce qui est universel est nôtre, et que, dans cette volonté d'universalisme, ouvert à tous pour donner et pour recevoir, réside notre seule particularité!"²⁶. Denis de Rougemont précise que

²⁵ CR des débats de la commission culturelle, p.17. "Now if we are going to start trying to envisage a unity in the West, we should do it not by stressing our superiority to other parts of the world — because we shall then only be creating a new Western European nationalism — but by minimizing the differences between the different parts of Western Europe, which are indeed not very important or profound."

²⁶ CR des débats de la commission culturelle, p.175.

l'organisme à créer est un Centre européen de la culture et non un Centre de la culture européenne, ce qui permet une plus grande ouverture sur le monde, une meilleure universalité!²⁷.

La notion des droits de l'homme est conçue comme un principe d'unité européenne. Mais la discussion sur la création d'une Cour suprême est transférée à la commission politique. Cette décision de dernière minute provoque des déceptions au sein de la commission culturelle. Certains membres perçoivent ce transfert comme l'expression d'un dédain pour le travail de leur commission. Madariaga propose d'ouvrir néanmoins le débat prévu. Dans sa version définitive, la résolution culturelle lui consacre un paragraphe, qui porte également sur les droits de l'homme.

Pour l'essentiel, la discussion est consacrée à la création d'un Centre européen de la culture. Madariaga insiste sur l'importance des institutions : "Il est évident que si nous envisageons l'existence d'une entité spirituelle, morale et culturelle, que nous symbolisons par le mot Europe, il faut que nous imaginions, pour cette Europe, des organismes, des institutions qui aient toute la dignité, dans le cadre européen, que les institutions nationales ont dans le cadre national"!²⁸. Robert Aron affirme qu'il convient d'être ambitieux dans la création d'une telle institution. Il faut "défendre l'esprit européen" face à la menace du totalitarisme. "Si nous n'allons pas jusqu'à instituer, avec tout ce que cela comporte d'efforts, de risques, de difficultés et de dangers, des institutions véritables, nous pourrions alors nous dire, en face des risques de dictature, que nous en aurons été peut-être, d'abord involontairement, les complices avant d'en être assurément les victimes"!²⁹. Les institutions sont perçues au fond comme des remparts contre les menaces extérieures et intérieures.

Mais le Congrès n'a pas le pouvoir de créer des institutions! : il ne peut qu'en soumettre le projet aux gouvernements. Ces propositions sont formulées dans la résolution culturelle. Il est tout de même décidé de fonder un "comité de continuation", ayant pour tâche d'étudier l'opportunité de différentes institutions en matière culturelle, mais aussi "de faire une propagande immédiate et énergique pour l'idée de l'union européenne, sans quoi il ne peut pas y avoir d'Europe", selon Madariaga.

Certains objectent que le Centre européen de la culture ne doit pas rivaliser avec l'UNESCO. Raymond Silva, journaliste et militant fédéraliste, leur répond que "le caractère universel de l'UNESCO [...] ne lui permet pas de s'attacher, comme il est nécessaire qu'il le soit,

²⁷ CR des débats de la commission culturelle, p.40.

²⁸ CR des débats de la commission culturelle, p.19.

²⁹ CR des débats de la commission culturelle, p.35.

à ce réveil de la conscience européenne". Très critique envers l'institution mondiale, il va jusqu'à dire qu'elle "essaie d'incarner une culture universelle qui n'existe pas"³⁰. Il est cependant décidé que le Centre européen aura des relations "fraternelles" avec l'UNESCO. La résolution finale fait d'ailleurs mention de l'UNESCO et des instituts nationaux, montrant ainsi que le futur Centre se situera à l'échelon intermédiaire. Elle mentionne également l'Article III du traité de Bruxelles, où il est question de coopération culturelle. Le Centre ne se substituera pas à ce qui existe déjà, il aura un rôle spécifique. Il est défini comme un organisme de "propagande", selon l'expression la plus souvent utilisée au cours des débats. Une objection est néanmoins formulée du côté anglais, par l'intermédiaire du Rev. Waddams, qui tire les leçons de la guerre encore toute proche : "Il y a un réel danger à faire des activités culturelles un support pour des idées politiques et une propagande politique"³¹.

Des propositions concrètes sont faites en vue de la future coopération culturelle : collaboration entre universités, création d'une université internationale, échanges d'étudiants, rédaction de manuels d'histoire montrant l'interaction des différentes histoires nationales... Une proposition en faveur de la jeunesse retient l'attention des membres de la commission, et fera l'objet d'une partie de la résolution culturelle : elle vient de Claire Saunier, présidente de la Commission de l'Education nationale à l'Assemblée nationale française, et porte sur la création d'un Institut de l'enfance et de la jeunesse. Son auteur explique que pour répandre le sentiment de l'unité européenne et d'un haut idéal commun, il est nécessaire de s'appuyer sur "les forces morales et spirituelles de l'Europe entière"; à cette fin, il faut, "avant tout, faire appel aux femmes qui semblent un peu oubliées dans ce Congrès, et aux éducateurs". Elle ajoute que "les femmes, actuellement forment plus de 50% de l'humanité; ce sont elles qui forment les jeunes générations. Vous ne créez pas une citoyenneté européenne si vous n'avez pas d'abord convaincu les femmes parce que ce sont elles qui élèveront les enfants dans cet amour de la patrie commune que devra être l'Europe"³².

La résolution finale tient compte des débats de la commission culturelle, et reste relativement fidèle à la première version. Mais toute allusion à une fédération européenne y est gommée³³, à

³⁰ CR des débats de la commission culturelle, p.169.

³¹ CR des débats de la commission culturelle, p.129.

³² CR des débats de la commission culturelle, p.18.

³³ CR des débats de la commission culturelle, p.162. — Une version intermédiaire de la résolution disait : "La Fédération européenne implique l'existence

l'initiative du Comité exécutif. Le Centre européen de la culture reste pourtant d'inspiration fédéraliste, comme le rappelle Silva : "Rendre son âme à l'Europe et lui redonner un cerveau, tel est notre impératif. Le Centre européen de la culture doit être un organisme fédéral en mesure de féconder spirituellement tout ce que l'on créera demain pour que naisse, prospère et pacifique, l'Europe une, dans un monde uni"³⁴. Salvador de Madariaga, convaincu de la nécessité d'un Centre, clôt les discussions de la commission culturelle : "Ce qui manque à l'Europe, ce ne sont pas des attributions politiques et économiques!; ce qui manque à l'Europe, c'est qu'elle n'existe pas là où un pays existe : un pays n'existe que dans le cœur de ses citoyens. Tant que l'Europe n'aura pas commencé à exister dans le cœur des citoyens, ce pays n'existe pas, il est inutile qu'il se donne des institutions"³⁵. C'est ce que les partisans d'un Centre européen de la culture veulent lui donner comme tâche principale.

À la fin du Congrès, le "Message aux Européens", rédigé et lu par Rougemont, exprime la nécessité d'unir l'Europe et de mettre en place des institutions³⁶. Il n'y est aucunement fait mention de la culture commune ou d'un Centre européen de la culture. Ceci paraît en contradiction avec ce qui a été affirmé au cours du Congrès, à savoir l'importance de la culture européenne comme base de l'Europe unie.

Denis de Rougemont estime que les fédéralistes ont réussi à influencer les textes du Congrès. Mais ces derniers sont déçus. L'écrivain-militant écrira vingt ans plus tard : "C'est la naïveté de quelques fédéralistes qui a presque fait l'Europe en 1948, et c'est l'habileté politicienne embrassant notre cause pour mieux l'étouffer qui a ramené toute chose au niveau du possible, où l'on peut être sûr qu'il n'y aura pas de miracles"³⁷. Pourtant le Congrès de La Haye constitue certainement la base de l'Europe unie. La cause est désormais prise au sérieux. Des institutions en naîtront.

d'une Cour suprême". Cette phrase sera supprimée dans la version finale, dans un climat de tension que relate Mary Jo DEERING dans *Combats acharnés*, à partir du témoignage de Rougemont, pp. 289-305. Nous reproduisons en annexe (No. 1) la version adoptée à l'unanimité en séance plénière.

³⁴ CR des débats de la commission culturelle, p. 70.

³⁵ CR des débats de la commission culturelle, pp. 64-65.

³⁶ Ce message devait être signé par les participants au Congrès, puis circuler à travers l'Europe afin de recueillir des signatures. Les unionistes ne pouvant accepter l'idée d'une "défense commune", cette phrase n'a pas été lue et le message est resté une déclaration d'intentions. À ce propos, voir Denis de ROUGEMONT, "Vingt ans après...", p. 27, et Mary Jo DEERING, *Combats acharnés*, chap. 10.

³⁷ Denis de ROUGEMONT, "Vingt ans après...", p. 17.

La première séance de l'Assemblée parlementaire européenne!: Strasbourg, août 1949

Le Conseil de l'Europe, organisation intergouvernementale, est créé à Londres le 5 mai 1949 sous l'impulsion de Robert Schuman. Ses statuts définissent son rôle : "Le but du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses Membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social"³⁸. Pour cela, le Conseil de l'Europe organisera une action commune entre ses membres dans différents domaines, dont celui de la culture.

La première session de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe se tient du 10 août au 10 septembre 1949 à Strasbourg, dans un grand enthousiasme. Les parlementaires, choisis par leurs gouvernements respectifs, travaillent sous la présidence du socialiste belge Paul-Henri Spaak. Un groupe de délégués est chargé de proposer "les méthodes par lesquelles le Conseil de l'Europe peut développer la coopération culturelle entre ses Membres"³⁹. Ils présentent leurs conclusions au cours d'une discussion générale sur la coopération culturelle.

L'action culturelle du Conseil de l'Europe

Au cours de cette séance, dix délégués prennent la parole. Tous insistent sur l'importance qu'il faut accorder à l'action culturelle de la nouvelle institution. "Le Conseil de l'Europe, estime le sénateur belge Victor Larock, est né de la commune volonté de défense d'un certain nombre de pays attachés aux mêmes biens et aux mêmes idéaux". Leur solidarité s'affirme dans différents domaines, même si, ajoute Larock, les résistances sont vives. En matière culturelle, ces dernières "tiennent sans doute moins aux souverainetés nationales qu'à une conscience collective insuffisante de ce que signifie, de ce que représente la culture", qui constitue pourtant "l'élément le plus permanent, et peut-être le plus précieux de leur patrimoine [celui

³⁸ Statuts du Conseil de l'Europe, Chapitre premier, alinéa a. — Pour le contexte du compromis franco-britannique de janvier 1949, cf. *Jalons pour une histoire du Conseil de l'Europe*, actes publiés sous la direction de Marie-Thérèse Bitsch, Berne, Peter Lang, 1996 [sous presse].

³⁹ Compte rendu de la première séance de l'Assemblée européenne, août 1949, pp. 747-783, Arch. ACCE.

des Européens]"⁴⁰. La tâche du Conseil de l'Europe, ici, est de sensibiliser les Européens à leur culture commune.

Léopold Sédar Senghor, alors délégué français, explique l'importance de cette tâche : "le plus grand obstacle qui s'oppose à l'édification de l'Union européenne est moins dans la divergence des intérêts économiques que dans la virulence cachée des nationalismes culturels". Pour illustrer son propos, Senghor donne l'exemple d'un journal qu'il qualifie d'isolationniste. Un journaliste y a prétendu que "Strasbourg est devenu le pays de l'illusion, car le Conseil de l'Europe, où Islandais et Turcs cherchent à s'identifier, est fantaisie pure". Selon Senghor, le même journal se complait

"à souligner la diversité entre Européens des langues, des mœurs, des traditions, des civilisations en un mot. Notre isolationniste allait même très loin, il soutenait imperturbablement que les nations de l'Europe n'avaient rien en commun".

Le Français Jacques Bardoux ajoute que "de toutes les frontières, les plus hermétiques, les moins pacifiques, les mieux enracinées, ne sont ni les frontières historiques ni les frontières géographiques!; ce sont les frontières intellectuelles!"⁴¹. Contre les préjugés nationaux, l'Assemblée européenne se doit, continue Senghor, de "définir [...] le bien commun de l'Europe et d'affirmer qu'il est d'abord d'ordre culturel". Après l'avoir défini, il faudra défendre ce bien "contre tous les nationalismes culturels". Cela ne veut aucunement dire qu'il faille "tendre à l'identité culturelle, à une standardisation des langues, des mœurs, des arts, des philosophies par je ne sais quelle dictature espérantiste" (il est intéressant de relever que le terme "d'identité culturelle" est utilisé ici au sens négatif d'uniformisation, alors qu'il sera utilisé plus tard dans un sens opposé). Senghor estime que l'unité n'exclut pas la diversité, et que "l'unité sans la diversité serait contraire au génie de l'Europe!"⁴². Le député grec Cassimatis souligne pour sa part qu'il ne faut pas nier les différences, en particulier celles qui distinguent les "Nordiques" des "Sudistes". Il faut au contraire y faire face, c'est-à-dire les expliquer et les dépasser. Enzo Giacchero, démocrate-chrétien italien, déplore le peu de conscience de la réalité de la culture commune :

"Si nous voulons être sincères avec nous-mêmes, nous devons admettre, non pour nous en plaindre, mais plutôt dans le but de prendre les mesures

⁴⁰ Compte rendu de la première séance, p.747, Arch. ACCE.

⁴¹ Compte rendu de la première séance, p.765, Arch. ACCE.

⁴² Compte rendu de la première séance, pp.755 et 757, Arch. ACCE.

qui s'imposent, que nous tous, au sein de cette Assemblée, ressentons l'absence de ce fonds de culture commune"!⁴³.

Des propositions concrètes sont faites afin de sensibiliser les populations. Les actions projetées se situent surtout dans le domaine de l'éducation. Les suggestions du Congrès de La Haye sont reprises : éduquer les jeunes dans le sens européen, réviser les manuels d'histoire, multiplier les échanges universitaires... L'accent est mis sur la liberté des échanges, qui permettrait, selon l'image de Senghor, à "chaque Européen et homme associé, de passer les frontières pour aller butiner les fleurs des jardins voisins"!⁴⁴. L'ouverture des frontières est une nécessité, car le plus grave danger qui menace l'Europe est "l'autarcie culturelle"!⁴⁵. Des propositions originales sont faites : organisation dans chaque pays, à l'instigation du Conseil de l'Europe, de grandes conférences publiques pour la défense et l'illustration de la culture ; fondation de prix destinés à récompenser une œuvre ou une activité personnelle au service de la culture européenne. Pour financer ces opérations, il est proposé d'opérer un prélèvement sur les allocations Marshall destinées aux tâches culturelles!⁴⁶. On prévoit encore la mise en place d'une commission chargée de chercher les bases communes et les différenciations internes de la culture européenne. Elle devra trouver les moyens les plus propres à mettre en œuvre, par la voie du Conseil de l'Europe, la coopération culturelle entre les peuples européens!⁴⁷. Le délégué turc Suud Yetkin propose la constitution d'une commission, composée d'hommes de lettres des nations du Conseil de l'Europe, "en vue de préparer la liste des œuvres représentatives qui reflètent le mieux les valeurs éternelles de la civilisation"!⁴⁸. La question se pose cependant du rapport entre l'UNESCO et le Conseil de l'Europe. Certains, avec Léopold Senghor, disent que "l'UNESCO n'a pas et ne saurait avoir pour but de promouvoir telle culture de tel continent"!⁴⁹. Ce à quoi Jacques Bardoux répond qu'au contraire la commission culturelle du Conseil de l'Europe devrait être un rouage de l'UNESCO, et que ne pas agir ainsi reviendrait à créer pour l'Europe une "petite UNESCO" sans grands moyens. Ces propositions sont renvoyées à la Commission des questions culturelles et scientifiques. Mais le but de l'action culturelle du

⁴³ Compte rendu de la première séance, p.771, Arch. ACCE.

⁴⁴ Compte rendu de la première séance, p.759, Arch. ACCE.

⁴⁵ Compte rendu de la première séance, p.757, Arch. ACCE.

⁴⁶ Compte rendu de la première séance, p.751, Arch. ACCE.

⁴⁷ Compte rendu de la première séance, p.777, Arch. ACCE.

⁴⁸ Compte rendu de la première séance, p.769, Arch. ACCE.

⁴⁹ Compte rendu de la première séance, p.759, Arch. ACCE.

Conseil de l'Europe est déjà défini : il s'agit de promouvoir le sentiment d'appartenance à la culture européenne commune.

Une conception militante de la culture

Victor Larock ouvre le débat en faisant part à ses collègues d'un projet de déclaration qui s'ouvre par ces mots : "[...] parmi les raisons que leurs peuples ont de s'unir, il n'en est pas de plus impérieuse et de plus noble que la volonté de défendre les idéaux permanents et les valeurs civilisatrices qui constituent la part la plus précieuse de leur patrimoine commun"⁵⁰. Cette déclaration est le fruit d'une conception militante de la culture. Le délégué belge s'en explique : "du moment où il s'agit d'armer intellectuellement et moralement les populations européennes, de les unir dans la défense des mêmes valeurs civilisatrices, c'est une conception militante de la culture que nous devons affirmer"⁵¹. L'action culturelle a donc un but politique, elle est le fruit d'une idéologie ou du moins d'une prise de position en faveur de l'Europe. L'ancien ministre grec Cassimatis affirme que le rôle du Conseil de l'Europe est politique, même en matière culturelle, car son but essentiel est de faire et d'organiser l'Europe. La tâche des délégués est de constater et de synthétiser ce qu'est la culture européenne, et de voir comment cette culture sera mise à profit non pour son propre développement, mais pour aider à la création définitive d'une conscience populaire en faveur de l'Union!⁵².

Agir en faveur de la culture européenne, c'est s'opposer au nationalisme, mais aussi au totalitarisme. Selon le projet de déclaration, "il n'appartient à aucun pouvoir d'interdire ou d'entraver, en quelque domaine que ce soit, la libre recherche individuelle de la vérité". Larock déplore que l'individu ne s'appartienne pas à lui-même de l'autre côté du rideau de fer. Le "dressage social et mental [...] tend à imposer des habitudes de vie et de pensée qui sont la négation de la culture telle que nous l'entendons". Les Etats-Unis ne sont pas épargnés. La conception militante de la culture s'oppose aussi "à un certain style de vie, de *way of life* que la prépondérance capitaliste engendre ou favorise". Il s'agit de défendre la culture contre une "espèce de pragmatisme vulgaire et de culte forcené de l'efficacité" venu des Etats-Unis. Le délégué belge estime cependant que l'opposition culturelle entre

⁵⁰ Compte rendu de la première séance, pp. 749-51, Arch. ACCE. — Nous avons repris en annexe (No. 2) la proposition de résolution signée par onze délégués, le 26 août 1949, à l'initiative de Victor Larock.

⁵¹ Compte rendu de la première séance, p. 749, Arch. ACCE.

⁵² Compte rendu de la première séance, p. 759, Arch. ACCE.

l'Europe et les Etats-Unis n'interdit pas la coopération et la compréhension.

Le projet de déclaration énonce une série de principes, dont le premier est que la culture "n'est pas au service d'une nation ou d'une classe, mais de l'homme". Le deuxième et le troisième affirment la liberté de la culture, en proposant qu'aucune considération nationale ou idéologique ne puisse prévaloir sur les droits à la culture — qui n'est pas "un moyen de rendements". Le quatrième est le droit à la culture. Le projet demande qu'il figure parmi les droits de l'homme. La culture ne peut être le privilège d'une minorité. Tout homme y a droit, et l'un des devoirs d'une démocratie est d'en assurer l'accès à chacun. Enfin, les caractéristiques de la culture européenne, son unité et sa diversité, font l'objet du cinquième principe. La déclaration "appelle les peuples libres non seulement à s'unir pour sa défense, mais à mieux la servir". Les périls qui la menacent sont le nationalisme, le totalitarisme, le culte de l'efficacité. Selon Larock, sa défense suppose "non seulement qu'elle prenne une forme nette dans la conscience du grand nombre, mais qu'elle entraîne les volontés et les courages"⁵³.

Au cours du débat, presque tous les orateurs mettent l'accent sur la nécessité de défendre la culture européenne. A cette fin, il convient de ne pas la considérer comme un fait statique, admis une fois pour toute, mais comme un bien qu'il faut sauvegarder par un effort continu⁵⁴. La culture européenne a un rôle, estime le conservateur grec Leon Maccas: elle doit s'opposer à "l'esprit exclusivement technique et quantitatif de ceux qui pensent que l'on peut vivre sans âme, sans idéal, sans fantaisie et sans imagination"; elle doit aussi s'opposer à "l'esprit exclusivement matérialiste et machiniste" et à "l'esprit totalitaire, qu'il soit de droite ou de gauche"⁵⁵. Selon Senghor, elle peut le faire grâce à son idéal de l'homme, qui est le "bien commun de l'Europe"⁵⁶. La mission de l'Assemblée européenne est donc de défendre une culture "des qualités humaines" et de maintenir "un idéal d'humanité"⁵⁷.

Les débats sur la coopération culturelle, pendant la première séance de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, définissent les grandes orientations que prendra cette institution intergouvernementale. La coopération devra viser à sauvegarder

⁵³ Compte rendu de la première séance, p. 747, Arch. ACCE.

⁵⁴ Compte rendu de la première séance, p. 779, Arch. ACCE.

⁵⁵ Compte rendu de la première séance, p. 763, Arch. ACCE.

⁵⁶ Compte rendu de la première séance, p. 757, Arch. ACCE.

⁵⁷ Expressions du délégué italien Alessandro Casati, compte rendu de la première séance, p. 755, Arch. ACCE.

l'originalité de la culture européenne. Pour que celle-ci ait des défenseurs, il faut que les Européens aient conscience de leur patrimoine commun. La coopération culturelle a donc un but politique, sensibiliser les Européens à leur commune appartenance (le terme d'identité culturelle n'est pas employé). Cette prise de conscience sera la base de l'Europe unie, elle permettra d'instaurer la paix, but suprême recherché par les militants européens.

Le Conseil de l'Europe commence à mettre en place une coopération culturelle. Le Mouvement européen estime que les gouvernements ne doivent pas avoir le monopole de l'action en ce domaine. C'est pourquoi il convoque une conférence européenne de la culture.

La Conférence européenne de la culture : Lausanne, décembre 1949

Denis de Rougemont déclare en avril 1949⁵⁸: "Il est clair que toutes les mesures économiques et politiques que pourrait proposer le Mouvement européen resteraient lettres mortes s'il n'existait en deçà et au-delà des divisions qu'il nous faut surmonter, une entité européenne bien vivante, un sentiment commun auquel il soit possible de faire appel dès maintenant, une civilisation occidentale. Réveiller, exprimer, informer cette conscience de notre unité dans la richesse de nos diversités, telle doit être, avant tout comme après tout, la vocation de notre Mouvement européen. S'il ne mettait la culture à sa place, qui est à la fois primordiale et finale, il cesserait de mériter l'adjectif de son titre!"⁵⁸.

En automne 1948, à la suite des travaux effectués au Congrès de La Haye dans le cadre de la commission culturelle, la section culturelle du Mouvement européen est mise en place à Londres, sous la présidence de Salvador de Madariaga. Le 5 février 1949, cette section propose la création d'un Bureau d'études pour un Centre européen de la culture. Le Bureau est ouvert le 15 février à Genève. Il est dirigé par Denis de Rougemont et Raymond Silva. Aidé par l'Union européenne des fédéralistes, dont le secrétariat est installé à Genève depuis 1947, en collaboration avec la section culturelle de Londres, mais non sans conflit avec Duncan Sandys (qui préside toujours le Mouvement), ce Bureau prépare l'organisation d'une conférence européenne de la culture, qui se tiendra à Lausanne en décembre de la même année!⁵⁹.

⁵⁸ Denis de ROUGEMONT, "Le Mouvement européen", *Revue de Paris* avril 1949!; article sera repris dans le *Bulletin du CEC* n° 1-2 (été 1970), p.19.

⁵⁹ Mary Jo DEERING, *Combats acharnés*, chapitre 11.

L'Assemblée du Conseil de l'Europe vote le 6 septembre 1949 une recommandation sur l'institution d'un Centre européen de la culture!⁶⁰. En novembre, juste avant la conférence de Lausanne, le Comité des ministres rejette ce projet!⁶¹. Selon François Saint-Ouen, "la conférence s'organisa dans un contexte qui témoigne déjà de l'essoufflement du Mouvement européen et d'un reflux des thèses fédéralistes". Il estime que la fin de 1949 est un tournant de la construction européenne. La déception vient en particulier du Conseil de l'Europe, "tenu" par les gouvernements. A ce propos, il cite un extrait d'une lettre de Raymond Silva à Henri Brugmans, datée du 23 novembre 1949 :

"La conférence s'annonce bien du point de vue du cadre, je n'en dirai pas autant pour la qualité des délégués qui, pour des raisons qui finissent par être mystérieuses, se défilent plus ou moins les uns après les autres. Un vent de désenchantement souffle sur l'Europe!"⁶².

Le Rapport général

Le Bureau d'études de Genève a envoyé aux sections nationales du Mouvement un questionnaire, afin de faire un inventaire de la situation culturelle en Europe. Il leur a demandé aussi de formuler des propositions. Tout cela est rassemblé par Denis de Rougemont dans un Rapport général qui sera soumis aux participants à la conférence!⁶³.

Le rapport constate d'abord la "situation contradictoire" dans laquelle se trouve l'Europe. Celle-ci est à la fois "en train de se défaire", divisée et menacée, et "en train de se faire" consciemment, pour la première fois de son histoire. Dans ce processus, la dimension humaine est essentielle. Il faut "définir la visée humaine qui doit présider à l'action". C'est le but de la conférence : "Elle doit montrer que nos forces culturelles peuvent contribuer à l'union de

⁶⁰ Recommandation 31, première session ordinaire, 10 août-8 septembre 1949, Arch. ACCE.

⁶¹ Marlise GIARINI-ROQUETTE, "Sources et actualité de la première conférence européenne de la culture, Lausanne, 8-12 décembre 1949", Rapport du groupe de travail *Vers un bilan culturel*, Conférence européenne de la culture, 8-12 décembre 1989, p. 20.

⁶² François SAINT-OUEN, "La conférence de Lausanne (1949)", *Cadmos* n° 46 (été 1989), p. 131.

⁶³ Rapport général, présenté par le Bureau d'études pour un Centre européen de culture, lors de la Conférence européenne de culture, Lausanne, 8-12 décembre 1949 (Florence, Archives historiques des Communautés européennes). — Les conclusions du Rapport général sont reproduites en annexe (No. 13).

l'Europe, et qu'en retour, l'Europe unie sera seule capable de sauver nos cultures dans leur précieuse diversité". La culture est au service de l'Europe, et l'Europe unie au service de la culture.

Les deux sections du rapport sont consacrées aux "conditions matérielles et morales de la vie de l'esprit en Europe" et aux "institutions spécifiquement européennes"!; elles restent à créer.

La première se base sur les réponses aux questionnaires envoyés dans les différents pays européens. La culture européenne a beaucoup souffert. La guerre a fauché des millions de vies. Les destructions matérielles ont été importantes. L'accès aux sources de la culture est rendu plus difficile (problèmes de réédition par exemple). Les échanges culturels, de personnes ou de biens sont entravés. La censure est partout présente : à l'Est, une "véritable culture censure" sévit!; à l'Ouest, la censure est moins flagrante, mais les nominations et les licences de publication dissimulent parfois des motifs politiques. Le rapport déplore la "nationalisation de la culture" : "les cultures nationales se sont voulues indépendantes les unes des autres, et sont devenues par là-même dépendantes de l'Etat". Nationalisation et nationalisme touchent en particulier l'éducation, provoquant une "déformation des perspectives historiques". Le rapport conclut cet inventaire en expliquant qu'à l'Est la culture est devenue propagande, et qu'à l'Ouest elle est méprisée. En Europe occidentale les pouvoirs ne la prennent pas au sérieux. Elle n'y est qu'un "ornement", "un luxe des classes possédantes", qui ne concerne pas l'homme de la rue. Rougemont rappelle qu'elle a pourtant été "créatrice des richesses, de la puissance, et du prestige mondial de l'Europe". Elle avait "une fonction directrice" qu'elle a perdu, une situation centrale qui est devenue "périphérique". Dorénavant, "l'esprit subordonne ses intérêts à ceux de l'économie, de la politique ou de la défense nationale". L'écrivain s'oppose à cette conception de la culture. Il tient les nations pour responsables des maux dont souffre la culture. Ces "cadres à la fois trop étroits et trop vermoulus" doivent être dépassés, grâce à l' "union fédérale de l'Europe". Mais il faut aussi dénoncer, corriger ou même supprimer "des habitudes mentales, des préjugés tenaces" issus du nationalisme. Il n'est pas pour autant nécessaire que le pouvoir organise les échanges culturels et favorise ainsi "ceux qui ne gênent personne". Les obstacles matériels et psychologiques doivent être levés. Sans liberté, la culture européenne est en danger, car elle s'est nourrie de ces échanges qui ont fait son unité :

"Toutes nos cultures sont nées d'un fonds commun, qu'elles ont progressivement diversifié. Elles se sont nourries les unes des autres [...]. L'unité de l'Europe n'a plus à être faite : elle existait aux origines, et elle n'a cessé

pendant les siècles de se réformer, de s'enrichir de mille diversités. Il ne s'agit pas de la créer ou de l'organiser par décrets, mais simplement de la laisser se manifester, et de ne plus l'empêcher d'évoluer selon ses lois et sa liberté propre".

Pour que la culture européenne retrouve sa vigueur, le rapport estime que la seule formule possible est une "Europe ouverte".

La seconde section propose la création d'institutions européennes "qui garantissent et manifestent l'unité de nos cultures dans leur diversité". La liberté totale des échanges n'est pas suffisante pour réduire les nationalismes, la condition de la culture d'avant 1914 en témoigne. Ces institutions devront permettre de "former des jeunes hommes qui deviendront les porteurs de l'idée fédérale". La proposition principale reprend celle du Congrès de La Haye, portant sur l'institution d'un Centre européen de la culture. Ce Centre sera là pour témoigner de l'unité de la culture européenne. Le rapport relève que le XX^e siècle a vu la création d'organismes culturels pour le monde entier (au sein de la Société des nations et des Nations unies) ou pour une nation ou une région géographique, mais "pas un seul qui ait pour objet l'Europe comme unité". La création de ce Centre est nécessaire car il n'existe "aucune institution capable de renseigner sur l'Europe en général" : ce sera son rôle. Le rapport lui attribue trois activités. Il devra faire un "inventaire des forces culturelles en Europe", coordonner "des efforts actuellement dispersés", et lancer des "initiatives tendant à développer le sentiment européen, à l'exprimer, à l'illustrer". Il reste donc, dans l'esprit de Rougemont, un organisme d'information et de propagande européenne. Il devra rester indépendant des gouvernements, sera un lieu de rencontres et un organisme de coordination "décentralisé".

Les autres propositions concernent essentiellement le domaine de l'éducation : Collège de l'Europe à Bruges, formation d'étudiants au sein d'instituts européens, formation de professeurs dans une perspective européenne, mais aussi coordination des recherches atomiques. Toutes ces propositions témoignent de la volonté de promouvoir l'unité de l'Europe, et supposent que si les Européens travaillent ensemble, ils ressentiront et comprendront cette unité. Pour le financement de ces institutions, le rapport propose un "blocage, au titre européen, d'une partie du budget de l'Education nationale dans chaque pays". Pour contrer la résistance des pays qui donnent priorité à l'économie ou à la défense, le rapporteur invoque le fait que

"si le sentiment d'un destin spirituel commun, et l'énergie créatrice des Européens ne sont pas réveillés, les Etats et l'économie privée courent

à leur perte inéluctable. Nous devons mettre nos gouvernements devant un choix [...]. Il est probable que le prix de revient d'une seule bombe atomique dépasse largement le budget annuel des institutions que nous venons de proposer".

En conclusion, Rougemont explique pour quelles fins réelles les militants européens veulent disposer de ces instruments de culture. Ce n'est en aucun cas pour substituer aux nationalismes "une sorte de nationalisme européen", mais pour contribuer à l'union des pays européens. Les intellectuels ont une responsabilité envers l'Europe : "Prendre au sérieux la vocation européenne, c'est une mission de vigilance dont les intellectuels des pays libres doivent se sentir plus que jamais responsables". Rougemont réaffirme que les militants européens n'acceptent pas la scission que symbolise le rideau de fer, mais il pense que le meilleur moyen de ramener vers l'Occident "les peuples séparés", est de leur offrir l'image d'une Europe libre, "qui prend au sérieux sa vocation particulière dans le monde". L'Europe doit signifier "respect des diversités", "cité ouverte, où tous les hommes, les idées et les biens peuvent circuler en liberté", et enfin "dialogue", c'est à dire "le lieu du monde où la personne humaine puisse encore faire entendre sa voix". Or seules des institutions fédérales le permettent.

Les Etats généraux de la culture

À la veille de la conférence, *La Gazette de Lausanne* publie une lettre de Virghil Gheorghiu, écrivain roumain exilé à Paris, et la réponse de Denis de Rougemont⁶⁴. L'écrivain roumain, invité à participer à la conférence, écrit :

"Il est incontestablement préférable d'avoir une fédération d'Etats européens qu'une Europe avec beaucoup d'Etats enfermés à l'intérieur de leurs frontières. [...]. Mais vous arrivez trop tard [...]. L'Europe n'existe plus [...], l'Europe n'est plus qu'une terre détruite par la guerre et partagée entre deux grandes puissances [...]. La foi et la lutte pour une illusion [...], phénomène purement européen, est le privilège des grands poètes et des grands philosophes qui peuvent vivre et mourir pour une illusion".

Rougemont répond en substance que les "jeux ne sont pas faits", et que voir une Europe ruinée entre deux colosses est une illusion d'optique!; l'Europe ne doit pas céder au vertige de l'impuissance, car là où un dialogue existe, elle existe.

⁶⁴ Ces lettres sont citées par Marlise Giarini-Roquette, dans "Sources et actualité", p.12.

La Conférence de Lausanne permet à des intellectuels et des artistes de toute l'Europe de se rencontrer pour témoigner de leur commune culture. On peut évaluer le nombre des participants à environ deux cents, dont Paul-Henri Spaak (alors président de l'Assemblée du Conseil de l'Europe), Carlo Schmid (alors vice-président du Bundestag), Henri Frenay, André Philip, Raoul Dautry, Salvador de Madariaga, Alexandre Marc et Henri Brugmans, qui deviendra recteur du Collège d'Europe à Bruges. Ces délégués viennent de vingt-trois pays européens, y compris d'Espagne et d'Europe centrale et orientale. Il y a aussi des observateurs américains. Plus de la moitié des délégués (environ soixante pour cent) émanent des milieux de l'enseignement, de l'éducation et de la recherche, auxquels s'ajoutent quinze pour cent d'écrivains et autant d'hommes politiques!⁶⁵ La lettre de bienvenue, signée par Denis de Rougemont et Raymond Silva, demande aux participants de ne pas se considérer comme des membres de délégations nationales, "mais comme des délégués européens, représentant divers aspects d'une seule et même communauté de civilisation". La conférence doit garder une valeur "non politique"!⁶⁶. Ce qui importe, ce sont les qualités personnelles des participants et leur indépendance d'expression.

Dans une lettre de 1989, Henri Brugmans témoigne de l'état d'esprit des organisateurs : "En 1949, nous étions encore dans l'immédiat après-guerre, c'est-à-dire dans une période où tout le monde semblait encore prêt à prendre des positions radicales. [...]. Il fallait proposer des possibilités et les réaliser vite. [...]. Il fallait qu'autour des initiatives politiques [...] un mouvement de fond se produise dans les populations. Combattre le nationalisme dans la psychologie des gens : ce serait le côté humain donc culturel de l'entreprise"!⁶⁷.

À l'ouverture de la conférence, Paul-Henri Spaak lance un appel au nom des responsables politiques : "Soyez audacieux et clairs dans l'examen de vos objectifs, nous vous entendrons. Soyez réellement pratiques aussi, nous vous aiderons"!⁶⁸. Il met en garde les participants à propos de la démocratie et du respect de la dignité humaine :

⁶⁵ François SAINT-OUEN, "La conférence de Lausanne (1949)", pp.133-34.

⁶⁶ La lettre de bienvenue est publiée par François Saint-Ouen, dans "La conférence de Lausanne (1949)", p.144.

⁶⁷ Lettre du 15 mai 1989 de Henri Brugmans à Marlise Giarini-Roquette, citée par cette dernière dans "Sources et actualité", p.13.

⁶⁸ Paul-Henri SPAAK, cité par François Saint-Ouen dans "La conférence de Lausanne (1949)", p.134.

"Notre grande erreur, c'est de nous être accoutumés trop complètement à ces principes, de vivre au milieu d'eux si simplement, si continuellement, que nous avons fini par les voir non plus tels qu'ils sont, de ne plus savoir qu'ils sont le prix de durs combats, de grandes souffrances et de terribles sacrifices, de ne plus nous rendre compte qu'ils ont besoin d'être défendus et que la victoire sur la barbarie qu'ils représentent n'est qu'une victoire précaire si nous ne sommes pas vigilants"!⁶⁹.

Comme au Congrès de La Haye, Salvador de Madariaga exprime dans son discours inaugural la nécessité de ne pas créer des institutions vides, parce que celles-ci ne valent que par l'esprit qui les anime. Il n'y aura pas de véritables institutions européennes tant que l'Europe ne vivra pas au moins dans le cœur de quelques centaines de milliers d'Européens. De plus, il indique qu'il aurait préféré la formule "conférence de la culture européenne" à la dénomination de "conférence européenne de la culture", car "la culture européenne veut dire la conscience qu'a l'Europe d'elle-même".!⁷⁰

Trois commissions examinent les problèmes soulevés par le rapport de Denis de Rougemont. La commission des institutions spécifiquement européennes examine les différentes propositions et en conclut que ces institutions doivent être indépendantes des gouvernements, au risque d'éprouver des difficultés matérielles. La commission des échanges cherche les moyens de lutter contre la restriction aux flux de marchandises, en vue de trouver un équilibre entre ceux qui se font de manière spontanée et ceux que l'on pourrait dire "encouragés". La commission de l'enseignement discute d'une réforme des manuels d'histoire et de géographie, et juge nécessaire la formation d'élites "en tous milieux sociaux pour la diffusion et le progrès de l'idée européenne"!⁷¹.

Après la conférence, Rougemont estime que ses résultats ont "pleinement répondu" aux attentes du Mouvement européen!⁷². Celui-ci avait trois objectifs. Il voulait "rassembler les forces culturelles de l'Europe" qui étaient capables de contribuer à son union. Il y est parvenu. Il avait l'ambition de "créer des institutions spécifiquement européennes". Le Centre européen de la culture et le Collège d'Europe à Bruges verront bientôt le jour. Il désirait enfin "harmoniser ces efforts avec ceux du Conseil de l'Europe et, en

⁶⁹ Paul-Henri SPAAK cité par Marlise Giarini-Roquette, "Sources et actualité", pp.13-4.

⁷⁰ Salvador de MADARIAGA cité par Marlise Giarini-Roquette, "Sources et actualité de la première conférence européenne de la culture", p.22.

⁷¹ Marlise GIARINI-ROQUETTE, "Sources et actualité", pp.27, 30 et 31.

⁷² Denis de ROUGEMONT cité par Marlise Giarini-Roquette, "Sources et actualité", p.133.

particulier, de la commission des Affaires culturelles et scientifiques de l'Assemblée consultative de Strasbourg" : des personnalités du Conseil de l'Europe ont fait acte de présence.

La déclaration finale de la Conférence de Lausanne demande aux gouvernements nationaux de comprendre que "les dépenses d'éducation assurent aux nations une force de résistance plus durable que les dépenses militaires". Elle prie tous les Européens "de refuser de croire à la fatalité", et demande aux intellectuels "d'assumer leurs responsabilités face aux gouvernements et aux experts, en restant les gardiens vigilants et les témoins de la dignité de l'homme, base de toute civilisation européenne!"⁷³.

L'importance de cette conférence se mesure aux institutions qu'elle a créées!⁷⁴. Son originalité est d'avoir rassemblé des hommes de culture, et de leur avoir fait prendre conscience de leur responsabilité, conformément à la théorie de l'engagement formulée par Rougemont dans les années trente. Il leur appartiendra ensuite de communiquer à d'autres le sentiment et la conscience d'appartenir à une même culture, pour qu'enfin les Européens deviennent ce qu'il leur appartient d'être. Robert Schuman disait : "L'unité de l'Europe ne se fera pas uniquement ni principalement par des institutions européennes!; leur création suivra le cheminement des esprits!"⁷⁵.

⁷³ La déclaration finale est citée par Marlise Giarini-Roquette dans "Sources et actualité", p.133.

⁷⁴ Denis de ROUGEMONT explique qu'au cours de la conférence 21 résolutions ont été votées et qu'une vingtaine d'années plus tard, 19 étaient réalisées, "Vingt ans après...", p.28.

⁷⁵ Robert SCHUMAN, *Pour l'Europe*, cité par Denis de Rougemont dans "Les cheminement des esprits", *Bulletin du CEC* n° 1-2 (été 1970), p.1.

CHAPITRE V

L'action du Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe est chargé, dès sa création en 1949, d'agir dans le domaine culturel. Au cours des congrès fondateurs, les militants européens ont dit ce qu'ils espéraient de ce type d'action. Ces espoirs, récupérés par le pouvoir politique, vont se trouver confrontés à la réalité, aux lenteurs et aux contradictions de l'action intergouvernementale.

Etienne Grosjean, dans une étude commandée par le Conseil de l'Europe, reconnaît trois phases dans l'action de l'institution de Strasbourg¹. La première, de 1949 aux années soixante, est une "phase de réconciliation" des Européens. Elle tente de mettre en œuvre la politique définie en août 1949, lors de la première séance de l'Assemblée européenne, en travaillant à sensibiliser les Européens à leur culture commune, et de ce fait à combattre le nationalisme. Le Conseil de l'Europe défend alors une conception militante de la culture. Dans les années soixante-dix, "phase de création d'un discours commun", la notion d'identité culturelle apparaît au sein de l'institution intergouvernementale. On assiste alors à un renouveau culturel, dans un contexte de crise économique, culturelle et européenne. Au cours de la dernière phase, celle de "l'action en commun", des actions plus concrètes sont mises en œuvre pour la promotion de l'identité culturelle européenne.

Au regard des archives du Conseil de l'Europe, il semble que la première et la dernière phase soient les plus intéressantes. Dans les années cinquante, l'institution met en œuvre la politique définie par les militants européens et tente de propager l'idée européenne. Au cours des deux décennies suivantes, le Conseil mène peu d'actions concrètes, sans doute paralysé par l'opposition du Comité des ministres aux propositions de l'Assemblée et victime de la crise des institutions européennes. Il faut attendre la libéralisation des

¹ Etienne GROSJEAN, "La Convention culturelle européenne (1954-1994)", Arch. CE, CDCC (95)8.

régimes de l'Europe de l'Est pour assister à l'élaboration d'une nouvelle politique et à un renouveau des idées de l'après-guerre sur l'importance de la culture européenne.

Cette présentation des actions du Conseil en faveur de l'identité culturelle européenne n'inclut pas le travail effectué dans le domaine de l'éducation. À lui seul, ce secteur nécessiterait une étude séparée.

La réconciliation

Les premières actions du Conseil de l'Europe visent à réconcilier les Européens. Il faut leur faire prendre conscience de leur culture commune, fondement de la solidarité recherchée, et donner une place à la culture dans la coopération inter-européenne, afin de légitimer le processus d'unification — étant admis qu'une action exclusivement économique ne saurait provoquer l'adhésion du public. Jusqu'en 1962, l'organisme chargé des activités culturelles au Conseil de l'Europe est le comité des experts culturels. En 1962 est créé le Conseil de la coopération culturelle, dont les activités sont financées par le fonds culturel, créé dès 1959.

Un drapeau pour l'Europe

"Il n'est pas d'idéal, aussi beau soit-il, qui ne doive s'accrocher à un symbole", affirme Paul Levy, alors directeur des Services d'information du Conseil de l'Europe². Un des premiers problèmes auquel doit faire face l'institution est celui du choix de ses symboles. En 1950 commence la "bataille des drapeaux"³. À la naissance du Conseil de l'Europe, deux drapeaux illustraient une certaine idée de l'Europe : celui du Mouvement européen, un "E" vert sur fond blanc, et celui de l'Union paneuropéenne de Coudenhove, un soleil d'or frappé d'une croix rouge sur fond d'azur. Le Conseil de l'Europe n'avait pas de drapeau qui lui fût propre. En 1950, il admet la nécessité de créer un drapeau dans lequel les Européens puissent se reconnaître et s'identifier : "Si demain l'Europe s'unit enfin, il faudra que son symbole visible rallie les partisans de son unité, matérialise sous une forme palpable leurs

² Paul M.G. LEVY, "Mémorandum du Secrétariat général sur le drapeau européen", 16 juillet 1951, Arch. CE, dossier 2191, vol. 2 : Drapeau du Conseil de l'Europe.

³ Titre d'un texte de Paul M.G. Levy, de l'été 1951, Arch. CE, dossier 2191, vol. 2.

aspirations, soit présent partout où des hommes voudront dire leur foi et leur espoir en elle"⁴.

Dès juillet 1950, Richard de Coudenhove-Kalergi adresse un mémorandum au Conseil de l'Europe, demandant que l'institution européenne adopte le drapeau de l'Union paneuropéenne, drapeau qui représente depuis 1923 "l'idée des Etats-Unis d'Europe"⁵. Il explique que ce drapeau, "le plus ancien symbole moderne de l'idée européenne" remplit les conditions nécessaires pour être accepté par l'opinion publique : il est le "symbole de notre civilisation commune", il "représente une tradition", il ne "suscite aucune rivalité nationale", il est "digne et beau", et enfin il est "orné d'un emblème européen" (la croix rouge). Ses trois éléments, le soleil, le ciel bleu et la croix rouge, sont pour Coudenhove les emblèmes essentiels de l'Europe moderne. Le soleil symbolise la lumière, l'esprit, le progrès, la prospérité et la vérité. Le ciel bleu figure la paix. La croix rouge représente "la charité internationale"; symbole de la chrétienté, elle évoque aussi "l'unité morale de l'Europe". Certains aimeraient garder le drapeau du Mouvement européen, dont la couleur verte symbolise l'espoir de l'unité de l'Europe. Mais il fait l'objet de deux critiques. D'une part, il est considéré comme non esthétique. Paul Reynaud l'a qualifié de "caleçon séchant sur un pré"⁶! D'autre part, il peut être sujet à de fausses interprétations, le "E" pouvant signifier tout autre chose. Paul Levy, qui s'occupe du dossier, va bientôt refuser de reprendre les emblèmes des mouvements militants. Il justifie son refus en disant que pour une institution officielle il faut faire du neuf, et ne pas utiliser les emblèmes de mouvements privés, symboles d'une espérance⁷.

De nombreux projets affluent au Conseil de l'Europe, émanant de personnalités, d'artistes, d'héraldistes ou simplement de personnes intéressées. Le prince Charles Schwarzenberg propose un drapeau rouge ou pourpre, avec un symbole d'or⁸. Ces deux couleurs sont celles de l'Empire romain et de la chrétienté, qui ont donné son identité historique à l'Europe. Un projet se base sur une répartition statistique des diverses couleurs des drapeaux européens. Un autre propose un triangle, symbole de la culture. Paul Levy et Paul Martin, qui est alors conservateur adjoint des Musées de la Ville de

⁴ Article de Paul LEVY et Paul MARTIN, "Un drapeau pour l'Europe", 1950, Arch. CE, dossier 2191, vol. 1.

⁵ Richard de COUDENHOVE-KALERGI, "Mémorandum adressé au Conseil de l'Europe", 27 juillet 1950, Arch. CE, dossier 2191, vol. 1.

⁶ Le mot de Paul REYNAUD est cité par Colette David, "Comment naissent douze étoiles", *Forum* n° 3 (printemps 1989), p.17.

⁷ Article de Paul LEVY et Paul MARTIN, "Un drapeau pour l'Europe".

⁸ Charles SCHWARZENBERG, "Les enseignes de l'Europe", janvier 1951, Arch. CE, dossier 2191, vol. 1.

Strasbourg, proposent une croix verte (le vert symbolisant l'espoir) sur fond blanc (symbole de paix et de joie). Les auteurs de ce projet expliquent qu'il faut symboliser l'Europe et créer un emblème auquel puissent adhérer les Européens : "Le cœur des hommes, des vrais hommes qui vivent et qui s'émeuvent, s'attache au symbole. L'esprit des hommes, encore qu'ils puissent embrasser l'univers, a besoin d'images pour se le représenter. [...] Pour les hommes de 1950, comme pour les hommes des siècles passés, le drapeau reste le chiffon prestigieux auquel ils accrochent leurs espérances, dans lequel ils voient l'image de leurs pensées!"⁹.

Les délégués turcs s'opposent à tout drapeau représentant une croix. Le bleu semble cependant faire peu à peu l'unanimité. Cette couleur est considérée comme celle de l'Europe — le noir étant la couleur de l'Afrique, le rouge celle de l'Amérique, le vert celle de l'Australie et le jaune celle de l'Asie. Au début de 1952, Salvador de Madariaga, qui est alors président du Centre européen de la culture, propose un drapeau disposant, sur un fond bleu, vingt-huit étoiles d'or, occupant la place des capitales des Etats indépendants de l'Europe de 1938. Ce projet est vite jugé peu lisible, et difficilement utilisable dans le contexte de la guerre froide. Mais les étoiles d'or sur fond bleu séduisent!¹⁰. Fin 1953 est élaborée une première esquisse. Quinze étoiles d'or (pour les quinze membres du Conseil de l'Europe) forment un cercle en signe d'union, sur fond d'azur!¹¹. Le nombre quinze n'emporte pas l'adhésion de tous, notamment des Allemands, qui sont à cette époque représentés au Conseil par la Sarre et non par l'Allemagne dans son ensemble. Il faudra attendre décembre 1955 pour que le Comité des ministres adopte, enfin, le drapeau européen actuel : "Sur fond bleu du ciel d'Occident, les étoiles figurant les peuples d'Europe forment le cercle d'union. Elles sont au nombre invariable de douze, symbole de la perfection et de la plénitude!"¹².

Le choix de l'hymne européen pose moins de problèmes. "L'Ode à la joie", tirée de la Neuvième symphonie de Beethoven, est adoptée en 1972. L'œuvre est considérée comme "représentative du génie de l'Europe!"¹³.

La difficulté de choisir des symboles est symptomatique du fait que chacun en a une vision différente. Il n'empêche que le drapeau est désormais connu et populaire à travers l'Europe. Le fait qu'il ait

⁹ Article de Paul LEVY et Paul MARTIN, "Un drapeau pour l'Europe".

¹⁰ Note soumise par le Secrétariat général, "Emblème du Conseil de l'Europe", 11 mai 1953, Arch. CE, dossier 2191, vol. 2.

¹¹ Arch. ACCE, doc. 198, 21 septembre 1953.

¹² Arch. CM, R (55) 32.

¹³ Arch. CE, dossier 2912, vol. 2, "Hymne européen".

été repris par la Communauté économique européenne en 1986 y a sans doute contribué. Il est devenu un élément d'identification pour les Européens.¹⁴

La Table ronde de l'Europe : Rome, octobre 1953

En 1952, la délégation du Royaume-Uni suggère, dans un mémorandum adressé au Comité des experts culturels, la tenue d'une réunion d'écrivains reconnus, de publicistes et de journalistes. Son but est de provoquer une discussion sur "les méthodes de diffusion de l'idée européenne en Europe et à travers le monde"¹⁵. Denis de Rougemont présidera les débats. Il est chargé de trouver cinq autres écrivains ou penseurs, et quinze publicistes. La tâche se révèle difficile. Détail qui a son importance, il faut notamment trouver un catholique : "il serait bon en effet d'avoir un catholique pour représenter l'Italie, surtout à Rome". Rougemont définit les objectifs du séminaire : "attirer et fixer la réflexion de cinq écrivains célèbres sur le problème spirituel et culturel de l'Europe considérée dans son unité historique, et sur les moyens d'exprimer cette unité en termes contemporains et aussi comme une possibilité d'avenir"; puis, "sur la base de cette réflexion d'ordre général poursuivie en commun par les Cinq, faire examiner par les Quinze les méthodes propres à diffuser en Europe et dans le monde la défense de l'idée et de l'unité européennes"¹⁶.

La Table ronde s'ouvre à Rome, le 13 octobre 1953, sous la présidence de Denis de Rougemont et en présence d'Alcide de Gasperi, de Robert Schuman, du diplomate néerlandais Eelco van Kleffens, du journaliste allemand Eugen Kogon, du linguiste suédois Einar Lefstedt et de l'historien anglais Arnold Toynbee. Le secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, Anthony H. Lincoln, ouvre la Table ronde en avertissant que son intention est d'accélérer la redécouverte des ressources et des potentialités européennes. Il faut pour cela renforcer la foi des peuples de l'Europe de l'Ouest en leur héritage commun, le leur rendre visible, et ainsi enrichir leur vie¹⁷.

¹⁴ Lire à propos de l'interprétation symbolique du drapeau et de la reprise de celui-ci par les Communautés européennes l'article de Carole LAGER, "Europe d'azur et d'or : histoire et interprétation symbolique du drapeau européen", *Historiens de l'Europe contemporaine* 9 (juin 1994), pp. 61-86. Nous n'avons cependant pu prendre connaissance de sa récente étude *L'Europe en quête de ses symboles*, Berne, Peter Lang, 1995, 129 p. (Euroclio : Etudes et documents).

¹⁵ La Table ronde de l'Europe, Rome 1953, Arch. CE, dossier 03415-1 bis, PV de la Table ronde, p. 3.

¹⁶ Denis de ROUGEMONT, "Mémorandum" du 22 janvier 1953, Arch. CE, dossier 03415-1 bis.

¹⁷ Anthony H. LINCOLN, discours d'ouverture, Arch. CE, dossier 03415-1 bis.

François de Menthon, présent en qualité de président de l'Assemblée consultative, met l'accent sur la dimension spirituelle de l'Europe : "L'unification européenne n'est pas seulement commandée par des considérations politiques, économiques, sociales, et elle ne se réalisera pas uniquement par des constructions institutionnelles ou juridiques. Elle est exigée également par des facteurs moraux et spirituels, et une nette prise de conscience par les peuples de l'Europe de cette réalité est une condition indispensable de leur unification"¹⁸. Il rappelle ici le point de vue des militants du Mouvement européen. L'initiative du Conseil de l'Europe à Rome répond à cette nécessité.

Les discussions portent d'une part sur les caractéristiques de la culture européenne, d'autre part sur les moyens pratiques à mettre en œuvre pour diffuser l'idée européenne et provoquer un sentiment d'appartenance. Alcide de Gasperi, lors de son intervention, affirme que pour unir l'Europe, il faut "jeter à bas un monde de préjugés, un monde de pusillanimités, un monde de rancœurs". Pour cela il convient de réduire les barrières matérielles et de favoriser la coopération. Pour lui, l'union des Etats se fonde sur l'unité des nations, non sur leur désagrégation. Pour maintenir la diversité de l'Europe, il faut préserver les nations : "En préservant l'autonomie de tout ce qui est à la base de la vie spirituelle, culturelle, politique de chaque nation, on sauvegarde les sources naturelles de la vie en commun"¹⁹. Au contraire, Arnold Toynbee insiste sur la nécessité pour les Etats européens de renoncer à l'indépendance et à la souveraineté totale. Ils doivent aussi renoncer à leurs colonies, si l'Europe veut s'assurer une position morale dominante dans le monde en se transformant en une communauté modèle, où le reste du monde viendra volontairement "puiser son inspiration"²⁰.

La tâche de trouver des solutions pratiques pour l'unité spirituelle de l'Europe revient à Robert Schuman²¹. Les conditions préalables en sont la libre circulation des idées et des hommes, la suppression des barrières et une coopération étroite. L'homme politique français accorde une importance particulière au rôle des institutions européennes, car celles-ci rendent vivante, "au-delà des faits historiques et des définitions abstraites, l'unité de l'Europe contemporaine". Au cours des débats, l'importance symbolique des institutions est souvent soulignée. Puisqu'elles représentent l'Europe, les Européens pourront s'y reconnaître et adhérer au processus d'intégration.

¹⁸ Intervention de François de MENTHON, PV de la Table ronde, pp.113-14, Arch. CE, dossier 03415-1 bis.

¹⁹ Intervention de Alcide de GASPERI, PV de la Table ronde, pp.19-20.

²⁰ Intervention de Arnold TOYNBEE, PV de la Table ronde, pp.26-27.

²¹ Intervention de Robert SCHUMAN, PV de la Table ronde, pp.85-94.

Toynbee déclare même qu'il faut "pénétrer l'opinion du sentiment" que les institutions européennes "lui appartiennent et sont placées sous son contrôle", et qu'elles lui apporteront plus que les institutions nationales!²². A cette époque, l'Europe s'organise à travers des institutions intergouvernementales ou supranationales. Robert Schuman estime qu'en matière culturelle, la supranationalité n'est pas possible, parce qu'elle aboutirait à "une standardisation de l'esprit"!; de plus, "dans le domaine de l'esprit le rapprochement et la coopération sont d'autant mieux acceptés et pratiqués qu'ils le sont librement, avec le souci de s'adapter aux particularités de chaque nation". Il pense que le Conseil de l'Europe, institution intergouvernementale, a un rôle important à jouer en cette matière. Il doit se préoccuper de gagner l'opinion publique, et préparer un courant d'idées favorables aux réformes qui mèneront à l'union de l'Europe.

Les quinze "publicistes", écrivains, journalistes ou professeurs invités, ont pris part aux débats afin de rendre compte dans leurs pays de l'unité de l'Europe. Paul Levy leur confie dans son discours de bienvenue : "Nous ne sommes que ses fonctionnaires [ceux du Conseil de l'Europe], c'est de vous que nous attendons le souffle de l'esprit!"²³. L'écrivain et journaliste italien Guido Piovene, lors de la séance de clôture de la Table ronde, explique: "Diffuser l'idée de l'Europe par des considérations d'ordre politique, historique, moral, est certainement très utile. Mais l'œuvre de la presse atteint le maximum de son efficacité lorsqu'elle est indirecte, capillaire. L'Europe, nous l'avons dit, est une réalité intuitive, émotive!; il faut la susciter dans le sentiment de tous ceux qui y vivent, sans cela nous n'aurons rien. Et rien n'est plus efficace, pour susciter le sentiment de l'Europe, que de la représenter telle qu'elle est!"²⁴. Deux interventions radiodiffusées, celle de l'écrivain irlandais Maire S. Ni Chinneide, et celle du parlementaire libéral norvégien Christian S. Oftung ont été communiquées au Conseil de l'Europe!²⁵. Ces interventions présentent la Table ronde et les sujets abordés. Mais elles décrivent ce qui a été vu et entendu, plus qu'elles ne contribuent à propager l'idée européenne.

Actions visant à la propagation de l'idée européenne

²² Compte rendu analytique de la 6e séance, PV de la Table ronde, p.194.

²³ Discours de Paul M.G. LEVY, octobre 1953, Arch. CE, dossier 03415-1 bis.

²⁴ PV de la Table ronde, p.108.

²⁵ Ces interventions se trouvent dans, Arch. CE, dossier 03415-1 bis.

La Table ronde de l'Europe a surtout été un moment important dans la définition du rôle du Conseil de l'Europe en matière culturelle.

Dans les années cinquante, de nombreux textes "relatifs aux moyens de propagation de l'idée européenne" ont été élaborés par l'Assemblée consultative. Ces moyens sont multiples, et englobent entre autres l'utilisation des média. En novembre 1950, une recommandation est adoptée, qui prévoit l'établissement d'un programme radiophonique européen. Il s'agit "d'encourager les émissions radiophoniques sur l'idée européenne". A cette fin, "les Etats membres sont invités à octroyer dix minutes par semaine, soit aux programmes nationaux consacrés à ce thème, soit au programme relayé par le câble des studios du Conseil de l'Europe, émissions qui seront désignées sous le titre *La voix de l'Europe* et annoncées par le même indicatif"²⁶. La télévision, malgré son public encore restreint, est considérée comme "un moyen d'intéresser le public à l'idée européenne". Elle semble "propre à créer en Europe cette communauté d'opinion sur laquelle doit reposer [...] sa structure politique"²⁷. Pour cela, l'Assemblée recommande de réduire les coûts des relais internationaux, de supprimer les obstacles juridiques aux échanges de programmes, d'achever le réseau européen de télévision et d'encourager la production de programmes "destinés à mieux faire connaître la vie culturelle, économique et politique des autres peuples européens, et à promouvoir l'idée européenne".

Les collectivités territoriales ont un rôle à jouer dans cette promotion²⁸. L'Assemblée estime qu'il faut s'appuyer sur les pouvoirs locaux, les élus ayant la confiance de la population. Elle propose le jumelage de communes européennes, ainsi que l'institution d'un "prix de l'Europe" qui récompenserait la commune ayant fait "les efforts les plus notables pour propager l'idéal d'union européenne".

En 1950, le comité d'experts de l'Union occidentale met en place la carte d'identité culturelle. Les activités de l'Union occidentale seront transférées au Conseil de l'Europe en 1960, et la carte subsistera jusqu'en 1984. "Passeport de la culture européenne", elle est délivrée sur demande adressée aux autorités nationales. Elle concerne un public restreint, essentiellement des professeurs, étudiants et artistes, à qui elle permet de bénéficier d'avantages dans le pays européen de destination : accès gratuit aux musées, facilités de logement, etc.

²⁶ Arch. ACCE, recom. 45 (24 novembre 1950).

²⁷ Arch. ACCE, recom. 54 (24 septembre 1953).

²⁸ Arch. ACCE, doc. 210 (23 septembre 1953) et recom. 53 (24 septembre 1953).

Au cours des premières années du Conseil de l'Europe sont mises en place les expositions d'art. La première se tient à Bruxelles en 1954. Elle est consacrée à *L'Europe humaniste*. Chaque année, depuis cette date, une exposition est organisée dans une ville européenne. Ces manifestations offrent un panorama de l'histoire de l'art, de l'époque byzantine à la période contemporaine. Elles présentent également des personnages marquants, comme Charlemagne (Aix-la-Chapelle, 1965), ou plus récemment des périodes historiques importantes, comme la Révolution française et l'Europe (Paris, 1989). La mise sur pied des expositions nécessite une coopération entre Européens. L'organisation est confiée au pays hôte, mais les œuvres d'art viennent aussi d'autres pays. Selon les rapports du Conseil de la coopération culturelle, ces expositions ont fortement contribué au prestige du Conseil de l'Europe. Leur but affiché est de "montrer l'universalité de l'esprit européen et la communauté du patrimoine artistique de l'Europe à travers les siècles et les frontières"²⁹. Au-delà de ce souci, le Conseil de l'Europe cherche à mobiliser l'opinion publique pour la sauvegarde de son patrimoine. Son action culturelle visant à favoriser l'émergence d'une conscience européenne à travers la découverte d'un héritage commun, il devient indispensable de préserver la substance dont est issue la conscience communautaire. Ainsi s'impose la nécessité de la sauvegarde du patrimoine.

En 1952, l'Assemblée affirme que "la formation de l'esprit européen est une condition essentielle de l'unité et même de l'union européenne". Pourtant, "les moyens mis en œuvre à cette fin par les organismes publics ou privés sont dérisoires au regard de l'importance capitale du but à atteindre"³⁰. C'est pourquoi elle recommande, en 1954, l'institution d'un centre européen d'information et d'instruction³¹. Il serait autonome, dirigé par un conseil de personnes jouissant d'une autorité morale, et devrait utiliser "tous les instruments de propagande et d'information" pour mobiliser l'opinion publique européenne "dans un profond sentiment d'union". Il serait chargé de diffuser le patriotisme européen, et de combler ainsi une lacune : "Le Kominform constitue un puissant instrument de propagande anti-européenne, à laquelle l'Europe n'a jusqu'à présent rien à opposer". Son but principal aurait été de lutter contre toute propagande anti-européenne. Le centre ne verra pas le jour.

À cette époque, il est souvent question des rapports avec les pays de l'Est. En 1955, Nigel Nicolson présente un rapport à l'Assemblée

²⁹ Rapport annuel du CDCC, 1968, p.19.

³⁰ Arch. ACCE, doc. 55 (17 septembre 1952).

³¹ Arch. ACCE, doc. 329 (10 décembre 1954).

consultative sur le rôle que pourrait jouer le Conseil de l'Europe dans les échanges entre l'Est et l'Ouest d'une Europe spirituellement divisée!³². Le Conseil de l'Europe, bien qu'il ne réunisse que des nations occidentales, pourrait prétendre parler au nom de toutes les nations européennes, dès lors qu'il s'agit de culture et de tradition. Ses objectifs s'opposent certes aux doctrines communistes, mais en matière culturelle il est relativement facile de trouver un terrain d'entente. Ainsi, il pourrait trouver des formules permettant de faciliter les échanges et d'étendre certaines de ses activités au bloc communiste. Mais certains sceptiques mettent en avant le fait que l'institution, affirmant la prééminence du droit, ne peut s'associer avec le communisme, même sur le terrain culturel. Les pays communistes pourraient jeter le trouble en bloquant ses décisions, car le Conseil de l'Europe est "encore une plante délicate". Entre ces deux points de vues, Nicolson estime qu'il vaut mieux encourager les accords bilatéraux et ne pas impliquer le Conseil de l'Europe. On pourrait se contenter d'inviter les communistes lors de certaines manifestations. Il rappelle surtout que l'Europe au nom de laquelle le Conseil parle ne s'arrête pas aux frontières politiques entre l'Est et l'Ouest. En s'efforçant de donner aux nations de l'Ouest une conscience plus claire de leur culture commune, l'institution contribue également à maintenir vivante l'idée européenne dans les pays qu'elle ne peut atteindre. Les événements de Budapest stoppent rapidement les efforts entrepris dans le sens que préconise le rapport de Nigel Nicolson!³³. À la fin des années cinquante, de nouvelles recommandations proposent d'organiser un programme d'échanges culturels, et d'accorder le patronage du Conseil de l'Europe aux cours radiophoniques organisés par le Collège de Bruges à destination des pays de l'Est. Ces initiatives ont pour but de "renforcer dans les pays de l'Europe orientale la conscience d'appartenir à une civilisation européenne unie par ses traditions culturelles et spirituelles", et de répondre au désir des élites intellectuelles de l'Est qui veulent garder contact avec l'Ouest.

En 1954, un mémorandum de la délégation irlandaise sur les activités du comité des experts culturels passe en revue "l'œuvre accomplie" jusqu'à là³⁴. En ce qui concerne la propagande européenne, la délégation considère que l'unité culturelle européenne a été exagérée. Les actions visant "à faire de l'Europe une entité culturelle" se sont heurtées à de grandes difficultés, parce que le Conseil de l'Europe a agi comme si l'Europe formait déjà une entité politique et économique, et comme si son unité culturelle était

³² Arch. ACCE, doc. 410 (5 octobre 1955)

³³ Arch. ACCE, doc. 979 (16 avril 1959)

³⁴ Arch. CE, EXP/CULT (54)2.

plus grande qu'elle ne l'est en réalité. La délégation estime aussi que le terme "relation culturelle" a été pris dans un sens trop large, englobant le tourisme par exemple. Le mémorandum déplore enfin qu'aucun résultat n'ait été obtenu en matière de sauvegarde du patrimoine. Ce mémorandum très critique montre que dans les débuts de la coopération culturelle, période de tâtonnements, les décisions ne faisaient pas l'unanimité.

Au cours de cette première période, le Conseil de l'Europe s'est donné les moyens d'agir par l'intermédiaire du comité des experts, puis du Conseil de la coopération culturelle. La base juridique de son action est la convention culturelle européenne, signée en 1954 et entrée en vigueur le 5 mai 1955. Elle est actuellement signée par tous les Etats membres et quelques non-membres. Nicolaus Sombart, fonctionnaire au Conseil de l'Europe, la qualifie de "sorte de déclaration d'intention, de loi-cadre et d'engagement de prise en charge réciproque"³⁵. Le préambule affirme que "le développement de la compréhension mutuelle entre les peuples d'Europe" permettra au Conseil de l'Europe de réaliser une "union plus étroite entre ses membres". Cette convention vise à sauvegarder et à développer la culture européenne. Elle fournit un cadre à l'action culturelle, conçue comme soutien à l'action politique.

Les premières années de coopération culturelle témoignent d'une réelle tentative d'amener le grand public à reconnaître et percevoir l'identité européenne. Le Conseil de l'Europe n'entreprend plus ensuite de réelles actions dans ce domaine. A partir des années soixante-dix, pourtant, la crise économique et sociale de l'Europe donne une nouvelle importance à l'action culturelle. Dans ce contexte, le Conseil de l'Europe mène une réflexion sur de nouveaux "concepts intégrateurs"³⁶. Etienne Grosjean explique dans son rapport au Conseil de la coopération culturelle que ces concepts sont des prises de position communes. Ils apparaissent en filigrane dans toutes les actions désormais engagées par le Conseil de l'Europe, et constituent "l'expression la plus réelle de la maturation d'une conscience collective au sein des Etats membres". Parmi ces concepts figure par exemple celui de "démocratie culturelle", qui signifie que toute action culturelle a pour référence le respect de la liberté, des droits de l'homme et de la démocratie. On trouve aussi celui de "finalité culturelle du développement", qui signifie que l'élément culturel doit conditionner le développement

³⁵ Nicolaus SOMBART, "La séduction de la mémoire", dans Robert Dulau, sous la dir., *Repousser l'horizon*, Rodez, Editions du Rouergue, 1994, p.174.

³⁶ Etienne GROSJEAN, "La convention culturelle européenne (1954-1994)", p.199, Arch. CE, CDCC (95)8.

global de la société européenne. Deux concepts importants sont dès lors bien définis, ceux de "patrimoine commun" et "d'identité culturelle". Le colloque de Brest sur l'identité culturelle de l'Europe est significatif, au milieu des années soixante-dix, de l'époque où la réflexion prime sur l'action. Pendant cette période de remise en cause, il est le seul événement qui retienne véritablement l'attention.

Le colloque de Brest, mai 1976

Placé sous l'égide de l'institution de Strasbourg, il est consacré à "l'identité culturelle de l'Europe". Il rassemble des fonctionnaires de la Communauté européenne et du Conseil de l'Europe, des directeurs de centres culturels nationaux et des professeurs. Dans son message, le secrétaire général du Conseil, Georg von Ackerman, estime que le colloque de Brest pourrait être le point de départ d'une action concertée, destinée à promouvoir la prise de conscience européenne dans le contexte des campagnes pour les premières élections du Parlement européen au suffrage universel³⁷. Beaucoup pensent que ces élections vont favoriser l'adhésion des électeurs à l'Europe.

Nombre d'intervenants insistent sur la faillite de l'Europe et la lourdeur de ses institutions, sur la réapparition des égoïsmes nationaux et le peu d'adhésion des Européens. Henri Brugmans est présent. L'ancien recteur du Collège d'Europe constate un "désintérêt à l'égard de l'intégration européenne". "Les Européens, estime-t-il, n'ont pas fait le saut qualitatif vers une citoyenneté fédérale". Ils ressentent leur appartenance à une patrie particulière, non à la civilisation européenne. La prise de conscience voulue par les militants européens n'a pas eu lieu. Pour remédier à cet échec, Brugmans propose de définir l'Europe moins par son passé que par son futur : "il s'agit avant tout de savoir quelle projection dans l'avenir nous pouvons imaginer". L'Europe ne peut se sauver qu'en se demandant ce qu'elle doit offrir au monde³⁸.

Gabriel Fragnière, travaillant à cette époque à la Fondation européenne de la culture (Amsterdam) estime que "l'Europe ennuie" et que les Européens restent indifférents à ses problèmes. "Nous pouvons croire [...] que vingt-cinq siècles de culture et l'élaboration d'une civilisation qui a conquis la terre, nous conduisent à négocier notre unité en termes d'épiciers jaloux et mesquins". Les Européens restent silencieux, "dans le monde par égoïsme repu", et en l'Europe

³⁷ Actes du colloque, *L'identité culturelle de l'Europe*, Brest, mai 1976, p.13.

³⁸ *L'identité culturelle de l'Europe*, pp.113-15.

"par fierté dégoûtée". Ils s'avèrent incapables de devenir acteurs de leur propre histoire!³⁹.

Ces constats pessimistes incriminent volontiers la priorité donnée à l'économie en matière d'intégration européenne. La plaquette du colloque, distribuée aux participants, est explicite : "les fondateurs de la Communauté ont commis l'erreur de créer des institutions européennes avant d'avoir songé à susciter des hommes européens". Robert Grégoire, chef de la Division "Problèmes du secteur culturel" à la Commission, répond à ces accusations. Il explique que les Etats européens, quand ils ont institué le Conseil de l'Europe, lui ont confié la mission de développer chez les Européens le sentiment qu'ils ont beaucoup en commun. Dans les années cinquante, l'Europe a eu d'énormes besoins matériels. Sortant à peine de la misère engendrée par la guerre, "on assignait la priorité des priorités au développement économique et au progrès social". La culture, pendant cette période, a été le dernier des soucis des Européens. Mais "les années ont passé [...]. On a aperçu les vides que laissent subsister et le développement économique et le progrès social. Surtout grâce aux jeunes, on s'est mis à douter de l'expansion, de la croissance, de la productivité, de la rentabilité, du quantitatif, et à penser au qualitatif, à la qualité de vie, à l'environnement, au bonheur"⁴⁰. Mai 68 a changé les priorités et donné une place de plus en plus importante à la politique culturelle.

Les participants au colloque arrivent à la conclusion qu'il faut envisager sous un jour nouveau l'appartenance européenne. L'identité culturelle ne doit pas être seulement considérée comme le fruit d'un héritage, comme une réalité donnée, mais comme un devenir, "une prise de conscience qui se transforme en action"⁴¹. Cette vision sera reprise par le Conseil de l'Europe dans les années quatre-vingts.

L'action en commun

L'ouverture des pays de l'Est et la chute des régimes communistes donnent un nouveau souffle au Conseil de l'Europe, qui va peu à peu intégrer les nouvelles démocraties. Dès le milieu des années quatre-vingts, le Conseil s'engage dans de nouvelles orientations, après avoir pris en compte les mutations de la société et réfléchi sur les concepts soutenant l'action culturelle. Le terme d'identité culturelle fait désormais partie du discours officiel de

³⁹ *L'identité culturelle de l'Europe*, pp.17-18.

⁴⁰ *L'identité culturelle de l'Europe*, pp.9-10.

⁴¹ *L'identité culturelle de l'Europe*, p.176.

l'institution. La campagne de la Charte culturelle européenne permet une nouvelle définition des objectifs de l'action. Le but de la coopération culturelle est désormais de mobiliser les Européens en faveur d'une action commune grâce à la création de réseaux culturels. A cette époque sont conçus les "itinéraires culturels", qui deviennent une activité phare du Conseil de l'Europe.

La Déclaration européenne sur les objectifs culturels (1984)

Les ministres européens responsables des Affaires culturelles, réunis à Athènes en octobre 1978, adoptent une résolution qui recommande l'élaboration d'une charte culturelle européenne⁴². Ils constatent qu'il importe "d'affirmer et de sauvegarder l'identité culturelle, passée et présente" de l'Europe, en tenant compte du renforcement de l'élément culturel dans la société. Le Conseil de la coopération culturelle est chargé d'examiner l'opportunité d'une telle charte. Il conclut que celle-ci permettrait de renforcer les liens entre les pays membres du Conseil de l'Europe, en déterminant les valeurs qui fondent l'identité commune. En affirmant l'appartenance des Etats européens à une même culture, l'Europe parviendrait à se montrer cohérente vis-à-vis du monde extérieur. Les avis divergent cependant sur le caractère contraignant ou non du futur document⁴³.

Un véritable débat s'instaure au début des années quatre-vingts autour de l'élaboration de la charte culturelle. Le Conseil de la coopération culturelle demande à certaines personnalités des contributions écrites, et un colloque est organisé à Delphes. De ce débat ressort un vif intérêt pour une telle initiative. La volonté apparaît de définir les objectifs de la coopération culturelle et de proposer un modèle de civilisation. Denis de Rougemont imagine une charte pour "garantir la culture" et "harmoniser à l'intérieur pour mieux représenter à l'extérieur"⁴⁴.

Henri Janne, sociologue et expert auprès du Conseil de l'Europe, apporte lui aussi ses réflexions⁴⁵. Il explique que les valeurs communes, l'humanisme, le christianisme, la science et l'industrialisation, sont en crise. C'est pourquoi l'identité européenne reste difficile à ressentir. Janne estime qu'il est nécessaire de faire émerger les spécificités culturelles pour que les Européens en

⁴² Arch. CE, CMC (79)1.

⁴³ Arch. CE, CDCC (80)14.

⁴⁴ Contribution de Denis de ROUGEMONT à la Charte culturelle européenne, Arch. CE, CDCC (80) 8.

⁴⁵ Intervention de Henri JANNE au colloque de Delphes : Arch. CE, CC-GP 5 (80)19.

prennent conscience. Ce but pourrait être inscrit dans la charte. De même, il conviendrait de rappeler que l'économie est un moyen, non une fin. La place centrale qui lui est donnée a fortement contribué à marginaliser la politique culturelle, qui ne parvient plus à jouer son rôle intégrateur.

Il faut remettre la culture au centre des préoccupations de toute politique : c'est également ce qu'affirment les ministres européens responsables des Affaires culturelles, réunis à Luxembourg en mai 1981. Ils condamnent l'économisme des sociétés européennes, et demandent qu'il soit tenu compte de la dimension culturelle de tout problème politique, économique ou social⁴⁶. Ils décident d'élaborer une déclaration européenne sur les objectifs culturels, plutôt qu'une charte culturelle contraignante. Selon les ministres, cette déclaration aura pour but de soumettre aux signataires de la convention culturelle "les objectifs culturels susceptibles d'être pris en compte dans leur politique en tous domaines et de contribuer ainsi à une prise de conscience par les Européens de l'importance des valeurs culturelles"⁴⁷. Les ministres suggèrent de poursuivre la réflexion, notamment sur l'identité culturelle européenne⁴⁸. Ils demandent de réévaluer ce concept. L'avant-projet de la déclaration témoigne d'ailleurs d'une nouvelle approche⁴⁹. L'identité culturelle n'est plus considérée seulement comme un héritage du passé, mais aussi comme un avenir commun; c'était déjà la position des participants au colloque de Brest. Pour cela il semble désormais nécessaire de pousser les Européens à agir. Une prise de conscience requiert de ne pas être passif, de sauvegarder l'héritage commun et de pratiquer le "tourisme culturel".

La déclaration européenne sur les objectifs culturels, adoptée à Berlin en mai 1984 par les ministres responsables des Affaires culturelles, est moins ambitieuse que le projet initial⁵⁰. Elle invite les Etats membres, mais aussi les citoyennes et citoyens européens à respecter certains principes : développer le patrimoine et la création, développer les aptitudes humaines, assurer la liberté, promouvoir la participation, encourager la solidarité et bâtir l'avenir. L'importance de la culture pour l'épanouissement de l'être humain est affirmée. L'accent est mis sur la responsabilité individuelle et la nécessité de l'action. Il est demandé aux Européens de participer activement à la réalisation de la construction européenne,

⁴⁶ Nicolaus SOMBART, "Sommet culturel à Luxembourg", *Forum* n°12/1981, p.15.

⁴⁷ Arch. CE, CDCC (82)4, Résolution n° II.

⁴⁸ Arch. CE, CDCC (82)4, Résolution n° I.

⁴⁹ Arch. CE, CMC (84)5.

⁵⁰ "Déclaration européenne sur les objectifs culturels", Berlin, mai 1984.

notamment pour sauvegarder et promouvoir "les idéaux et les principes qui sont notre patrimoine commun". On peut tout de même relever une contradiction! : le préambule affirme que "*les cultures européennes sont fondées notamment sur une tradition séculaire d'humanisme laïc et religieux*". Y aurait-il donc *une* identité culturelle mais *des* cultures européennes ?

La promotion, une action prioritaire

Sensibiliser les Européens à leur culture commune redevient une priorité de l'action culturelle du Conseil de l'Europe. Quarante ans après les congrès fondateurs de l'Europe, les buts demeurent les mêmes. De nombreux documents en témoignent. Le 25 avril 1985, le Comité des ministres adopte une résolution sur l'identité culturelle européenne qui traite essentiellement des rapports Est-Ouest!⁵¹. Les ministres affirment qu'ils sont conscients de l'existence d'une identité culturelle européenne malgré le rideau de fer : "la tradition commune et l'identité culturelle européenne en tant qu'aboutissement d'une histoire culturelle commune ne s'arrêtent pas aux frontières entre les différents systèmes politiques en Europe". Le renforcement de la coopération culturelle favorisera le rapprochement entre les peuples et une compréhension durable. Les efforts du Conseil de l'Europe vers l'Est ne sont pas nouveaux, même s'ils ont souvent été vains. À partir du milieu des années quatre-vingts, l'amélioration des relations Est-Ouest ouvre de nouvelles perspectives.

En automne 1985, un rapport de l'Assemblée parlementaire constate que "l'on parle beaucoup de l'identité culturelle européenne"⁵². De nombreux documents ou textes recourent à cette notion, en particulier dans trois domaines : elle justifie la coopération culturelle avec l'Est!; elle implique la sauvegarde du patrimoine commun, défini comme la base de l'identité commune!; elle permet de lutter contre le manque d'intérêt des Européens pour les institutions européennes, en les sensibilisant à ce qu'ils ont en commun. En 1986, le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Marcelino Oreja-Aguirre, explique dans son rapport à l'Assemblée parlementaire que l'Europe "existera effectivement là où les citoyens de l'Europe auront réellement conscience d'appartenir à une même communauté de culture et de civilisation"⁵³. Une nouvelle résolution du Comité des ministres, consacrée à la coopération

⁵¹ Arch. CE, R (85)6 (25 avril 1985). — Le texte de la résolution est reproduit en annexe (No. 5).

⁵² Arch. APCE, doc 5455 (13 septembre 1985).

⁵³ Arch. APCE, doc 5545 (21 avril 1986).

culturelle, estime que le Conseil de l'Europe peut et doit jouer un rôle privilégié dans la promotion de l'identité commune!⁵⁴. Ce point de vue est solennellement réaffirmé le 5 mai 1989, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'institution, dans une déclaration "sur le rôle futur du Conseil de l'Europe dans la construction européenne" : "la prise de conscience et la mise en valeur de l'identité culturelle européenne" figurent parmi les axes prioritaires de l'action intergouvernementale!⁵⁵.

Le terme "d'identité culturelle européenne", quoique très largement utilisé, est parfois dénoncé. En 1993, un rapport à l'Assemblée parlementaire estime que "son sens est loin d'être clair", parce qu'il est difficile de savoir quels éléments la composent, et parce qu'il est encore plus difficile de délimiter l'Europe!⁵⁶. La recommandation émanant de ce rapport, adoptée par l'Assemblée, demande même d'éviter "la notion contestable d'identité culturelle européenne"!⁵⁷. Le texte du rapport fait état d'un débat sur la finalité de la coopération culturelle, au sein de la commission de la culture et de l'éducation. Certains sont partisans de continuer dans la tradition du Conseil de l'Europe, c'est-à-dire de donner à la coopération culturelle un but politique, la promotion de l'idée européenne. D'autres font valoir qu'il faudrait revenir à un point de vue traditionnel, et considérer que la coopération culturelle est une fin en soi. Elle ne devrait pas promouvoir des valeurs, mais permettre des actions concrètes pour rapprocher les Européens. Cette vision remet complètement en cause la conception militante de la culture préconisée par les fondateurs. Les partisans d'une finalité politique de l'action culturelle sont les défenseurs d'une Europe étroitement unie (en général sur le mode fédéral), alors que ceux qui s'y opposent ne voient dans la coopération culturelle qu'un moyen de meilleure entente. Au Conseil de l'Europe comme ailleurs, le débat n'est pas tranché. Fédéralistes et unionistes continuent à s'opposer.

La conférence de Palerme, avril 1990

La chute du mur de Berlin et la démocratisation à l'Est du continent procurent au Conseil de l'Europe l'occasion de jouer un rôle important sur la scène européenne. Devenir membre de l'institution signifie être admis dans le camp des démocraties occidentales. L'adhésion à la convention culturelle européenne, puisqu'elle est

⁵⁴ Arch. CE, R (86)3 (23 avril 1986).

⁵⁵ Déclaration sur le rôle futur du Conseil de l'Europe dans la construction européenne, 5 mai 1989, paragraphes 13 et 16.

⁵⁶ Arch. APCE, doc. 6850 (28 mai 1993).

⁵⁷ Arch. APCE, recom 1216 (1er juillet 1993).

ouverte aux Etats non-membres, est un préalable à l'admission. La sixième conférence des ministres européens responsables des Affaires culturelles, qui se tient à Palerme en avril 1990, est la première à réunir une trentaine de membres signataires de la convention culturelle, dont les pays de l'Est et la Russie (le Canada est présent en tant qu'observateur). Grâce à cet élargissement, l'Europe retrouve sa vraie dimension culturelle. C'est ce qu'affirme Ferdinando Facchiano, ministre italien des Biens culturels : "nous sommes en train de réaliser les conditions assurant au patrimoine culturel européen, à l'identité culturelle européenne, leur véritable et complète dimension, leur pleine valeur, leur signification la plus profonde et la plus ample"⁵⁸.

Le thème de la conférence est "Société multiculturelle et identité culturelle européenne". Elle aborde essentiellement le problème des minorités culturelles, nombreuses en Europe centrale. Catherine Lalumière, secrétaire général du Conseil de l'Europe, annonce que l'Europe est "malade de ses cultures". Dans certains cas, il est extrêmement difficile de faire coexister des peuples qui revendiquent leurs spécificités!; dans d'autres, les cultures locales sont menacées de disparaître face à "la trop grande uniformisation des cultures"⁵⁹. Ainsi, promouvoir l'identité culturelle européenne permet de résister à l'émiettement culturel et à l'uniformisation à la fois. Tel est le défi que doit relever le Conseil de l'Europe. Selon Ferdinando Facchiano, celui-ci doit rassembler en respectant les différences, et valoriser "une culture européenne qui résulte non d'un étouffement mais d'une exaltation des cultures nationales spécifiques qui doivent concourir à la formation d'une unité culturelle nouvelle". Il doit aussi protéger la culture contre l'homogénéisation résultant de la culture de masse internationale, généralement de provenance extra-européenne⁶⁰. Il est intéressant de relever ce que le ministre italien dit du "marché unique" à l'Ouest : il sera, d'après lui, un élément déterminant de la formation de la conscience européenne. Cette croyance rejoint celle des militants européens en la valeur symbolique des institutions — croyance que l'indifférence des Européens a naguère ébranlée.

Les ministres adoptent à Palerme une déclaration qui reprend nombre d'affirmations déjà émises par le Conseil de l'Europe. Mais pour la première fois, une déclaration est signée par les Etats de

⁵⁸ Allocution de Ferdinando FACCHIANO reproduite dans le Rapport de la 6e conférence des ministres responsables des Affaires culturelles, Palerme, 25-26 avril 1990, p.116.

⁵⁹ Allocution de Catherine LALUMIERE dans le Rapport de la conférence de Palerme, pp.22-23.

⁶⁰ Allocution de Ferdinando FACCHIANO dans le Rapport de la conférence de Palerme, pp.117-18.

l'Europe entière et non plus de la seule "petite" Europe occidentale. L'accent est mis sur l'accès au patrimoine, afin que chaque Européen se sente concerné. Ces derniers sont déclarés responsables de la préservation et de la promotion de ce qui les différencie les uns des autres. Ils sont en même temps requis de prendre conscience de l'unité fondamentale de leur culture, en tant qu'héritage du passé aussi bien qu'en tant que devenir!⁶¹.

Les itinéraires culturels

Raymond Weber, directeur de l'Education, de la culture et du sport au secrétariat général du Conseil de l'Europe, définit ce dernier par trois fonctions essentielles : il est "un observatoire des cultures", "un conservatoire des valeurs européennes" et "un laboratoire d'idées nouvelles"⁶². Dans l'esprit de cette troisième fonction, il inaugure un travail "en réseau", méthode souple qui demande un investissement à tous niveaux. Les réseaux répondent à un impératif : "Il faut que les hommes puissent découvrir et développer eux-mêmes leur solidarité au-delà des frontières régionales et nationales, mais aussi au-delà des barrages sociaux, ethniques, religieux et linguistiques"⁶³. Ils mettent en relation plusieurs acteurs culturels, individuels ou institutionnels, qui élaborent une action culturelle commune. À travers le travail collectif, leur identité culturelle devient véritablement sensible. Un des premiers réseaux mis en place par le Conseil de l'Europe est celui des centres culturels. À travers l'Europe, ils sont groupés par domaine d'activité (musées, fondations, théâtres...) ⁶⁴. Mais le travail en réseau a surtout pris effet avec la mise sur pied des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

Ils sont lancés en 1987. Le Conseil de l'Europe entend le terme *itinéraire* dans le sens de "chemin à suivre ou suivi pour aller d'un lieu à un autre"⁶⁵. Le programme des itinéraires culturels est né d'une initiative du Conseil de la coopération culturelle, qui lui a fixé comme buts essentiels d' "inviter les Européens à parcourir et à explorer les chemins réels et imaginaires où l'identité européenne s'est forgée", de les aider "à trouver de nouvelles formes

⁶¹ Rapport de la Conférence de Palerme, p.163.

⁶² Raymond WEBER, "La coopération culturelle, enjeux et perspectives", *Cadmos* n°158-59 (été-automne 1992), pp.182-83.

⁶³ Intervention de Raymond WEBER au Symposium international, Institut universitaire Kurt Bösch, *Les valeurs culturelles pour l'avenir des régions d'Europe*, Actes du Symposium, Sion, 1992, cahier n°2, p.123.

⁶⁴ Lire à ce propos : José VIDAL-BEYNETO, sous la dir., *Guide des centres culturels européens*, Strasbourg, Publication du Conseil de l'Europe, 1990.

⁶⁵ *Routes* n° 1 (janvier 1994), p.11.

d'épanouissement dans des formes de tourisme alternatif et/ou culturel", ainsi que de sauvegarder et mettre en valeur leur patrimoine!⁶⁶.

Le premier itinéraire a été *les chemins de St-Jacques-de-Compostelle*. Le Conseil de l'Europe a cherché à ressusciter les chemins qu'empruntaient les pèlerins du Moyen Âge, afin de permettre aux Européens de retrouver leur signification culturelle sans en altérer le sens religieux!⁶⁷. L'action se concentre sur la valeur locale d'un site, mais aussi sur sa signification au sein d'un vaste réseau de sites similaires!⁶⁸. Les itinéraires du Conseil de l'Europe cherchent à concrétiser des chemins imaginaires ou réels, afin de raviver la mémoire collective.

Depuis 1987, une quinzaine de programmes ont été mis en place. Ils cherchent à concrétiser la définition de Raymond Weber, pour qui "l'Europe est la rencontre d'un espace géographique et d'une histoire commune"!⁶⁹. Leurs thèmes sont variés. Citons, entre autres, l'habitat rural, le baroque, les parcs et jardins, Mozart, les villes hanséatiques. Pour gérer l'afflux de propositions, le Conseil de la coopération culturelle a choisi deux axes prioritaires!⁷⁰. Le premier est la mise en évidence des traces laissées par certains peuples (comme les Celtes ou les Vikings), et de leur influence sur la civilisation européenne. Le second est la diffusion des grands courants religieux, artistiques, scientifiques, techniques et commerciaux.

Les programmes doivent concerner plusieurs pays de l'Est à l'Ouest de l'Europe, et comprendre des actions concrètes en réseaux. Ils sont qualifiés de travaux pratiques de la coopération culturelle!⁷¹. Leur point de départ peut être ponctuel (une commémoration, par exemple) mais ils doivent être conçus pour durer. Le Conseil de l'Europe exerce une action d'orientation, mais les itinéraires sont le fruit d'un travail en commun, aussi bien au niveau européen que national ou local. Raymond Weber justifie cette méthode par le fait qu'elle met en valeur les initiatives d'individus ou de groupes, et non le seul jeu des structures et des institutions. Les itinéraires "permettent à des personnes venant de contextes très différents de s'entrecroiser, de s'arrêter, de s'enrichir

⁶⁶ *Routes* n° 1, p.13.

⁶⁷ *Forum* n° 3 (printemps 1989), p.139.

⁶⁸ Rapport 1989 du CDCC, p.118.

⁶⁹ Raymond WEBER, préface à l'ouvrage de Robert Dulau, *Repousser l'horizon*, p.12.

⁷⁰ *Guide pratique des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe*, 15 mars 1994, Arch. CE, ICCE (94)8 rév.

⁷¹ Corinne IBRAM, "Sur la piste des itinéraires culturels", *Forum* n° 3 (septembre 1994), p.128.

mutuellement, d'entreprendre ensemble et de participer"⁷². La méthode de coopération culturelle en réseau, qui mène à leur création, permet ainsi une prise de conscience européenne. Une fois mis en place, ils sont gérés par des associations autonomes.

Les itinéraires culturels sont à la fois un instrument de promotion de l'identité culturelle des Européens et une action mettant en relation ces derniers au niveau local. Ils portent témoignage de ce qu'est l'entité culturelle européenne. Par cette action, le Conseil de l'Europe véhicule une certaine idée de l'Europe — transnationale, culturelle, historique et humaine. Catherine Lalumière le reconnaît quand elle confie : "L'Europe que nous voulons est une Europe des échanges, de la solidarité vécue entre des expressions culturelles différentes, des valeurs et des modes de vie divers mais complémentaires". Les itinéraires culturels sont les symboles de "l'Europe que nous voulons redécouvrir et de celle que nous voulons construire"⁷³.

L'action culturelle du Conseil de l'Europe a été orientée, depuis sa création, vers la promotion de l'identité culturelle européenne. Ses méthodes ont varié. La logique des réseaux et du travail en commun présente l'intérêt de rendre l'Europe présente, de manière concrète, dans la vie professionnelle et quotidienne. Elle devient moins théorique et lointaine. Ceci préfigure une nouvelle manière de construire l'Europe, une nouvelle façon d'être Européen. Le Conseil de l'Europe est peu connu du grand public, mais il a gardé un rôle spécifique dans le domaine culturel, et ceci malgré le foisonnement des institutions européennes.

⁷² Raymond WEBER, préface à l'ouvrage de Robert Dulau, *Repousser l'horizon*, p.13.

⁷³ Catherine LALUMIERE, avant-propos de Robert Dulau, *Repousser l'horizon*, p.18.

CHAPITRE VI

Le Centre européen de la culture

Le Centre européen de la culture (CEC), dont le siège est à Genève, a pour tâche de sensibiliser les Européens à leur culture commune. Ce Centre doit beaucoup à un homme, Denis de Rougemont, qui l'a animé dès sa création, qui lui a donné ses buts et les moyens de les accomplir. Le CEC a des méthodes différentes de celles du Conseil de l'Europe, puisqu'il est un organisme indépendant des gouvernements. Il agit en faveur de la promotion de l'identité culturelle européenne, bien que ce terme ne soit jamais employé¹. Gérard de Puymège, alors secrétaire général du CEC, écrivait à ce propos : "La recherche d'une hypothétique et dangereuse *identité culturelle européenne*, introuvable et évidente [...] contamine la réflexion sur la communauté de culture"².

Origines et fondements idéologiques

La création d'un Centre européen de la culture est décidée au cours du Congrès de La Haye et de la Conférence européenne de la culture réunie à Lausanne. À l'origine, l'idée viendrait de Duncan Sandys qui, après une visite en Suisse en janvier 1948, déclare qu'il envisage "l'éventualité d'installer en Suisse un centre culturel international afin de promouvoir l'idée européenne dans les milieux intellectuel et spirituel à travers le continent tout entier"³.

Lancé par des militants européens, le Centre répond à leur volonté d'agir concrètement. Ses actions tentent de mettre en œuvre

¹ Le terme d'identité culturelle européenne n'apparaît dans aucun des écrits de Denis de Rougemont retenus pour cette étude.

² Gérard de PUYMEGE, "Le rôle du Centre européen de la culture", *Relations internationales*, n° 73 (printemps 1993), p. 25.

³ Joint Committee, "Visit to Switzerland by Mr. Sandys", mémorandum confidentiel du 29 janvier 1948, traduit et cité par Mary Jo DEERING dans *Combats acharnés*, p. 246.

une idéologie fédéraliste. Denis de Rougemont en témoigne : "L'Europe ne se fera pas toute seule. Elle ne sera pas créée par des discours et des adjurations passionnées, ni par un soulèvement spontané de la masse, ni par des textes juridiques. Elle se fera par les hommes qui comprennent que son destin dépend de leur action d'abord"⁴.

Un centre créé par des militants européens

La commission culturelle du Congrès de La Haye avait insisté sur la nécessité d'un Centre de propagande. Cette idée est reprise et affinée lors de la Conférence de Lausanne. L'organisme envisagé devra témoigner de l'unité européenne et agir dans trois domaines : faire l'inventaire des forces culturelles, coordonner les efforts dispersés et développer le sentiment européen et cela, dans la plus complète indépendance⁵.

Il faut ensuite mettre en œuvre les idées énoncées de part et d'autre. D'après Gérard de Puymège, le Bureau d'études pour le Centre européen de la culture, créé en février 1949, est plus qu'une commission constitutive dépendant de la section culturelle du Mouvement européen. Ce Bureau, dirigé par Denis de Rougemont et Raymond Silva, a déjà engagé une action concrète, notamment l'organisation de la Conférence européenne de la culture. Avant son inauguration officielle, le 7 octobre 1950, le Centre existait déjà⁶. D'ailleurs, chacun conserve ses fonctions. Denis de Rougemont reste directeur, secondé par Raymond Silva au secrétariat général, tandis que Salvador de Madariaga, qui était président de la commission culturelle du Mouvement européen, devient président du CEC. Rougemont, avec l'aide de Silva, s'est complètement engagé pour la création du Centre et a su contourner les résistances du Comité exécutif international du Mouvement européen, notamment de Sandys. Il a aussi réussi à trouver les fonds nécessaires auprès de donateurs suisses⁷.

L'inauguration a lieu en présence des autorités suisses, de responsables du Mouvement européen et de délégués du Conseil de l'Europe. La présence de ces derniers témoigne des liens qui existent, nécessairement, entre deux institutions ayant un rôle en

⁴ "Habeas animam", allocution de Denis de ROUGEMONT, prononcée le 14 novembre 1953 à St-Germain-en-Laye pour la création de la Fondation européenne de la culture; reprise dans le *Bulletin du CEC* n° 1-2 (été 1970), p.138, ainsi que dans *Le cheminement des esprits: l'Europe en jeu* II, Neuchâtel, La Baconnière, 1970.

⁵ Voir Chap. IV.

⁶ Gérard de PUYMEGE, "Le rôle du Centre", p.115.

⁷ Mary Jo DEERING, *Combats acharnés*, pp.1334-366 et 379-388.

matière culturelle. Le 6 septembre 1949, l'Assemblée consultative adopta à l'unanimité une recommandation sur la création du Centre, tandis que le Comité des ministres la rejetait en novembre. Ceci n'a pas empêché la création du Centre, puisqu'il émanait d'une initiative privée. En 1950, les militants européens, déçus d'avoir perdu l'initiative au Conseil de l'Europe, dirigé par les gouvernements, se rabattaient sur des initiatives moins ambitieuses, plus concrètes et plus indépendantes des Etats. Mais le CEC et le Conseil de l'Europe garderont toujours des liens privilégiés, grâce surtout à Rougemont qui participera aux activités de l'institution de Strasbourg. De plus, aux débuts du Centre, le Conseil lui apporte un appui politique en l'acceptant comme une organisation satellite⁸.

La mise en œuvre d'une idéologie fédéraliste

Denis de Rougemont est l'inspirateur de l'action du CEC, à laquelle il applique ses convictions fédéralistes. D'après Gérard de Puymège, Salvador de Madariaga conçoit le Centre comme une institution conforme à certaines académies nationales. C'est Rougemont qui lui imprime son caractère de véritable "foyer d'initiatives et de création, de petite cellule très souple et efficace, agissant en dehors des domaines privilégiés par les gouvernements, chargée de "voir plus loin" et de coordonner les efforts dispersés"⁹.

Henri Brugmans, impliqué dans les débuts du CEC, explique la conception de l'écrivain : "Denis avait une conception intelligente de ce que le Centre pouvait accomplir. Dans un nombre appréciable de domaines culturels, des Européens étaient déjà actifs — pensait-il — sans travailler avec des collègues, qui étaient actifs ailleurs. Il fallait donc les inviter à s'asseoir à la même table, coordonner leurs efforts, discuter d'expériences à poursuivre ou à éviter". Ainsi se créent de nouvelles associations transnationales. La Villa Moynier, siège du CEC à partir de 1954, abrite les différents secrétariats et accueille les réunions. "Chacun rencontrerait régulièrement ses collègues, si bien que ces fédérations spécialisées seraient animées par un esprit interdisciplinaire. Rougemont se trouverait ainsi au centre d'un réseau de réseaux". Brugmans précise que cette idée correspond aux conceptions fédéralistes, puisque celles-ci supposent une association volontaire¹⁰.

La réunion de Montreux, premier Congrès de l'Union européenne des fédéralistes, définit sa méthode : "Fédérer l'Europe, ce n'est pas "mettre en ordre", d'après un plan géométrique, à partir d'un centre

⁸ Mary Jo DEERING, *Combats acharnés*, p.388.

⁹ Gérard de PUYMEGE, "Le rôle du Centre", p.117.

¹⁰ Henri BRUGMANS, *A travers le siècle*, Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes, 1993, p.318.

ou d'un axe, c'est tout simplement confronter, conjoindre et coordonner les réalités concrètes et hétérogènes que sont les nations, les régimes économiques, les traditions politiques de l'Europe. Et c'est les organiser selon leurs caractères particuliers, qu'il s'agit à la fois de protéger et de transfigurer"¹¹.

Rougemont a donc tenté de mener une action fédéraliste par l'intermédiaire du CEC, en ne tenant compte ni des frontières, ni des Etats-nations, et en s'appuyant sur les citoyens européens réunis en associations libres. Il restera fidèle à ses idées. À la veille de sa mort, il disait encore : "Il faut d'abord concevoir, imaginer, et ensuite réaliser de proche en proche une Europe basée sur des communautés réelles s'unissant peu à peu, librement. C'est à elles de choisir avec qui elles veulent s'unir, se fédérer, se confédérer [...] pour créer un cadre à l'intérieur duquel l'homme puisse être homme, un cadre de liberté et de responsabilité"¹². L'action du CEC a pris en compte le niveau régional plus que national, et repose sur la collaboration avec des associations plutôt qu'avec des organisations étatiques. Pour Rougemont, la région est un espace idéal de participation civique, de liberté et de responsabilité. Ainsi le CEC défendra-t-il une Europe des régions fédérées, "de dimensions sociales à hauteur d'homme"¹³. Cette fédération européenne est perçue comme un premier pas vers la fédération mondiale. Denis de Rougemont l'affirme en 1960 : "Nous travaillons ici pour la plus grande Europe, pour elle seule, à son seul service, conscients de servir du même coup la cause de l'unité mondiale"¹⁴.

Mais comment et par quoi commencer ? Pour Rougemont, la réponse est simple : "puisque'il nous faut partir d'une finalité de l'homme et de valeurs les plus communes aux Européens, cela veut dire qu'il nous faut partir de la culture [...], c'est là-dessus qu'il faut bâtir"¹⁵. Il défend la culture européenne et cherche à faire reconnaître son importance. Dans son discours pour l'inauguration du CEC, il rappelle l'urgence de cette tâche : "On va me dire que les temps sont difficiles, qu'il faut courir au plus pressé. J'en tombe d'accord. Seulement le plus pressé, ce n'est pas nécessairement de nous écraser sous le poids des armes matérielles, mais c'est peut-être aussi de réveiller en Europe l'esprit de résistance et l'esprit

¹¹ Cité dans Robert d'HARCOURT et al., *Dix ans d'efforts pour unir l'Europe 1945-1955*, Paris, Bureau de liaison franco-allemand, 1955, p.126.

¹² "Denis de Rougemont tel qu'en lui-même..." (entretien), *Cadmos* n° 33 (printemps 1986), p.17.

¹³ Gérard de PUYMEGE, "Le rôle du Centre", p.18.

¹⁴ Denis de ROUGEMONT, "Trois initiales, ou raison d'être et objectifs du CEC" (1960), dans le *Bulletin du CEC* n° 1-2 (été 1970), p.31-32, ainsi que dans *Le cheminement des esprits*.

¹⁵ "Denis de Rougemont tel qu'en lui-même...", p.17.

d'invention sans lesquels tous les chars ne serviront à rien, et seront bientôt démodés"¹⁶. Il ne cesse de déplorer les sommes faramineuses dépensées pour l'armement, et de les comparer aux sommes dérisoires allouées à la culture et à l'éducation. Les actions du Centre témoignent d'une conception large de la culture. Pour Rougemont, elle ne se limite pas aux beaux-arts, mais doit s'entendre comme "un système de valeurs commun à un groupe humain et orientant ses comportements". Ainsi, la culture européenne constitue "l'unité de base sur laquelle bâtir l'union de l'Europe".¹⁷

En 1984, une brochure destinée au grand public présente le CEC et ses actions¹⁸. La première partie s'intitule "l'union de l'Europe nécessaire au monde autant qu'à l'Europe". Elle explique que l'unité, qui devrait être fédérale afin de respecter les diversités, est rendue impossible par le dogme de la souveraineté des États-nations. Plus loin, on peut lire que "le CEC n'est pas là pour favoriser l'instauration d'un "troisième Grand", mais bien pour aider à former dans les esprits la vision d'un modèle d'union dans la diversité, préparant les voies d'une fédération pour les libertés et dans la paix". Le Centre a donc une vocation militante. La même brochure rappelle néanmoins que "le CEC n'a cessé d'affirmer qu'il était là pour servir, dans le domaine culturel, la cause d'une union fédérale de l'Europe, et non pour mettre la culture au service d'une politique, fût-elle "européiste" d'étiquette ou d'ambition". Appeler de ses vœux et agir en vue de l'avènement d'une fédération européenne ne serait donc pas une démarche politique ? En 1954, Rougemont déclarait : "Nous cherchons [...] à créer une conscience commune de l'Europe et de sa situation actuelle dans le monde. On peut appeler ça politique, nous appelons ça éducation"¹⁹. En 1986, Jacques Freymond, son successeur à la présidence du CEC, tranche sur cette question. "La mission du CEC est politique"²⁰, affirme-t-il. Cela semble mieux correspondre à la réalité de son action.

De nombreuses initiatives avec peu de moyens

¹⁶ Discours pour l'inauguration du CEC, du 7 octobre 1950, dans le *Bulletin du CEC* n° 1-2 (été 1970), p.131-32, ainsi que dans *Le cheminement des esprits*.

¹⁷ Gérard de PUYMEGE, "Le rôle du Centre européen de la culture", pp.17-18.

¹⁸ *Centre européen de la culture* [brochure], Genève, 1984, p.13.

¹⁹ Entretien avec Isabelle Vichniac, "Visite à M. Denis de Rougemont", paru dans *Le Monde diplomatique* 1 (no.15, de septembre 1954), p.1..

²⁰ Jacques FREYMOND, "Le Centre européen de la culture! : une oeuvre à poursuivre", *Cadmos* n° 34 (été 1986), p.14.

Le CEC est chargé d'accomplir une mission fédéraliste, estime Gérard de Puymège²¹. Denis de Rougemont le dit clairement lors de l'inauguration :

"C'est une mission de propagande qui nous incombe [...]. On peut et l'on doit détester la propagande. Mais on ne peut pas nier quelle existe, et qu'elle joue, avec quel succès, contre tout ce qu'il nous faut défendre. On peut détester les microbes, mais cette opinion ne les tue pas. Pasteur aussi détestait les microbes, mais il a su les employer, les enrôler pour ainsi dire, au service de la santé. Utilisons de cette manière la propagande, pour vacciner contre elle les masses européennes, et les élites, qui ne sont pas moins contaminées..."

Le Centre, continue Rougemont, doit "réveiller les consciences", "regrouper les forces et les richesses éparses". A cette fin, il revendique son indépendance par rapport aux Etats. Il a le statut d'association à but non lucratif. Le directeur insiste sur le but final du CEC, qui est de disparaître : "L'idéal d'un institut comme le nôtre doit être de disparaître une fois que tout est fait, et de s'évanouir de son propre succès."²²

La "première institution fédérale de l'Europe unie"²³ a engagé des actions dans des domaines très variés, ayant tous pour but de faire sentir aux Européens ce qui les unit. Ses actions visent à rallier les élites intellectuelles et artistiques à la cause de l'Europe fédérale, mais cherchent aussi à sensibiliser un public plus large.

L'Europe des réseaux

Un des buts affichés du CEC est "d'amener les créateurs et les porteurs de la culture à participer à la construction d'une Europe unie enfin réalisable, c'est-à-dire fédérée dans ses diversités"²⁴. Pour cela, le CEC invite les responsables d'activités spécifiques à se réunir à Genève, où ils parlent de leurs expériences et des problèmes auxquels ils doivent faire face. Les responsables du Centre tentent alors de leur montrer l'intérêt qu'ils auraient à établir des liens permanents, souples et transnationaux. Les associations ainsi créées se dotent de statuts propres et d'un secrétariat qui fonctionne d'abord au sein du CEC mais peut devenir indépendant. Le souci principal est de créer des structures souples par dessus les

²¹ Gérard de PUYPEGE, "Le rôle du Centre européen de la culture", p.113.

²² Discours pour l'inauguration du CEC, du 7 octobre 1950, dans le *Bulletin du CEC* n° 1-2 (été 1970), p.131-32, ainsi que dans *Le cheminement des esprits*.

²³ Expression de Raymond SILVA, citée par Gérard de Puymège dans "Le rôle du Centre", p.119.

²⁴ *Centre européen de la culture* [brochure], Genève, 1984, p.16.

frontières et de "faire de l'Europe une réalité d'expérience vécue"²⁵. Ce "tissu européen" cherche à compléter l'action plus lourde des pouvoirs publics. La méthode des réseaux présente de nombreuses affinités avec le modèle fédéraliste, du fait qu'elle introduit "l'idée d'auto-organisation" au sein de la société civile, et que les réseaux fonctionnent sans centre pour les animer!²⁶.

L'Association des instituts d'études européennes est ainsi créée en 1951. Elle a pour but de "concerter et animer les initiatives, existantes ou à créer, d'enseignement et de recherches sur l'Europe au niveau universitaire, et favoriser les échanges de professeurs". La même année est fondée l'Association européenne des festivals de musique, en vue de coordonner le nombre croissant des festivals. Elle rassemble, dès sa création, des membres d'Europe de l'Est et d'Europe de l'Ouest. Selon la même méthode seront encore créés le Centre européen de recherche nucléaire et la Fondation européenne de la culture!²⁷.

²⁵ Gérard de PUYMEGE, "Le rôle du Centre", pp.19-20.

²⁶ François SAINT-OUEN, "Dimension fédéraliste des réseaux ?", *Cadmos* n°156(hiver 1991), p.41.

²⁷ *Centre européen de la culture* [brochure], Genève, 1984.

Création de nouveaux organismes

La Conférence de Lausanne de 1949 adopte une résolution prévoyant la création d'un "laboratoire européen de recherches nucléaires". Une commission de coordination scientifique, animée par Raoul Dautry, administrateur général du Commissariat français pour l'énergie atomique, se réunit en septembre 1950 à Genève. Elle étudie la possibilité de créer un organisme afin de "stopper la "fuite des cerveaux" des physiciens européens vers les Etats-Unis, doter l'Europe d'un puissant instrument de recherches qu'aucun pays seul ne pourrait se construire, et créer une communauté européenne de scientifiques"²⁸. Ce projet, conçu au CEC, sera réalisé sous l'égide de l'UNESCO en 1954.

Cette même année, le CEC crée une autre institution européenne, la Fondation européenne de la culture (FEC), organisme de financement qui devra "entretenir un sentiment de compréhension mutuelle et de solidarité démocratique entre les populations européennes en favorisant les activités culturelles et éducatives d'intérêt commun"²⁹. Henri Brugmans raconte que Robert Schuman, Denis de Rougemont et lui-même se retrouvèrent devant le notaire pour régler les questions statutaires concernant la FEC; l'homme de loi, ayant demandé à chacun sa nationalité, s'entendit répondre par Rougemont : "nationalité neuchâteloise". Brugmans raconte aussi comment Rougemont ébaucha un code "selon lequel nous ne financerions jamais un projet à nous tout seuls, ni un projet où une seule nation était impliquée"³⁰. Robert Schuman parraine cette fondation, qui opèrera à Genève, puis à Amsterdam. La FEC est actuellement présidée par la princesse Margriet des Pays-Bas; elle est financée grâce à un pourcentage de la loterie nationale néerlandaise. Son but est de promouvoir et de faciliter la coopération culturelle en Europe et la formation d'une conscience européenne³¹. Pour cela, elle coordonne un réseau d'instituts indépendants, gère un programme de subventions et exécute plusieurs programmes européens sur la base de contrats, notamment pour le compte de la Commission européenne. Le

²⁸ Résolution n° III de la Conférence de Lausanne, citée dans *Centre européen de la culture* [brochure], Genève, 1984, p.7. — Pour le contexte et une interprétation renouvelée de certains aspects du projet, voir les travaux de Dominique PESTRE, notamment "L'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN): un succès politique et scientifique", *Vingtième siècle: revue d'histoire* no.14 (octobre 1984), pp.165-76.

²⁹ Statuts de la FEC, cités dans Raymond Georis, "La Fondation européenne de la culture: un réseau européen", *Cadmos* n° 56 (hiver 1991), p.149.

³⁰ Henri BRUGMANS, *A travers le siècle*, pp.1324-25.

³¹ *Fondation européenne de la culture* [brochure], Amsterdam, 1994.

succès de la FEC peut se mesurer au fait qu'elle est actuellement plus connue que le Centre européen de la culture.

La campagne d'éducation civique européenne

Devenu président du Centre, Jacques Freymond affirme en 1986 que la tâche prioritaire du CEC est "l'éducation au civisme européen fondé sur la conscience de valeurs dont nous savons qu'elles nous sont communes". Et il précise : "le civisme européen n'est pas exclusif du civisme local, du civisme régional, du civisme national. Il s'en nourrit!"³².

La campagne d'éducation civique européenne est lancée en 1961!³³. Il s'agit d'organiser des stages pour les enseignants du second degré, visant à introduire à l'école la connaissance des réalités et des problèmes de l'Europe actuelle. Cette campagne est financée à ses débuts par le Conseil de l'Europe, la FEC et les Communautés européennes. Rougemont définit ainsi sa raison d'être :

"Pour faire l'Europe, il faut faire de l'Europe. Il faut faire des Européens, conscients de leurs solidarités dans le présent et dans l'avenir plus encore que dans le passé. Mais pour éveiller cette conscience, il faut aller jusqu'à ses sources collectives : l'école et le milieu local!"³⁴.

Le succès de cette campagne incite la CEE à en prendre la direction en 1974, pour la supprimer quatre ans plus tard. À partir des années quatre-vingts, le CEC cherchera sans réel succès à relancer cette action.

³² Jacques FREYMOND, "Le Centre européen de la culture! : une oeuvre", p.14.

³³ Une campagne européenne de la jeunesse a été menée par le Mouvement européen de 1951 à 1958, en relation avec les mouvements de jeunesse. Elle avait pour but de sensibiliser les jeunes à l'Europe. — Lire à ce propos l'article de Jean-Marie PALAYRET, "Eduquer les jeunes à l'Union! : La Campagne européenne de la jeunesse (1951-1958)", *Revue d'histoire de l'intégration européenne*, 1 (1995), n° 2, pp.147-60.

³⁴ Denis de ROUGEMONT cité par Gérard de Puymège dans "Le rôle du Centre", p.121.

Un lieu de rencontres

Les objectifs du CEC sont inscrits dans ses statuts. Il est, entre autres, un lieu de rencontres!³⁵. Il a organisé de nombreux séminaires, colloques et conférences, comme "L'Europe et le monde" en 1964, ou la Conférence européenne de la culture de 1989 (évaluant les politiques culturelles européennes depuis 1949).

Cherchant à instaurer un dialogue permanent entre les grandes cultures vivantes de la planète!³⁶, le CEC réunit à Bâle, en octobre 1964, des intellectuels venus des différents continents. Le but de cette conférence est de trouver sur quelles bases les grandes cultures vivantes peuvent dialoguer, en dehors de tout esprit de domination et d'impérialisme!³⁷. Mais il s'agit aussi de présenter l'unité de culture européenne à l'extérieur et de défendre les valeurs de la civilisation européenne sur le plan mondial!³⁸. Les débats sont pour la plupart retranscrits dans la revue du Centre!³⁹, qui n'a cessé de jouer un rôle de forum, au niveau européen mais aussi au niveau mondial.

Le CEC a innové dans d'autres domaines, remplissant la fonction d'un "laboratoire d'idées". Il a permis, selon Gérard de Puymège, la rencontre "des plus grands noms du monde intellectuel, politique et artistique de l'après-guerre"!⁴⁰. Pendant les années de guerre froide, partant de l'idée que l'Europe culturelle ne devait pas s'arrêter aux frontières politiques, il a développé des contacts en Europe centrale et orientale. Denis de Rougemont a cherché les moyens d'établir ou de conserver des liens avec des personnalités de l'Est ouvertes au dialogue, constituant ainsi un réseau d'amis!⁴¹. La chute du Mur de Berlin a ensuite facilité des relations qui n'avaient jamais été complètement interrompues.

Le CEC a toujours dû lutter pour sa survie financière. Henri Brugmans explique pourquoi : "Nous savions que l'action culturelle n'est jamais spectaculaire et que le public admet rarement que la

³⁵ *Centre européen de la culture* [brochure], Genève, 1984.

³⁶ Gérard de PUYMEGE, "Le rôle du Centre", p.122.

³⁷ François SAINT-OUEN, "L'action de Denis de Rougemont et du Centre européen de la culture dans les années soixante et soixante-dix", dans *The Federal idea*, vol. II: *The History of federalism since 1945*, volume publié par Andrea Bosco, Londres, Lothian Foundation Press, 1992, p.1249.

³⁸ Mémoire présenté par Denis de ROUGEMONT, 17 mai 1961, Arch. CE, dossier 192 17-vol. 2, "Conférence l'Europe et le monde".

³⁹ Le *Bulletin du CEC* paraissant de 1951 à 1977 se transforme en *Cadmos* (1978-92), avant de devenir *Transeuropéennes* et de connaître de nouvelles évolutions éditoriales, sous le titre *Temps européens*.

⁴⁰ Gérard de PUYMEGE, "Le rôle du Centre", p.124.

⁴¹ Gérard de PUYMEGE, "Le rôle du Centre", p.119.

“culture” puisse coûter de l'argent. Rougemont devait trop se dépenser pour financer le Centre. N'aurait-il pas mieux valu qu'il se consacrer entièrement à sa véritable vocation, en laissant la récolte des fonds à un autre organisme!?”⁴² Il est spécifié dans les statuts du CEC que ses ressources sont assurées par les cotisations des membres, ainsi que par les dons et subventions provenant de personnes physiques ou morales, d'institutions de droit privé ou public ⁴³. Gérard de Puymège constate que malgré la modestie de ses moyens, il a su être créatif et inventif. Ne bénéficiant d'aucun financement propre, il a dû prouver son utilité. Mais le manque de fonds demeure “la maladie endémique du CEC”!⁴⁴.

Le Centre a cependant œuvré pour faire reconnaître l'importance de l'action culturelle au niveau européen, action qui a été délaissée dans le processus d'intégration économique. Même Jean Monnet, inspirateur de la Communauté économique européenne, a fini par en reconnaître l'importance. En 1985, Denis de Rougemont raconte: “On a beaucoup cité une phrase de Jean Monnet, peu avant sa mort. Jean Monnet était l'exemple type de ceux qui voulaient baser l'Europe sur l'économie. Lorsqu'il me parlait un peu, de temps en temps, de ce que je faisais, il me regardait avec un sourire condescendant, l'air de penser : il y a des fantaisistes qui s'occupent de choses comme la culture. Eh bien, on lui attribue cette phrase, je ne sais pas s'il l'a écrite, mais elle a été souvent citée ces derniers mois!: c'était à recommencer, je commencerais par la culture!”⁴⁵. Le rôle de la culture est en effet mieux reconnu. En témoignent, notamment, les nouvelles prérogatives culturelles de l'Union européenne.

Avant le traité sur l'Union européenne, la Communauté européenne agissait dans le domaine culturel, avec entre autres des programmes d'échanges d'étudiants, comme ERASMUS. Loin de constituer une priorité de la Communauté, l'action culturelle portait pour l'essentiel sur l'aspect économique de la culture. En 1983, pourtant, une déclaration sur l'Union européenne, signée par les dix chefs d'Etat et de gouvernement, affirmait qu'il faut encourager “une amélioration de la connaissance des autres Etats membres de la Communauté et une meilleure information sur l'histoire et la culture européenne en vue de promouvoir une conscience européenne”!⁴⁶.

⁴² Henri BRUGMANS, *A travers le siècle*, p.1324.

⁴³ *Centre européen de la culture* [brochure], Genève, 1984, p.19.

⁴⁴ Gérard de PUYMEGE, “Le rôle du Centre”, p.23.

⁴⁵ “Denis de Rougemont tel qu'en lui-même...”, p.122.

⁴⁶ Déclaration solennelle sur l'Union européenne signée lors du sommet de Stuttgart par les dix chefs d'Etats ou de gouvernements, le 19 juin 1983. Cf. *Bulletin des Communautés européennes* 16 (1983), no.16, pp.26-31, en particulier p.30, “La coopération culturelle” (extrait reproduit en annexe, No.14).

Cette déclaration marque un tournant dans l'action culturelle de la CEE. Le traité de Maastricht sur l'Union européenne, signé en février 1992, consacre son article 128 à la culture⁴⁷. L'Union européenne mènera désormais une action tendant à la sauvegarde du patrimoine culturel et à la diffusion de la culture.

Le problème qui se pose désormais est celui de la coordination des actions culturelles du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne, du Centre européen de la culture, ainsi que de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui a pris le relais de la CSCE. De nombreuses institutions et associations européennes agissent dans le domaine culturel. Mais leur nombre ne suffit pas à garantir l'efficacité des politiques visant à promouvoir l'identité culturelle européenne.

⁴⁷ Pour le texte de l'article accompagné d'un commentaire de Frédérique LAFAY, voir *Traité sur l'Union européenne (signé à Maastricht le 7 février 1992), commentaire article par article*, volume publié par Vlad Constantinesco et al., Paris, Economica, 1995, pp. 363-72.

Conclusion

Une Europe unie, ce ne sont pas seulement des institutions communes, ce sont des Européens qui se reconnaissent semblables pour donner une réalité humaine à l'Europe. Les militants de l'après-guerre l'avaient compris. C'est pourquoi ils insistaient sur l'unité de culture. Des intellectuels ont ensuite repris ces thèses. Ils ont affirmé qu'au cours d'une histoire commune, la synthèse des cultures grecque, latine et chrétienne a forgé la culture européenne, et qu'au-delà des histoires nationales existe une histoire européenne, un "marché commun culturel" millénaire. Ce fond a contribué à façonner une culture qui n'a rien de monolithique, et qui se présente comme une unité inscrite dans la diversité. Les auteurs qui se sont attachés à définir ses caractéristiques ont insisté sur le paradoxe que constitue la coexistence en elle de la multiplicité et de l'universalité. Comment, dès lors, en extraire l'hypothétique essence ? Afin de surmonter ce problème, on a défini la culture européenne par son caractère "dialogique" ou contradictoire : chaque courant de pensée y suscite un courant opposé.

Insister sur l'unité de la culture européenne est une démarche militante, qu'il faut replacer dans le contexte de l'unification. Les militants du Mouvement européen voulaient convaincre les Européens de s'unir, d'instaurer entre eux la paix et la démocratie. Pour cela, il fallait les sensibiliser à leur appartenance commune. Comme le XIX^e siècle avait été celui de l'unité nationale, le XX^e allait être celui de l'unité européenne. Les Européens, grâce à leurs origines communes, et au-delà de leurs différences, désireraient vivre une communauté de destin.

Le Conseil de l'Europe et le Centre européen de la culture ont été chargés de promouvoir cette identité culturelle, l'institution de Strasbourg sur le mode intergouvernemental, et le Centre de Genève selon une méthode fédéraliste et autonome. L'action culturelle n'a cependant jamais été prioritaire dans le processus d'intégration européenne, et les organismes concernés ont manqué de moyens financiers. Une question se pose aujourd'hui : depuis cinquante ans

que l'on cherche à les convaincre, les habitants de l'Europe se sentent-ils Européens ?

Au lendemain de la guerre, l'Europe vivait dans l'espoir du bien-être et de la paix. La construction européenne a instauré la paix entre des ennemis considérés autrefois comme héréditaires. Les frontières sont devenues perméables. Les échanges et les voyages ont été facilités. La coopération touche désormais de nombreux domaines. Elle est bien acceptée par la majorité des Européens. L'intégration a contribué à la richesse économique de l'Europe.

Pour l'opinion publique d'aujourd'hui, pourtant, le mot Europe signifie le plus souvent : Union européenne, Bruxelles, marché unique. Les institutions de Bruxelles et de Luxembourg sont critiquées pour leur lourdeur et leur rigidité. Les Européens se sentent peu concernés par ces institutions lointaines, qui mènent une politique trop technique et ne tiennent pas compte des aspirations populaires. Contrairement aux espérances, les élections des députés européens au suffrage universel n'ont pas mobilisé les Européens, elles battent des records d'abstention.

Les institutions, si elles ne passionnent pas, ne sont du moins pas remises en cause. L'Europe est en quelque sorte victime de son succès. Elle s'est tellement banalisée qu'elle ne soulève plus de passion. Sur les ondes, sur les écrans de télévision et dans les journaux, les Européens entendent parler de la coopération européenne sans bien comprendre de quoi il s'agit. La citoyenneté européenne, dont on parle beaucoup, reste théorique : un citoyen est supposé actif, alors que les Européens subissent plus qu'ils n'agissent. Les nouvelles perspectives, comme la mise en œuvre du traité de Maastricht et l'avènement de la monnaie unique, sont presque ressenties comme des fatalités. Il y a de moins en moins de défenseurs d'une Europe fortement intégrée, de fédéralistes parmi les hommes politiques. En matière européenne, le pragmatisme fait loi. La coopération culturelle, qui cherche à toucher l'imaginaire et la conscience des Européens, fait figure d'exception.

Force est de constater que, contrairement aux vœux de Denis de Rougemont, les Européens restent plus attachés à leurs pays qu'à une entité supérieure nommée Europe. Ils ne semblent pas vouloir partager au niveau européen ce qu'ils partagent au niveau national. Il n'est, par exemple, jamais question de sécurité sociale européenne ou d'impôt européen. Maintenant que l'Europe est une réalité institutionnelle, que l'on pourrait aller plus loin dans l'intégration, l'idée européenne ne fait plus rêver, alors que l'idée de nation parvient encore à mobiliser les foules. L'Europe ne suscite plus d'enthousiasme, les projets restent vagues, avec des échéances floues. Au niveau de l'Union européenne, on parle de monnaie commune sans savoir exactement quand elle sera mise en œuvre.

Le démantèlement définitif des frontières est sans cesse retardé. L'Union européenne a échoué dans le règlement du conflit bosniaque. L'opinion publique s'est rendue compte qu'aucune solution n'était possible sans l'intervention des Américains. La communauté de défense européenne est inexistante. Enfin, l'Europe est accusée d'accroître le chômage; les institutions européennes sont impuissantes faute de compétences dans ce domaine, et les gouvernements tardent à mettre en œuvre une politique économique commune pour tenter de résorber la crise sociale.

L'avenir semble sombre. La majorité des populations n'envisage pas l'intégration comme une solution aux problèmes de la société moderne. Les Européens ne craignent plus la guerre et le totalitarisme, ils redoutent le chômage et l'insécurité. Les peurs collectives se sont transformées en peurs individuelles. Comment créer une communauté de destin, quand l'avenir semble des plus incertains ? La nation reste une entité naturelle d'appartenance. Pourquoi, si la citoyenneté d'un pays suffit, faudrait-il partager avec d'autres peuples ? Tant que l'Europe ne proposera rien qui soit préférable à la nation, elle ne suscitera pas d'adhésion.

L'identité européenne ne se substitue pas à l'identité nationale ou locale. Elle s'y ajoute. Même dans un contexte de revendications autonomistes et culturelles, elle n'entre pas en contradiction avec l'identité locale. Par-delà leurs spécificités, les Européens peuvent se reconnaître dans des valeurs communes. Mais celles-ci ne se réduisent-elles pas, actuellement, aux valeurs capitalistes auxquelles le monde entier semble adhérer ?

L'Europe reste une alternative, un idéal de démocratie et de développement. La construction européenne a su la pacifier et a permis l'intégration des nouvelles démocraties de l'Europe centrale et orientale. Cependant elle manque de citoyens. L'éducation à l'Europe est certes nécessaire, mais elle est insuffisante pour susciter l'adhésion. La promotion de l'identité culturelle européenne s'est peu à peu déplacée d'une sensibilisation au passé commun vers l'encouragement à un travail concerté. Les efforts ne devraient-ils pas être poursuivis dans ce sens ? Plus que de racines semblables, les Européens ont besoin de la définition d'un destin commun, pour lequel ils puissent se mobiliser. Le sentiment d'appartenance ne s'inculque pas, il se vit.

Annexes

1

Résolution culturelle du Congrès de La Haye

Version finale adoptée à l'unanimité par le Congrès de l'Europe, réuni le 10 mai 1948 à La Haye.

Source: Archives du Conseil de l'Europe (Strasbourg). — Plusieurs bibliothèques spécialisées possèdent un recueil de textes multigraphiés qui fut publié dès 1948 à Londres!: *International Committee of the Movements for European Unity, Congress of Europe, The Hague, May 1948!: Reports, Resolutions, Texts adopted and Verbatim Report*, slnd, 4 volumes multigraphiés!(vol. 4!: *Cultural Committee*, 79!f.)

Dans sa rédaction d'origine, le projet soumis par la Commission culturelle du Congrès au Comité exécutif international a été publié par Denis de Rougemont dans *L'Europe en jeu!: trois discours, suivis de documents de La Haye*, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1948, pp.161-65.

Le Congrès,

Considérant que l'union européenne a cessé d'être une utopie pour devenir une nécessité, mais qu'elle ne peut être fondée durablement que dans une unité déjà vivante!;

Considérant que cette unité profonde, au sein même de nos diversités nationales, doctrinales et religieuses, est celle d'un commun héritage de civilisation chrétienne, de valeurs spirituelles et culturelles, et d'un commun attachement aux droits fondamentaux de l'homme, notamment à la liberté de pensée et d'expression!;

Considérant que les efforts pour nous unir doivent être soutenus et vivifiés par un réveil de la conscience européenne, que celle-ci doit être informée, stimulée, et dotée de moyens d'expression!;

Considérant que pour cette fin précise, les organisations de culture mondiales, comme l'UNESCO, couvrent un champ trop vaste, tandis que les instituts nationaux se limitent à un domaine trop étroit, de telle sorte qu'il n'existe pratiquement aucune

institution européenne capable d'accomplir les tâches ci-dessus définies!;

Prenant acte de l'Article III du Traité de Bruxelles qui invite instamment les gouvernements intéressés à encourager des échanges culturels par le moyen de conventions entre eux ou autrement!;

[Centre européen de la culture]

1) PROPOSE la création d'un organisme permanent qui aurait notamment pour tâche d'étudier la constitution et les attributions d'un *Centre européen de la Culture*. Constitué en toute indépendance des contrôles gouvernementaux, cet organisme aurait pour mission générale de donner une voix à la conscience européenne, et pour tâches immédiates!:

A. De promouvoir le sentiment de la communauté européenne par le moyen d'informations et d'initiatives, dans le domaine de la presse, du livre, du film et de la radio, et aussi dans les établissements d'enseignement scolaires, universitaires et populaires.

B. D'offrir un lieu de rencontre aux représentants de la culture, afin qu'ils puissent exprimer un point de vue proprement européen sur les grandes questions intéressant la vie du continent, par voie d'appels à l'opinion et aux gouvernements.

C. D'exercer une action de vigilance critique pour assurer ou restaurer la juste valeur des mots sans lesquels aucun pacte n'est possible.

D. De proclamer!:

a) le droit qu'a tout citoyen de connaître les faits bruts de l'actualité, indépendamment des interprétations et des commentaires!;

b) le devoir qui incombe aux gouvernements de garantir la satisfaction de ce droit, indépendamment de toute pression, de quelque nature qu'elle soit.

E. De favoriser la libre circulation des idées, des publications et des œuvres d'art d'un pays à l'autre.

F. De faciliter la coordination des recherches sur la condition de l'homme européen au XXe siècle, en particulier dans les domaines de la pédagogie, de la psychologie, de la philosophie, de la sociologie et du droit.

G. D'appuyer tous les efforts tendant à la fédération des universités européennes, et à la garantie de leur indépendance par rapport aux Etats et aux pressions politiques!!; et de favoriser la collaboration étroite des corps enseignants, en vue notamment de

procéder à une révision des manuels d'histoire, telle qu'elle a déjà été accomplie dans les pays scandinaves.

[Institut de l'Enfance et de la Jeunesse]

2) CONSIDERE que l'avenir de l'Europe repose sur sa Jeunesse, et que la formation physique, intellectuelle et morale de cette Jeunesse dépend surtout des mères et des éducateurs.

3) SOUHAITE

A. Que les femmes et les éducateurs soient appelés à participer largement à tous les travaux de toutes les assemblées et centres de culture!;

B. Que soit créé un *Institut européen de l'Enfance et de la Jeunesse*!:

1) pour coordonner les efforts communs et étudier les mesures propres à résoudre, sur le plan européen, les problèmes actuels (alimentation des enfants—formation morale—rééducation de la jeunesse délinquante—réadaptation et adaptation des victimes de guerre, orphelins, enfants abandonnées, enfants apatrides).

2) pour favoriser les échanges entre jeunes Européens de toutes les conditions sociales, par facilités de change et d'accueil (études—apprentissage—voyages d'information).

[Droits de l'homme]

4) CONSIDERE que la défense des droits de l'homme est l'axe même de nos efforts vers une Europe unie!!; qu'une Charte des Droits de l'Homme est insuffisante et qu'il faut lui conférer un caractère juridiquement obligatoire, en l'appuyant sur une Convention conclue entre les Etats membres de l'Union européenne.

5) ESTIME que la garantie des droits implique l'établissement d'une institution supra-nationale telle qu'une Cour suprême, organe de contrôle judiciaire, instance supérieure aux Etats, à laquelle puissent en appeler les personnes et les collectivités, et destinée à assurer la mise en œuvre de la Charte.

2

Proposition de résolution présentée à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe

Proposition présentée par le délégué Victor Larock et signée par Larock, Herbison, Erikson, Philip, Mollet, Jacquet, Wold, Jakobsen, Treves, Burger et van de Kieft lors de la séance du 26 août 1949. Renvoyée en commission.

Source: CONSEIL DE L'EUROPE, Assemblée consultative, *Compte rendu des débats*, Première session ordinaire, douzième séance, 26 août 1949, pp.147-48, Doc.123.

Méthodes par lesquelles le Conseil de l'Europe peut développer la coopération culturelle entre ses membres

Les délégués des Pays Membres de l'Assemblée Consultative Européenne,

Considérant que, parmi les raisons que leurs peuples ont de s'unir, il n'en est pas de plus impérieuse et de plus noble que la volonté de défendre les idéaux permanents et les valeurs civilisatrices qui constituent la part la plus précieuse de leur patrimoine commun,

Que ces idéaux et ces valeurs peuvent se définir en quelques principes, clairement accessibles à tous et qu'il importe de rappeler,

Déclarent:

1. La seule culture digne de ce nom est celle qui vise à l'enrichissement intellectuel et au perfectionnement moral de la personne humaine. Elle n'est pas au service d'une nation ou d'une classe mais de l'homme.

2. Aucune considération nationale ou idéologique ne peut prévaloir sur les droits de la culture. Il n'appartient à aucun pouvoir d'interdire ou d'entraver, en quelque domaine que ce soit, la libre recherche individuelle de la vérité.

3. La culture n'est pas un moyen de rendement. Elle ne se mesure pas aux progrès techniques qu'elle permet d'accomplir ni aux accroissements de puissance qui en résultent. Elle réside essentiellement dans un effort de connaissance désintéressée et dans un épanouissement des facultés personnelles, qui peut emprunter, selon les individus, les formes les plus élevées ou les plus humbles.

4. La culture ne peut être le privilège d'une minorité. Tout homme y a droit au même titre qu'à la liberté, et c'est le devoir de toute

démocratie d'en assurer l'accès à chaque citoyen, nonobstant les inégalités économiques et sociales.

5. La culture européenne, issue d'une longue tradition, est à la fois synthèse et source de diversité

Son unité s'est affirmée au cours des temps dans une revendication constante, celle de la primauté de l'esprit.

Sa diversité est celle de toute libre force créatrice.

Par l'un et l'autre de ces traits, elle s'oppose au totalitarisme et à tout système politique ou éducatif fondé sur la contrainte.

Mais en même temps, elle appelle les peuples libres non seulement à s'unir pour sa défense, mais à mieux la servir, chacun dans ses frontières et internationalement, en s'efforçant d'éliminer les obstacles économiques et sociaux auxquels se heurte le droit à l'égalité.

3

Conclusions du Rapport général de la Conférence européenne de la culture

Extrait du Rapport général présenté par Denis de Rougemont devant la session plénière de la Conférence, Lausanne, le 8 décembre 1949.

Source!: MOUVEMENT EUROPEEN, *Conférence européenne de la culture, Rapport général, Lausanne, 8-12 décembre 1949*, [sln!]; Archives historiques de l'Union européenne (Florence).

Le texte du Rapport général fut reproduit notamment dans "Le cheminement des esprits", *Bulletin du CEC* n°1-2 (été 1970), et repris dans Denis de ROUGEMONT, *Le cheminement des esprits : l'Europe en jeu II*, Neuchâtel, Editions La Baconnière, 1970, pp.11-29.

[...]

Pour quelles fins réelles voulons-nous ces moyens de culture, et cette éducation d'une conscience commune de l'Europe ? La question doit être posée. Elle est d'ailleurs spécifiquement "européenne".

Qu'il soit bien clair que nous n'entendons pas substituer aux nationalismes locaux une sorte de nationalisme européen. L'Europe s'est, de tout temps, ouverte au monde entier. A tort ou à raison, par idéalisme ou par ignorance, en vertu de sa foi ou dans des vues impérialistes, elle a toujours conçu sa civilisation comme un ensemble de valeurs universelles. Il ne s'agit donc pas pour nous d'opposer une nation européenne aux grandes nations de l'Est et de

l'Ouest!; ni de vouloir une “culture européenne” synthétique, valable pour nous seuls et fermée sur elle-même!: ce serait trahir le génie de l'Europe, le couper de ses sources chrétiennes et humanistes. Notre ambition est de contribuer à l'union de nos pays, qui sera leur seul salut, par le moyen d'une renaissance de leur culture dans la liberté de l'esprit, qui est leur vraie force. Notre objet, à Lausanne, ne sera non plus de dénoncer ce qui se pratique ailleurs, car nous ne pouvons réformer que nous-mêmes. Nous n'acceptons pas la scission que symbolise le rideau de fer!!; mais nous pensons que le meilleur moyen de ramener vers l'Occident les peuples séparés, c'est de leur offrir l'image d'une Europe rénovée par l'union dans la liberté, d'une Europe qui prend au sérieux sa vocation particulière dans le monde.

Une Europe affaiblie et divisée par vingt nationalismes et autant de barrières de douanes ne saurait plus être un pôle d'attraction. Une Europe proclamant des principes sans les appliquer fermement n'aurait bientôt plus le droit de parler.

Prendre au sérieux la vocation européenne, c'est une mission de vigilance dont les intellectuels des pays libres doivent se sentir plus que jamais responsables. Il leur incombe de rappeler sans relâche aux gouvernements et aux politiciens comme aux législateurs sociaux et aux experts, qu'un certain nombre de principes moraux ne sauraient être négligés dans la pratique sans que l'Europe perde ses droits à l'existence et à l'autonomie.

Europe doit signifier d'abord *union dans la diversité*, et respect des diversités. Que jamais une partie de la cité ne prétende imposer le silence à toutes les autres!; que jamais une majorité n'use du pouvoir pour écraser l'opposition, car la minorité d'aujourd'hui sera peut-être la majorité de demain, et c'est dans les minorités qu'on fait l'apprentissage de la liberté. Bien plus, l'Europe est si diverse que chaque majorité locale ou nationale —politique, religieuse ou linguistique— doit reconnaître en fait qu'elle est minoritaire dans l'ensemble du continent. L'Europe est donc nécessairement une école de la tolérance. Elle ne doit condamner —dans son sein tout d'abord— que les régimes qui obligent l'opposition à se transformer en résistances clandestines!; les régimes où les votes sont publics et se font à bulletin ouverts, tandis que les procès sont secrets et se tiennent à portes fermées.

Europe doit signifier encore *cité ouverte*, où les hommes, les idées et les biens peuvent circuler en liberté. Toutes les entraves à cette circulation qu'elle laisserait subsister sur son territoire, non seulement l'affaibliraient encore plus, mais lui enlèveraient le droit de dénoncer en bonne conscience les régimes de cité fermée, dont le symbole et le terme logique s'appelle le camp de concentration.

Europe doit signifier enfin *dialogue*. L'union que nous voulons est celle qui lie tacitement deux hommes qui dialoguent. Elle n'est pas l'unanimité dans la clameur disciplinée, où nul ne reconnaît plus sa propre voix. L'Europe doit être et devenir de plus en plus le lieu du monde où la personne humaine puissent encore faire entendre sa voix. Ce principe doit fournir la mesure des institutions fédérales vers lesquelles tend l'espoir des hommes libres. Qu'il soit le guide des débats de Lausanne, puisqu'il est la conquête majeure et la vraie fin de toute notre culture!¹.

4

Déclaration solennelle du Conseil européen de Stuttgart sur l'Union européenne

Extrait de la Déclaration des dix chefs d'Etat ou de gouvernement, signée à Stuttgart le 19 juin 1983.

Source!: COMMUNAUTES EUROPEENNES, Secrétariat général de la Commission, *Bulletin des Communautés européennes*, 16 (no. 6, 1983), p.130.

Les chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats membres des Communautés européennes, réunis en Conseil européen,
[...]

ont adopté ce qui suit!:

[...]

3.3. La coopération culturelle

Dans un esprit de complémentarité avec l'action de la Communauté, et tout en soulignant que, vue l'appartenance de leurs Etats au Conseil de l'Europe, ils maintiennent leur ferme appui et leur participation aux activités culturelles de celui-ci, les chefs d'Etat ou de gouvernement conviennent de promouvoir, encourager ou faciliter ce qui suit, en tenant compte des dispositions constitutionnelles respectives!:

¹ La dernière phrase ne figure pas dans les versions reproduites postérieurement à 1949.

- ◆ le développement des activités de la Fondation européenne et de l'Institut universitaire européen de Florence!;

- ◆ une coopération plus étroite entre les établissements d'enseignement supérieur, y compris les échanges de professeurs et d'étudiants!;

- ◆ l'intensification de l'échange mutuel d'expériences, notamment parmi la jeunesse, et le développement de l'enseignement des langues des Etats membres de la Communauté!;

- ◆ une amélioration de la connaissance des autres Etats membres de la Communauté et une meilleure information sur l'histoire et la culture européennes en vue de promouvoir une conscience européenne!;

- ◆ l'examen de l'opportunité d'engager une action commune en vue de protéger, mettre en valeur et sauvegarder le patrimoine culturel!;

- ◆ l'examen de la possibilité de promouvoir des activités communes dans les domaines de la diffusion culturelle, en particulier les moyens audiovisuels!;

- ◆ l'accroissement de contacts entre écrivains et créateurs des Etats membres et la diffusion accrue de leurs œuvres tant qu'au sein de la Communauté qu'à l'extérieur!;

- ◆ une coordination plus étroite de l'activité culturelle dans les pays tiers dans le cadre de la coopération politique.

[...]

5

Résolution sur l'identité culturelle européenne adoptée par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe

Source!: CONSEIL DE L'EUROPE, Comité des ministres, *Recommandations et résolutions* [Strasbourg, 1985], résolution 85 (6) adoptée le 25 avril 1985, lors de la 76e session du Comité des Ministres!; non pag.

Le Comité des Ministres,

Conscient d'une identité culturelle européenne!;

Considérant la Convention culturelle européenne de 1954!;

Se référant à la Déclaration européenne sur les objectifs culturels, à la Résolution qui s'y rapporte et à la Résolution relative à la coopération culturelle en Europe, adoptées en 1984 à Berlin par la 4e!Conférence des ministres européens responsables des Affaires culturelles!;

Rappelant la Déclaration de 1982 de l'UNESCO sur les politiques culturelles!;

Eu égard à l'Acte final de 1975 de la CSCE et au document de clôture de 1983 de la réunion de Madrid pour faire suite à la CSCE et des engagements de coopération et d'échanges culturels qui y ont été pris, spécialement en vue du Forum culturel qui doit se tenir à!Budapest en 1985!;

Appréciant la coopération entreprise pour la préparation de l'Année européenne de la musique 1985,

1. Souligne que la coopération culturelle apporte une contribution indispensable à une prise de conscience européenne!;

2. Est convaincu que l'unité dans la diversité fait la richesse du patrimoine culturel européen commun!;

3. Note que la tradition commune et l'identité européenne en tant qu'aboutissement d'une histoire culturelle commune ne s'arrêtent pas aux frontières entre les différents systèmes politiques en Europe!;

4. Exprime la conviction qu'un renforcement de la coopération culturelle contribuera à rapprocher les peuples et les Etats d'Europe et par là à favoriser une compréhension durable!;

5. Croit fermement que, par conséquent, tous les Etats d'Europe ont intérêt à maintenir et développer ce patrimoine ainsi qu'à étendre leur relations culturelles!;

6. Estime que les Etats membres du Conseil de l'Europe devraient tenir compte de ce fait et faire savoir aux Etats de l'Europe de l'Est

qu'ils continuent d'être disposés à une coopération sur le plan culturel!;

7. Charge les Délégués des Ministres, assistés par le Conseil de la coopération culturelle, de mettre en évidence et de proposer des domaines dans lesquels il serait possible de resserrer la coopération avec les Etats d'Europe qui ne sont pas membres du Conseil de l'Europe ou parties à la Convention culturelle européenne[,] et de faire rapport au Comité des Ministres sur ce point!;

8. Recommande aux Etats membres du Conseil de l'Europe de tenir compte des considérations ci-dessus et d'appuyer de leur mieux les mesures préconisées par le Conseil de l'Europe pour intensifier la coopération culturelle entre tous les Etats d'Europe.

[...]

Abréviations utilisées

ACCE	Assemblée consultative du Conseil de l'Europe
APCE	Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
Arch.	Archives
CDCC	Conseil de la coopération culturelle
CE	Conseil de l'Europe
CEC	Centre européen de la culture
CEE	Communauté économique européenne
CM	Comité des ministres du Conseil de l'Europe
CSCE	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
Doc.	document
EXP CULT	Comité des experts culturels du Conseil de l'Europe
FEC	Fondation européenne de la culture
ONU	Organisation des Nations unies
PV	procès-verbal
R	résolution
recom.	recommandation
UE	Union européenne
UEF	Union européenne des fédéralistes
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

Sources et bibliographie

I. Sources d'archives

1. Conseil de l'Europe, Strasbourg

L'Assemblée consultative [parlementaire, depuis 1974]

Compte rendu officiel de la première séance, août 1949!: Discussion générale, Coopération culturelle.

Recommandation 31 (6 septembre 1949)!: Centre européen de la culture.

Doc. 147 (21 novembre 1950), Recommandation 45!: Radio.

Doc. 55 (17 septembre 1952)!: Centre européen d'information et d'instruction.

Doc. 198 (21 juin 1953)!: Emblème.

Doc. 210 (23 septembre 1953), Recommandation 53!: Pouvoirs locaux.

Doc. 211 (23 septembre 1953), Recommandation 54!: Télévision.

Doc. 329 (10 décembre 1954)!: Centre européen d'information et d'instruction.

Doc. 410 (5 octobre 1955)!: Echanges culturels Est-Ouest.

Doc. 979 (25 avril 1959), CR9 AS/CULT (11)!: Liens culturels Est-Ouest.

Doc. 2645 (30 septembre 1969)!: Vingt ans de coopération culturelle européenne.

AS/CULT (22)36 (29 avril 1971)!: Communauté culturelle européenne, Fondation Dragan.

AS/CULT (36)3 (12 juin 1984)!: Conférence des ministres européens responsables des affaires culturelles, Berlin 1984.

Doc. 5455 (13 septembre 1985)!: Rapport sur la politique générale du Conseil de l'Europe.

Doc. 5545 (21 avril 1986)!: Rapport du secrétaire général du Conseil de l'Europe.

Doc. 5871 (19 avril 1988)!: Rapport sur la coopération culturelle européenne.

Doc. 6850 (28 mai 1993), Recommandation 1216!: Coopération culturelle européenne.

Le Comité des ministres

R (55)32!: Résolution sur l'emblème du Conseil de l'Europe.

CM (56)56!: Communauté européenne de culture.

CMC (79)1!: Résolutions de la Conférence des ministres européens responsables des affaires culturelles, Athènes 1978.

CMC (84)5!: Avant-projet de Déclaration européenne sur les objectifs culturels.

R (85)6!: Résolution sur l'identité culturelle européenne.

R (86)3!: Résolution sur la coopération culturelle européenne.

CMC-HF (89)2 rév.1!: Rapport des hauts fonctionnaires pour la Conférence des ministres européens responsables des Affaires culturelles, Palerme 1990.

Le Comité des experts culturels (1950-61)

EXP/CULT (54)2!: Mémoire de la délégation irlandaise sur l'action du Comité.
 EXP/CULT/CS (57)1!: La Communauté européenne de culture.
 EXP/CULT (57)44!: La Communauté européenne de culture.
 EXP/CULT (61)33!: Conférence l'Europe et le monde.

Le Conseil de la coopération culturelle

CDCC (80)7!: Charte culturelle européenne (projet).
 CDCC (80)8!: Charte culturelle européenne (projet).
 CDCC (80)14!: Charte culturelle européenne (projet).
 CC-GP 5 (80)19!: Charte culturelle européenne (projet).
 DECS/EGT (81)30!: Charte culturelle européenne (projet).
 CDCC (82)3!: Conférence de Luxembourg des ministres des Affaires culturelles (1981).
 CDCC (82)4!: Conférence de Luxembourg.
 CC-ITIN-EX (84)4!: Projet d'exposition.
 CDCC DECS/AC (88)13!: Colloque expérimental (1986)!: *Civis europaeus sum* - Quelle culture, quelles finalités?
 CDPH (88)55!: Itinéraire de St-Jacques de Compostelle.
 ICCE (94)8 rév!: Guide pratique des itinéraires culturels.
 CDCC (95)8!: Rapport d'Etienne Grosjean, "La convention culturelle européenne, 1954-94"

Textes adoptés

Convention culturelle européenne, [du 19 décembre 1954], 10 p. (Série des traités et conventions européens : no 18.)
 Déclaration européenne sur les objectifs culturels, Berlin, 1984.
 Déclaration sur le rôle futur du Conseil de l'Europe dans la construction européenne, Strasbourg, 5 mai 1989.
 Déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement, sommet de Vienne, 9!octobre!1993.

Divers

1389-1bis!: Carte d'identité culturelle européenne.
 034 15-1bis!: Table ronde de l'Europe (Rome 1953).
 192 32 (55/57)!: La Communauté européenne de culture (projet émanant du Sénat belge).
 192 17-vol 2!: Conférence l'Europe et le monde (1964).
 2191-vol 1,2,3,4!: Drapeau du Conseil de l'Europe.
 2912!: Hymne européen.
 Congrès de l'Europe, Compte rendu des débats de la Commission culturelle, La Haye, 7-10 mai 1948.
 Actes du colloque "L'identité culturelle de l'Europe", Brest, mai 1976, 278!p.
 Rapport de la conférence des ministres européens responsables des Affaires culturelles, "Société multiculturelle et identité européenne", Palerme, 25-26 avril 1990.
 Actes du colloque "Europe!: les chemins de la démocratie, le Conseil de l'Europe dans l'architecture européenne", Strasbourg, 18-19 septembre 1990.

2. Archives historiques des Communautés européennes, Florence

Conférence européenne de la culture, Rapport général, Lausanne, 8-12 décembre 1949.

II. Sources imprimées

1. Conseil de l'Europe

Rapport d'activités du Fonds culturel du Conseil de l'Europe (de 1959 à 1961).

Rapport d'activités du Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe (de 1962 à 1977, puis à partir de 1987).

Rapport d'activités du Conseil de l'Europe (de 1972 à 1982, puis à partir de 1987).

Forum (à partir de 1978).

Politiques culturelles : série d'études (de 1977 à 1988).

Routes (n°1 de mai 1993, n°2 de janvier 1994).

2. Communauté économique européenne / Union européenne

"La Déclaration sur l'identité européenne, adoptée le 14 décembre 1973 à Copenhague par la conférence des neuf chefs d'Etat ou de gouvernement", *Bulletin des Communautés européennes* 6 (1973), n°12, pp. 126-30.

"Déclaration solennelle sur l'Union européenne", signée le 19 juin 1983 à Stuttgart des dix chefs d'Etat ou de gouvernement, *Bulletin des Communautés européennes* 16 (1983), n°6, pp. 26-31.

Traité sur l'Union européenne (signé à Maastricht le 7 février 1992), commentaire article par article, volume publié par Vlad Constantinesco et al., Paris, Economica, 1995, 1000 p. [L'article 128 commenté par Frédérique Lafay: pp. 363-72].

"Nouvelles perspectives pour l'action de la Communauté dans le domaine culturel" (Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et au Comité économique et social, du 29 avril 1992), COM (92) 149 final.

Textes concernant le domaine de la culture, dossier rassemblé par le Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 1994.

3. Autres organisations intergouvernementales

Sécurité et coopération en Europe, les textes officiels du processus d'Helsinki (1973-1992), volume publié par Emmanuel Decaux, Paris, La Documentation française, 1992, 450 p.

Rapport final de la Conférence mondiale sur les politiques culturelles organisée par l'UNESCO (Mexico, 26 juillet au 6 août 1982).

Textes des discours d'ouverture du Forum de la culture de la CSCE (Budapest, du 15 octobre au 25 novembre 1985). Document OSCE.

4. Conférences et colloques issus d'initiatives non gouvernementales

- Rencontres internationales de Genève [septembre 1946], *L'esprit européen*, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1947, 360 p.
- International Committee of the Movements for European Unity, *Congress of Europe, The Hague, May 1948!:* Reports, Resolutions, Texts adopted and Verbatim Report, slnd [Londres, 1948], 4 volumes multigraphiés.
- BILD [Bureau international de liaison et de documentation], "Identités nationales et conscience européenne" (19-21 octobre 1988), *Documents!:* revue des questions allemandes n°!1/1989, pp.!15-90.
- Conférence européenne de la culture, Lausanne, 8-12 décembre 1989 : discours d'ouverture, messages, rapports, conclusion, Genève, Centre européen de la culture, 1990, 93 p.
- Symposium international de l'Institut Kurt Bösch, *Les valeurs culturelles pour l'avenir des régions d'Europe*, 16-19 septembre 1992, Sion, [sd], cahier n°!2, 144 p.

5. Ecrits sur l'esprit européen, l'identité culturelle et la culture commune aux deux Europes d'avant 1990

Editions de sources :

- Walter LIPGENS, et al., *Documents on the History of the European Integration* [1939-50], Berlin, Walter de Gruyter, 1985-92, 4 vols.
- Denis de ROUGEMONT, *Vingt-huit siècles d'Europe!:* la conscience européenne à travers les textes, d'Hésiode à nos jours, Paris, Payot, 1961, 427!p. [Réimpression en fac-similé!: Etrépilly, Christian de Bartillat, 1990.]

Ecrits d'auteurs (classement chronologique)!:

- Thomas Stearns ELIOT, *Notes towards the definition of culture*, Londres, Faber & Faber Ltd, 1948, 124!p. [Plusieurs rééditions en 1949-67.]
- Denis de ROUGEMONT, *L'Europe en jeu!:* trois discours, suivis de documents de La Haye, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1948, 171!p.
- Salvador de MADARIAGA, *Portrait de l'Europe*, Paris, Calmann-Lévy, 1952, 276!p.
- Charles FLORY, *Le rôle de la foi religieuse dans le développement politique de l'Europe*, [et] FRIEDEN, *L'unité spirituelle de l'Europe future*, Nancy, Centre européen universitaire, [sd], fascicule n°!!9, 15!p.
- Robert d'HARCOURT et al., *Dix ans d'efforts pour unir l'Europe 1945-1955*, Paris, Bureau de liaison franco-allemand, 1955, 128!p.
- Max BELOFF, sous la dir., *Europe and the Europeans*, Londres, Chatto and Windus, 1957, 288!p.
- Denis de ROUGEMONT, *Les chances de l'Europe*, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1962, 90!p.

- —, "Le cheminement des esprits", *Bulletin du CEC* n°11-2 (été 1970), 191p. [Recueil de textes (1949-69) publié également en volume séparé, sous le même titre.]
- —, *Lettre ouverte aux Européens*, Paris, Albin Michel, 1970, 213p.
- —, "L'Europe est d'abord une unité de culture" [1971], *Cadmos* n°143 (automne 1988), pp.18-17.
- Jean GUITTON, "L'Europe", [discours prononcé en mai 1973 au Palais du Luxembourg], pp.19-17 dans *L'Europe de l'esprit*, Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, 1985, 18p.
- Giovanni BENELLI, *L'âme de l'Europe!: contribution de l'Eglise et des chrétiens à l'édification d'une nouvelle Europe*, Lausanne, Centre de recherches européennes, 1978, 27p.
- Denis de ROUGEMONT, "L'Europe comme invention de la culture", *Cadmos* n°17 (automne 1979), pp.14-25.
- —, "Madame de Staël et l'esprit européen", *Cadmos* n°110 (été 1980), pp.15-11.
- Jacques FREYMOND, "La perception de l'Europe de l'Est en Occident", *Cadmos* n°113 (printemps 1981), pp.14-7.
- Denis de ROUGEMONT, "L'apport culturel de l'Europe de l'Est", *Cadmos* n°113 (printemps 1981), pp.119-126.
- Milan KUNDERA, "Un Occident kidnappé", *Le Débat* n°27 (novembre 1983), pp.13-22.
- Denis de ROUGEMONT, "L'Etat-nation contre l'Europe!: note pour une histoire des concepts", *Cadmos* n°125 (printemps 1984), pp.182-112.
- Paul POUPARD, *L'héritage chrétien de la culture européenne dans la conscience des contemporains*, Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, 1986, 34p.
- Edgar MORIN, *Penser l'Europe*, Paris, Gallimard, 1987, 221 p. [Edition utilisée ici!: Folio-actuel, 1990, 266p.]
- Léo MOULIN, *Aux racines profondes de l'Europe*, Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, 1988, 29p.
- Dusan SIDJANSKI, "Les mouvements européens : de l'Union paneuropéenne au Congrès de La Haye", *Cadmos* n°146 (été 1989), pp.1105-128.
- Jacques FREYMOND, "La culture commune des Européens", *Cadmos* n°147/48 (automne-hiver 1989), pp.19-15.
- Ljubivoje ACIMOVIC, "Les divisions entre les deux blocs et le rôle des efforts multilatéraux pour promouvoir la culture européenne", *Cadmos* n°147/48 (automne-hiver 1989), pp.1130-135.
- Stevan JOVANOVIC, "La culture commune des Européens et la nouvelle dimension de l'Europe communautaire", *Cadmos* n°147/48 (automne-hiver 1989), pp.1170-73.
- Eduardo LOURENÇO, *L'Europe introuvable, jalons pour une mythologie européenne*, Paris, Editions du Métailié, 1991, 179p.
- François SAINT-OUEN, "Dimension fédéraliste des réseaux", *Cadmos* n°156 (hiver 1991), pp.141-47.
- Raymond GEORIS, "La Fondation européenne de la culture!: un réseau européen", *Cadmos* n°156 (hiver 1991), pp.148-53.
- Gérard de PUYMEGE, François SAINT-OUEN, "Chronique!: l'Europe vue du centre", *Cadmos* n°156 (hiver 1991), pp.1101-05.
- Raymond WEBER, "La coopération culturelle européenne, enjeux et perspectives", *Cadmos* n°158/59 (été-automne 1992), pp.163-88.

Gérard de PUYMEGE, "Le rôle du Centre européen de la culture", *Relations internationales* n°173 (printemps 1993), pp.113-26.

6. Mémoires, entretiens, mélanges

Henri BRUGMANS, *A travers le siècle*, Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes, 1993, 416p.

Denis de Rougemont, l'écrivain européen: études et témoignages publiés pour le soixante-dixième anniversaire de Denis de Rougemont, volume publié par André Reszler et Henri Schwamm, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1976, 326p.

Du personnalisme au fédéralisme européen: en hommage à Denis de Rougemont: colloque organisé par la Fondation Denis de Rougemont pour l'Europe et le Centre européen de la culture, 21-23 avril 1988, [Genève], Centre européen de la culture, 1989, 316p.

Denis de ROUGEMONT, "Vingt ans après, ou la campagne des Congrès, 1947-49", *Preuves* n°211, XVIII (octobre 1968), pp.16-29.

— —, "Trente-cinq ans d'attentes déçues mais d'espoir invaincu: le Conseil de l'Europe", *Cadmos* n°30 (été 1985), pp.17-43.

— —, "Denis de Rougemont tel qu'en lui-même" (entretien), *Cadmos* n°33 (printemps 1986), pp.7-23.

Isabelle VICHNIAC, "Visite à M. Denis de Rougemont, directeur du Centre européen de la culture", *Le Monde diplomatique* 1 (no.15, septembre 1954), p.1.

7. Guides, brochures d'information

José VIDAL-BEYNETO, sous la dir., *Guide des centres culturels européens*, Strasbourg, Publications du Conseil de l'Europe, 1990, 280p.

Centre européen de la culture, Genève, 1984.

Fondation européenne de la culture, Amsterdam, 1994.

8. Divers

Ernest RENAN [1882], *Qu'est-ce qu'une nation? et autres essais politiques*, textes choisis et présentés par Joël Roman, [Paris], Presses Pocket, 1992, 314 p.

— —, *Qu'est-ce qu'une nation ?, et autres écrits politiques*, présentation de Raoul Girardet, [Paris], Imprimerie nationale, 1995, 260 p.

Stefan ZWEIG [1941], *Le monde d'hier: souvenirs d'un Européen*, traduction de Jean-Paul Zimmermann; Paris, Editions Albin Michel, 1948, 503p. (Réimpression en fac-similé chez Belfond, 1986). Nouvelle traduction de Serge Niémetz; Paris, Belfond, 1993, 530p.

III. Travaux

- ACKERMANN, Bruno, *Denis de Rougemont : une biographie intellectuelle*, Genève, Labor et Fides, 1996, 2 vol.!
- AYACHE, Georges, "L'idée européenne", pp.121-31 dans Fondation Robert Schuman, *Les nouvelles frontières de l'Europe*, Paris, Economica, 1993.
- BEUTLER, Bernhard, sous la dir., *Réflexions sur l'Europe*, Bruxelles, Complexe, 1993, 230!p.
- BRUGMANS, Henri, *Les origines de la civilisation européenne*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1958, 264!p.
- CASANOVA, Jean-Claude, "Sur le patriotisme européen", *Commentaire* n°157 (printemps 1992), pp.15-16.
- CHENAUX, Philippe, *Une Europe vaticane ? Entre le Plan Marshall et les traités de Rome*, Bruxelles, Ciaco, 1990, 363!p.
- COMPAGNON, Antoine, SEEBACHER, Jacques, sous la dir., *L'esprit de l'Europe*, Paris, Flammarion, 1993, 3 vol.
- DEERING, Mary Jo, *Combats acharnés : Denis de Rougemont et les fondements de l'unité européenne*, Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe / Centre de recherches européennes, 1991, 458!p.
- DULAU, Robert, sous la dir., *Repousser l'horizon : itinéraires et réflexions en Europe pour le troisième millénaire = Pushing back the horizon : European cultural itineraries and explorations for the third millenium*, Rodez/Stras-bourg, Editions du Rouergue/Les Editions du Conseil de l'Europe, 1994, 320!p.
- DUROSELLE, Jean-Baptiste, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Paris, Denoël, 1965, 341!p.
- —, *L'Europe, histoire de ses peuples*, Paris, Perrin, 1990, 423!p.
- CLAIVAROLLE, Françoise, PIAULT, Marc-Henri, *Les itinéraires européens de la soie*, Paris, L'Harmattan, 1992, 279!p.
- GHEBALI, Victor-Yves, "Les valeurs de la grande Europe, produit du laboratoire politique de la CSCE", *Relations internationales* n°173!(printemps 1993), pp.163-80.
- GIRAULT, René, sous la dir., *Les Europes des Européens*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1993, 156!p.
- —, sous la dir., *Identité et conscience européennes au XXe siècle*, Paris, Hachette, 1994, 234!p.
- IMBERT, Claude, "Identité européenne!: le complexe de Prométhée", pp.133-41 dans Fondation Robert Schuman, *Les nouvelles frontières de l'Europe*, Paris, Economica, 1993.
- JANNE, Henri, sous la dir., *Les finalités culturelles du développement*, Strasbourg, Publications du Conseil de l'Europe, 1980, 260!p.
- LACOSTE, Yves, "L'Europe de l'Atlantique au Pacifique!?", pp. 13-19 dans Fondation Robert Schuman, *Les nouvelles frontières de l'Europe*, Paris, Economica, 1993.
- LAGER, Carole, "Europe d'azur et d'or!: histoire et interprétation symbolique du drapeau européen", *Historiens de l'Europe contemporaine* 9! (juin 1994), n°1-2, pp.161-86.
- LARA, Oruno D., "L'histoire et l'élaboration de l'identité culturelle", pp.1309-325 dans *Histoire et diversités des cultures!: études préparées pour l'UNESCO*, Paris, l'UNESCO, 1984.
- MILLON-DELSOL, Chantal, *L'irrévérence!: essai sur l'esprit européen*, Paris, Mame, 1993, 282!p.

- PALAYRET, Jean-Marie, "Eduquer les jeunes à l'union: La Campagne européenne de la jeunesse (1951-58)", *Revue d'histoire de l'intégration européenne* 1 (1995), n°2, pp.147-60.
- PERNOUD, Régine, "Le sentiment d'appartenance à une civilisation commune", *Cadmos* n°43 (automne 1988), pp.132-45.
- RESZLER, André, *Rejoindre l'Europe!: destin et avenir de l'Europe centrale*, Genève, Georg, 1991, 153p.
- SAINT-OUEN, François, "La Conférence de Lausanne (1949)", *Cadmos* n°46(été 1989), pp.129-44.
- —, "L'action de Denis de Rougemont et du Centre européen de la culture dans les années soixante et soixante-dix", *The Federal idea*, vol. II : *The History of federalism since 1945*, ed. by Andrea Bosco, Londres, Lothian Foundation Press, 1992, pp.1247-55.

Index des noms de personnes

En caractères italiques sont indiqués les noms d'auteurs de travaux sur l'identité européenne et ses promoteurs depuis 1946
Cf. la bibliographie, pp. 134-38.

Ackermann, Bruno 43n
Ackermann, Georg von 94
Adenauer, Konrad 59
Aron, Robert 66
Bardoux, Jacques 70, 72
Beloff, Max 23
Binot, Jean 63
Bloch, Marc 25
Brugmans, Hendrik 15-18, 24-26, 34, 40, 43, 48, 75, 79, 80, 94-95, 107-08, 112, 115
Bülow, Katharina von 30
Cassimatis, Grégoire 71-72
Chenau, Philippe 59n
Churchill, Winston 60
Collins, Lewis John 62
Coudenhove-Kalergi, Richard N. 6, 33, 84-85
Dautry, Raoul 79, 112
Dawson, Christopher 23, 25
Deering, Mary Jo 43, 60n, 61n, 65n, 68n, 75n, 106n
De Gasperi, Alcide 18-19, 59, 87-88
Delors, Jacques 59
Duby, Georges 16n, 20
Duroselle, Jean-Baptiste 6, 20, 24, 36
Eliot, Thomas Stearn 7, 9, 16, 18n, 25
Facchiano, Ferdinando 100, 101
Fleury, Antoine 24
Flora, Francesco 50, 51n, 52
Flory, Charles 22, 59n
Fragnière, Gabriel 95
Frank, Robert 12, 24
Frenay, Henri 79
Freymond, Jacques 110, 113
Georis, Raymond 112n
Gheorghiu, Virgil 79
Giaccherio, Enzo 71
Giarini-Roquette, Marlise 75n, 81n
Gilson, Etienne 64, 65
Gorbatchev, Mikhail S. 41
Grégoire, Robert 95

Grosjean, Etienne 83, 94
Guéhenno, Jean 52
Harcourt, Robert d' 108n
Hunkin Mgr 62
Imbert, Claude 29
Janne, Henri 8, 97
Jaspers, Karl 41-42, 50
Kogon, Eugen 88
Kohl, Helmut 59
Kundera, Milan 40
Lager, Carole 87n
Lalumière, Catherine 38, 53, 100, 103
Larock, Victor 7, 70, 72-73, 124
Lefstedt, Einar 88
Leuprecht, Peter 55, 56n
Lévi-Strauss, Claude 8
Levy, Paul 84-86, 89
Lincoln, Anthony Handley 88
Lourenço, Eduardo 39
Maccas, Leon 74
Madariaga, Salvador de 34-36, 38, 42, 63-68, 75, 79-80, 81n, 86, 107
Marc, Alexandre 43, 79
Margriet, princesse 112
Martin, Paul 85n, 86
Maurois, André 30, 51
Menthon, François de 13, 37, 48, 54, 88
Millon-Delsol, Chantal 35, 36n, 42
Monnet, Jean 115
Montesquieu 29
Morin, Edgar 5, 9, 12, 15, 19, 21, 23, 26n, 28-29, 36-37, 41-42, 48-49, 52-54
Moulin, Léo 23
Ni Chinneide, Maire S. 90
Nicolson, Nigel 92
Ofstedal, Christian Stephansen 90
Oreja-Aguirre, Marcelino 99
Palayret, Jean-Marie 113n
Pernoud, Régine 21
Philip, André 79, 124
Pie XII 59
Piovene, Guido 89
Puymège, Gérard de 105-10, 114-15
Renan, Ernest 27, 30
Retinger, Józef 60
Reszler, André 39, 40
Reynaud, Paul 85
Reynold, Gonzague de 19
Ricq, Charles 9

- Rist, Gilbert 12
Rougemont, Denis de 2, 8, 9n, 15-17,
18-20, 24, 25, 34, 35, 39-54, 57, 58n,
60, 61, 63-66, 68, 69, 74-79, 81, 82,
87, 97, 105-15, 120, 121, 127
Rovan, Joseph 30
Russell, Bertrand 65
Saint-Ouen, François 75, 79n, 111n,
114n
Salis, Jean-Rodolphe de 18, 22
Sandys, Duncan 60, 75, 105, 107
Santer, Jacques 59
Saunier, Claire 67
Schmid, Carlo 35, 79
Schuman, Robert 59, 69, 82, 87, 89, 112
Schwarzenberg, Charles de 85
Senghor, Léopold Sédar 70-72, 74
Sidjanski, Dusan 60n
Silva, Raymond 43, 67-68, 75, 79, 106,
111n
Sombart, Nicolaus 10-11, 93, 97n
Spaak, Paul-Henri 69, 79, 80
Spender, Stephen 58
Tigris, Pavel 62
Toynbee, Arnold 22, 54, 55, 88
Tsatsos, Constantin 55
Valéry, Paul 5, 15-16, 37
van Kleffens, Eelco 87
van Zeeland, Paul 59
Vidal-Beneyto, José 8, 38, 102n
Waddams, Herbert Montague 67
Weber, Raymond 101-03
Werner, Karl Ferdinand 25, 27
Yetkin, Suud Kemal 72
Zweig, Stefan 26